



PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

Commune de

WITTISHEIM

RAPPORT DE PRESENTATION

PARTIE 1

Prescription PLU le : 14/12/2015

REVISION DU POS VALANT TRANSFORMATION EN PLU

ARRET

Vu pour être annexé à la délibération du conseil
municipal du 14 novembre 2023,

A Wittisheim,
le 14 novembre 2023

Le Maire,
Christophe KNOBLOCH



Agence Territoriale d'Ingénierie Publique
TERRITOIRE SUD 53 rue de Sélestat

67210 OBERNAI



Plan local d'urbanisme

Commune de Wittisheim

Rapport de présentation

Partie 1

Dossier de PLU arrêté





SOMMAIRE

PARTIE 1 : Diagnostic territorial	7
1-PREAMBULE.....	8
2-TERRITOIRE COMMUNAL.....	9
2.1- Géographie.....	9
2.2- Histoire.....	10
3-TERRITOIRE SUPRA-COMMUNAL	11
3.1- La communauté de communes du Ried de Marckolsheim.....	11
4-INFRASTRUCTURES ET MODES DE TRANSPORT.....	12
4.1- Réseau routier.....	12
4.2- Réseau ferroviaire.....	14
4.3- Transport aérien.....	14
4.4- Voies navigables	14
4.5- Pistes cyclables	15
4.6- Transports en commun	16
5-DEPLACEMENTS ET STATIONNEMENTS	17
5.1- La prépondérance de l'usage de la voiture dans les déplacements domicile-travail	17
5.2- Inventaire des capacités de stationnement des parcs ouverts au public	17
6-RESEAUX ET SERVICES TECHNIQUES	18
6.1- Eau potable.....	18
6.2- Assainissement	20
6.3- Gestion des déchets	20
6.4- Sécurité incendie.....	21
6.5- Gaz.....	21
6.6- Electricité	21
6.7- Réseaux numériques	22
7-DEMOGRAPHIE	23
7.1- Une croissance démographique plus marquée au cours des années 1990 à 2010.....	23
7.2- Projection démographique à l'horizon 2040	24
7.3- Le vieillissement de la population.....	25
7.4- Un desserrement des ménages moins fort ces dernières années.....	26
7.5- Composition des ménages	27
8-HABITAT	28
8.1- Une croissance continue du parc de logements depuis plusieurs décennies.....	28
8.2- Un taux de logements vacants révélant un marché immobilier tendu	30
8.3- Les prix de l'immobilier.....	32
8.4- La part des appartements en légère progression	33
8.5- Une prépondérance des logements de grande taille.....	34
8.6- Une faible part de logement social	35



8.7- Un parc de logements relativement récent.....	35
8.8- L'habitat spécifique	36
9-ACTIVITES ECONOMIQUES.....	37
9.1- Une offre en commerces et services de proximité au sein du village	37
9.2- Présence de plusieurs entreprises.....	37
9.3- L'activité touristique	37
9.4- L'activité agricole et forestière	38
10-EMPLOIS.....	41
10.1- Une large majorité d'actifs travaillant en dehors de la commune.....	41
10.2- Un nombre d'emplois en progression	42
10.3- Un nombre stable de chômeurs.....	43
10.4- Les ouvriers, les plus représentés dans la population active communale	44
10.5- Des revenus un peu moins importants	44
11-EQUIPEMENTS PUBLICS ET VIE SOCIALE.....	45
11.1- Les équipements	45
11.2- Le tissu associatif	46
12-PATRIMOINE	47
12.1- Patrimoine bâti.....	47
12.2- Archéologie	50
13-DEVELOPPEMENT URBAIN	51
13.1- Une morphologie de village groupé.....	51
13.2- Les caractéristiques urbaines et architecturales	52
13.3- La trame viaire.....	53
14-CONSOMMATION FONCIERE SUR LES 10 DERNIERES ANNEES PRECEDENT L'ARRÊT DU PLU.....	54
14.1- Progression de l'urbanisation ces dix dernières années	54
14.2- Analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.....	55
14.3- Carte de la consommation foncière	56
15-POTENTIEL DE RENOUVELLEMENT URBAIN.....	57
15.1- Capacité de densification : les « dents creuses ».....	57
15.2- Capacité de mutation du bâti existant.....	58
15.3 Synthèse du potentiel total du renouvellement urbain	59
16-BESOINS FONCIERS EN EXTENSION A L'HORIZON 2040	60
PARTIE 2 : Etat initial de l'environnement.....	61
1- ENVIRONNEMENT PHYSIQUE.....	63
1.1-Topographie.....	63
1.2-Géologie	64
1.3-Hydrographie	66
1.4-Climat.....	70
2- PAYSAGE ET OCCUPATION DES SOLS.....	72
2.1-L'unité paysagère Plaine et Rieds	72



2.2-Histoire de la commune	72
2.3-Le grand Paysage	73
2.4- Les unités visuelles.....	74
2.5-Les tendances évolutives.....	78
2.6-L'occupation des sols	79
3- ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITE.....	81
3.1- Trame verte et bleue	81
3.2- Zones humides.....	83
3.3- Site Natura 2000.....	84
3.4- Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)	85
3.5- Plans d'action.....	86
3.6- Les formations végétales.....	88
3.7- Le peuplement animal.....	91
4- RESSOURCES ET ENERGIES.....	93
4.1- Géothermie	94
4.2- Photovoltaïque.....	94
4.3- Eolien.....	95
4.4- Hydraulique	95
4.5- Bois énergie	95
4.6- L'espace comme ressource	96
4.7- La consommation énergétique globale à Wittisheim	96
4.8- Le potentiel énergétique local	97
5- RISQUES ET NUISANCES.....	98
5.1- Risque d'inondation	98
5.2- Coulées de boues.....	98
5.3- Risque de mouvements de terrain	98
5.4- Risque sismique.....	100
5.5- Arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles	100
5.6- Sites industriels et ICPE	101
5.7- Sites et sols pollués	101
5.8- Transport de marchandises dangereuses.....	103
5.9- Itinéraire de transports exceptionnels.....	103
5.10- Lignes électriques à haute tension.....	103
5.11- Nuisances	103
5.12- Radon	104
6- SANTE PUBLIQUE	105
6.1 - Qualité de l'eau potable.....	105
6.2 - Qualité de l'air.....	106
6.3 - Risques sanitaires liés au moustique tigre	107
6.4 - Risques d'exposition aux produits phytosanitaires.....	107





PARTIE 1 : Diagnostic territorial



1- PREAMBULE

Le code de l'urbanisme précise que **le rapport de présentation du PLU s'appuie sur un diagnostic** établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, de surfaces et de développement agricole, de développement forestier, d'aménagement de l'espace, d'environnement (notamment en matière de biodiversité), d'équilibre social de l'habitat, de transports, de commerce, d'équipements et de services.

Le présent document comprend le **diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement du PLU de Wittisheim** et traite les différentes thématiques nécessaires à la mise en lumière des enjeux du territoire sur lesquels repose le projet de PLU (règlement, zonage, orientations d'aménagement et de programmation).

2- TERRITOIRE COMMUNAL

2.1- Géographie

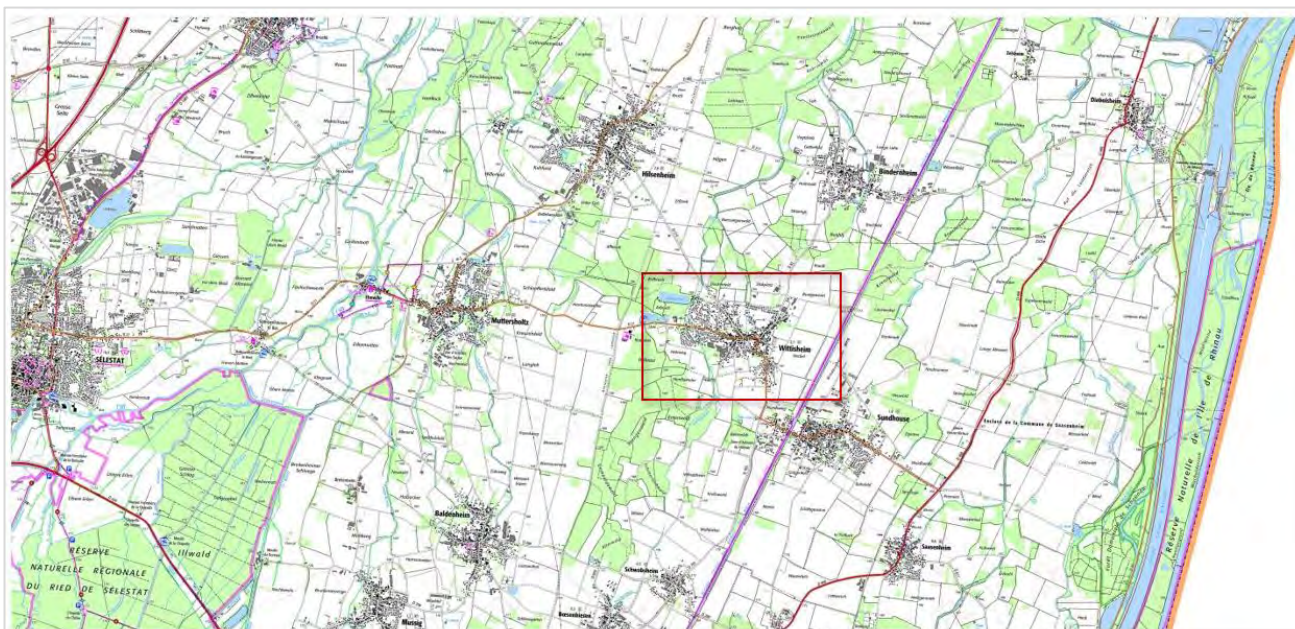
La commune de Wittisheim se situe en région Grand Est, plus précisément en Alsace et dans le département du Bas-Rhin. A vol d'oiseau, elle est située à environ 10 km à l'est de Sélestat, 30 km au nord-est de Colmar et 45 km au sud de Strasbourg.

Wittisheim fait partie de l'arrondissement de Sélestat-Erstein dont le chef-lieu est la commune de Sélestat.

Le territoire de Wittisheim s'étend sur 11,5 km² et accueille une population de 2 063 habitants en 2014 (Insee), soit une densité de population de 179,9 habitants/km².

Les communes limitrophes sont les suivantes : Hilsenheim, Bindernheim, Diebolsheim, Sundhouse, Schwobsheim, Baldenheim et Muttersholtz.

La commune de Wittisheim est située au cœur du Grand Ried, dans la plaine d'Alsace. L'espace bâti est entouré de terres cultivées, notamment dédiées au maïs, et d'espaces boisés en particulier au sud du territoire. Elle est située non loin de l'ancien canal du Rhône au Rhin et du Rhin.



Wittisheim

Source : Carte IGN - Géoportail



2.2- Histoire

Habitée dès l'âge de la pierre polie

En 1972, un silex, taillé par des mains d'hommes a été trouvé au sud du village au lieu-dit Hinter dem Runz, c'est-à-dire le creux, la cuvette, le marécage. Il existe à cet endroit une dénivellation de terrain pouvant provenir d'un des nombreux bras du Rhin. On estime qu'à cette époque les deux tiers de notre territoire étaient recouverts d'eau.

Les périodes celtes et romaines

Durant la période romaine, le Heidenstraessel longeait la partie ouest de notre ban, et à l'est le Herrenstraessel, route militaire traversait le ban du nord au sud. De la période celtique, il nous reste un tumulus intact dans la forêt communale dite Endenbuhl.

Une étymologie incertaine

La graphie du nom de notre commune a connu de nombreuses variantes : Wittenesheim en 818, Wittinisheim en 823, Wittensheim en 1224, Wittesheim en 1464, Witzen en 1666. Comme pour d'autres communes alsaciennes, l'étymologie de Wittisheim reste incertaine. D'après Paul Michel Urban dans son livre la grande encyclopédie des lieux d'Alsace, Editions La Nuée Bleue, 2010, page 544, Wittisheim pourrait signifier « l'habitation sur la butte. Du suffixe -heim (chez soi, domicile, habitation) précédé du radical Wit, issu de la racine paléo-européenne Witt, objet présentant une limite plate (butte, plateau). La localité est située sur une large levée limoneuse qui sépare les Rieds de l'Ill et du Rhin. Il y aurait deux autres explications : du germanique « wido » qui signifie bois ou d'un nom d'homme d'origine germanique, Wido, ou Guy en français. »

Les armoiries de Wittisheim et leur origine

Nous ne disposons d'aucun écrit à ce sujet, on ne peut donc faire que des suppositions. Une première approche pourrait être le rapprochement avec les armoiries de Schoenau qui représentent également un fer à cheval, du fait que Wittisheim appartenait un certain temps aux seigneurs de Schoenau. A moins que ce ne soit, ce qui est plus probable, le chevalier Ulrich de Wittenstein, propriétaire à Wittisheim au XIII^{ème} siècle, dont a pris les initiales : le U est devenu un fer à cheval. On attribue au fer à cheval une vertu porte-bonheur. Mais pour porter bonheur, le fer doit être placé les éponges vers le haut « pour que le bonheur ne tombe pas ». Dans son recueil manuscrit, l'Armorial général de France, dressé par d'Hozier, en vertu de l'édit de Louis XIV en 1696, le blason de Wittisheim figure presque tel qu'on peut le trouver aujourd'hui.

Niffratzheim

Le village de Niffratzheim aurait disparu vers l'an 1500 suite à des maladies infectieuses. A cette époque, la médecine était encore démunie contre ce fléau d'autant plus que l'hygiène était quasi inexistante. L'Abbaye d'Ebersmunster, propriétaire de biens et de terres à cette période, a conclu le 6 mai 1506, avec le consentement de l'évêque de Strasbourg, un bail emphytéotique avec la commune de Wittisheim pour ce domaine de 272 hectares. Jusqu'à la Révolution de 1789, la rente liée au bail a régulièrement été payée. En 1801, l'état vend la rente à un tiers et à la mort de celui-ci, ses héritiers vendront aux enchères le 12 octobre 1812 cette rente. A partir de 1849, la commune a cessé de payer la rente à leurs bénéficiaires en soutenant au tribunal de Schlestadt en 1854 que ladite rente était devenue en 1790 une propriété nationale et que la loi du 24 août 1793 avait nationalisé les dettes des communes. Cette procédure, la commune a perdu tous les procès jusqu'en cassation et devait payer le prix du procès, les frais d'avocats, puis racheta petit à petit les rentes pour en devenir définitivement propriétaire vers 1868.

Source texte : commune de Wittisheim – Wittisheim.fr



3- TERRITOIRE SUPRA-COMMUNAL

3.1- La communauté de communes du Ried de Marckolsheim

Contexte administratif :

La Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (CCRM) regroupe les 18 communes suivantes : Artolsheim, Bindernheim, Boesenbiesen, Bootzheim, Elsenheim, Grussenheim, Heidolsheim, Hessenheim, Hilsenheim, Mackenheim, Marcholsheim, Ohnenheim, Richtolsheim, Saasenheim, Schoenau, Schwobsheim, Sundhouse, Wittisheim.

Créée le 1er janvier 2012 suite à la fusion des Communautés de communes de Marckolsheim et Environs et du Grand Ried, elle est la première à se situer à cheval sur les deux départements alsaciens.

La commune de Grussenheim a rejoint le groupement au 1er janvier 2016 après avoir été rattachée à la communauté de communes du Pays du Ried Brun.

Contexte économique :

Le territoire est fortement marqué par l'activité agricole et en particulier la culture du maïs. L'entreprise Syral située à Marckolsheim (transformation du maïs en dérivés agro-alimentaires) offre un débouché local pour les producteurs.

Le secteur de l'industrie occupe environ 40% des actifs du territoire et six entreprises comptent plus de 50 salariés. L'artisanat est également représenté, notamment dans le domaine du bâtiment et de la mécanique-métallurgie. L'activité tertiaire est très présente sur la commune de Marckolsheim et s'organise autour d'une fédération d'artisans, de commerçants et de prestataires de services.

Le territoire dispose de deux zones d'activités économiques : le Parc d'activités intercommunal de Marckolsheim et la Zone d'activités intercommunale de Sundhouse.

4- INFRASTRUCTURES ET MODES DE TRANSPORT

4.1- Réseau routier

La commune de Wittisheim est desservie par la RD21 qui traverse le territoire d'est en ouest et qui relie Sélestat d'une part et la RD468 d'autre part. La RD21 relie aussi directement le centre de Wittisheim à celui de la commune voisine de Sundhouse. Elle constitue donc à la fois une voie de transit et une voie de desserte locale à Wittisheim.

L'autoroute A35 est accessible depuis Sélestat, à quelques kilomètres à l'ouest du territoire.

La desserte routière locale est complétée par la RD212 allant à Hilsenheim et la RD82 allant à Bindernheim.





2) Le trafic routier

La commune de Wittisheim est traversée par la RD21 qui permet notamment de rejoindre Sélestat à l'ouest. D'après le point de comptage localisé sur l'entrée de ville ouest, le nombre de véhicules empruntant cette voie est de 2 080 par jour en moyenne en 2019, dont 3,3% de poids-lourds.

Au niveau de la RD705, au sud du ban communal, le trafic est en moyenne de 2 280 véhicules par jour dont 4,4% de poids-lourds.

NB : Les cartes 2020 et 2021 n'ont pas été établies pour cause de trafic non significatif

Infrastructure	Point de comptage	Trafic moyen journalier tous véhicules	Trafic moyen journalier poids-lourds
RD 21	Wittisheim (entrée de ville ouest)	2 080 véhicules	70 véhicules
RD 705	Wittisheim (extrémité sud du ban communal)	2 280 véhicules	100 véhicules
Source : DREAL Grand Est – Démarche comptage – données trafic routier dans le Grand Est, année 2019 – producteur : CD67			

3) Covoiturage et autopartage

Pas de site dédié sur le territoire communal.

4.2- Réseau ferroviaire

La commune de Wittisheim n'est pas desservie par une gare et le territoire n'est pas traversé par une voie ferrée. La gare la plus proche est celle de Sélestat. Deux haltes ferroviaires sont également situées à Ebersheim et Kogenheim.

Depuis la halte d'Ebersheim, il est possible de rejoindre Strasbourg en 35 minutes environ ou Colmar en 40 minutes environ (durée de trajet variable selon les horaires de départ).

Il est possible de rejoindre la gare de Sélestat en voiture (15 à 20 min depuis Wittisheim) ou en bus (environ 30 min).



4.3- Transport aérien

Wittisheim se situe à environ 40 km de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim (accessible en une trentaine de minutes par l'A35) et environ 35 km de l'aéroport de Colmar-Houssen (accessible en 35 min environ par la RN83).

4.4- Voies navigables

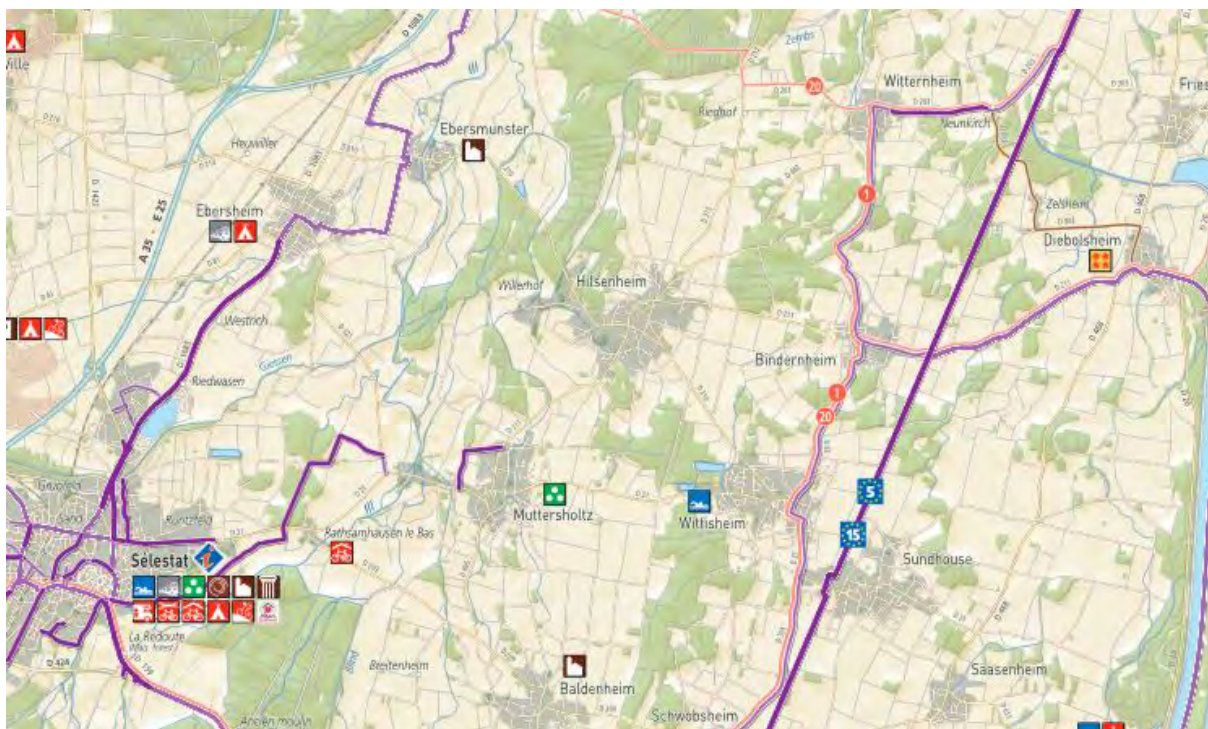
La commune de Wittisheim est située à quelques kilomètres à l'ouest du Rhin et notamment du port de Rhinau. L'ancien canal du Rhône au Rhin traverse le territoire communal.

4.5- Pistes cyclables

Il existe deux pistes cyclables qui cheminent le territoire intercommunal du nord au sud : l'une longe le canal du Rhône au Rhin et l'autre sillonne le long du Piémont des Vosges. Une liaison reliant ces deux axes a été réalisée en 2016. La piste démarre à la sortie de Muttersholtz vers Wittisheim et est implantée en parallèle de la RD21 côté sud.

Par ailleurs, deux itinéraires cyclables traversent le territoire de Wittisheim :

- Transversale cyclo Nord-Sud : La véloroute Rhin : EuroVélo 15 (146 km)
- Tour cyclotouristique, boucle : De la Route des Vins au Ried (99 km)



A l'échelle de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim, le développement des liaisons douces est favorisé pour les trajets utilitaires et les loisirs.

Après l'aménagement de la piste cyclable Elsenheim-Marckolsheim et de la première tranche de la voie verte Tulla, plusieurs autres projets se sont réalisés :

- la création d'une piste cyclable reliant Artolsheim, Bootzheim, Mackenheim et Marckolsheim. Cet itinéraire sera prolongé vers Sundhouse via Richtolsheim.
- la création de liaisons vers le canal du Rhône au Rhin et la Véloroute Rhin : des accès cyclables permettent aujourd'hui de rejoindre cet itinéraire depuis toutes les communes riveraines.
- la liaison en site propre entre Marckolsheim et Ohnenheim
- le raccordement au réseau de la communauté de communes de Sélestat par la liaison entre Muttersholtz et Wittisheim

4.6- Transports en commun

La commune de Wittisheim est desservie par la ligne n°530 du Réseau Fluo Grand Est reliant Sundhouse à Sélestat. Trois arrêts desservent la commune : Mairie, Route de Muttersholtz et Salle des fêtes :

- Dans le sens Sundhouse-Sélestat, l'on dénombre 6 arrêts à Wittisheim (entre 6h et 13h).
- Dans le sens Sélestat-Sundhouse, l'on dénombre 7 arrêts à Wittisheim (entre 12h et 19h45).

La commune est également desservie par la ligne n°531 reliant Sélestat à Sundhouse puis Europa Park (navette Europa Park).



Sur le territoire de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim, il existe également un service de transport à la demande « Mobi'Ried ». Il assure les déplacements des personnes peu mobiles à l'intérieur du territoire intercommunal.

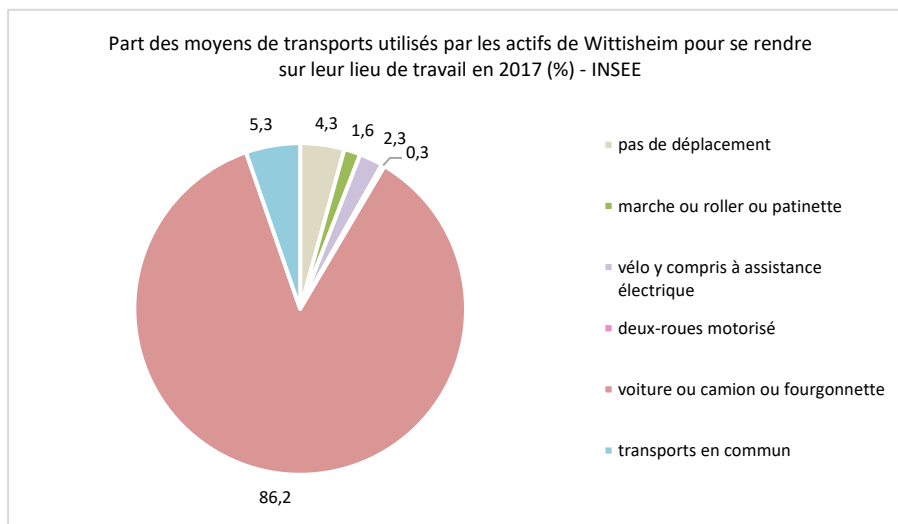
5- DEPLACEMENTS ET STATIONNEMENTS

5.1- La prépondérance de l'usage de la voiture dans les déplacements domicile-travail

Concernant les déplacements domicile-travail, la voiture est le moyen de transport le plus utilisés par les actifs de Wittisheim (86,2% en 2017).

Grâce à la présence d'une ligne de bus permettant notamment de rejoindre Sélestat, la part des transports en commun est de 5,3% mais reste faible.

Le vélo représente 2,3% des déplacements domicile-travail et la marche 1,6%.



5.2- Inventaire des capacités de stationnement des parcs ouverts au public

Véhicules motorisés :

- Place de la Mairie : 13 places dont 1 réservée PMR
- Rue de Bindernheim : 11 places sur voirie dont 1 réservée PMR
- Rue de Muttersholtz : environ 30 places + environ 12 places
- Rue de la Maternelle : 14 places
- Rue de Hilsenheim : 35 places (aménagement du parking de l'école et du parking de l'ancienne poste réalisé en 2016).

Véhicules hybrides et électriques :

- Néant

Vélos :

- Rue de Bindernheim : 10 emplacements de type râtelier

Possibilités de mutualisation des capacités de stationnement :

L'espace de stationnement situé rue place de la Mairie mutualise des places pour desservir plusieurs équipements (mairie, agence postale, église, médiathèque) et commerces. De même, celui situé rue de Muttersholtz mutualise des places pour desservir plusieurs équipements de la zone de loisirs (salle polyvalente, terrains de tennis, etc.).

6- RESEAUX ET SERVICES TECHNIQUES

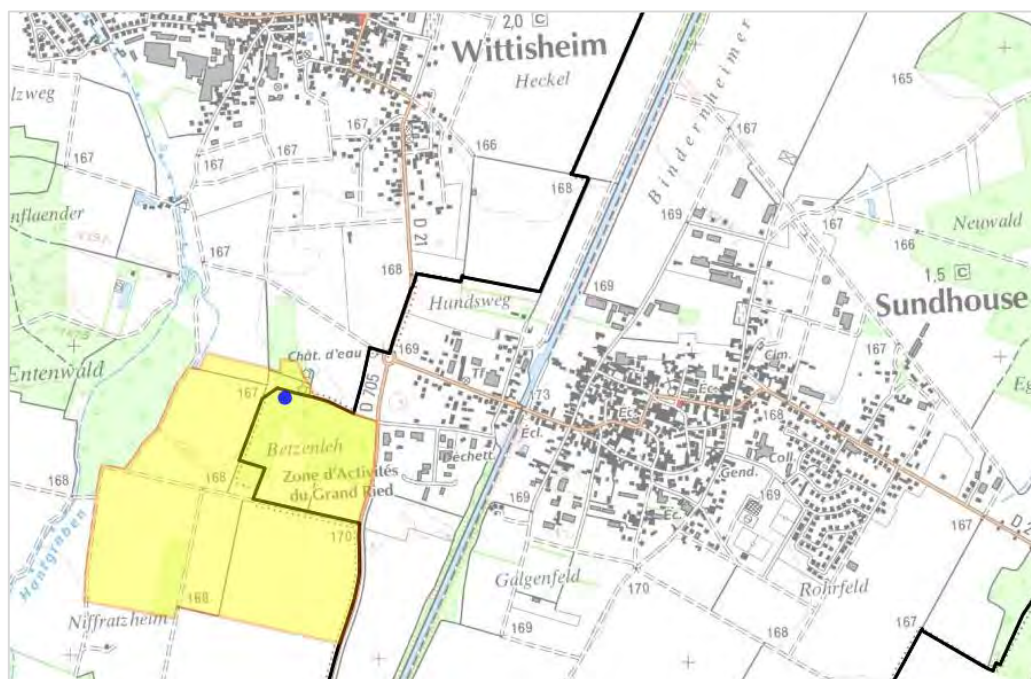
6.1- Eau potable

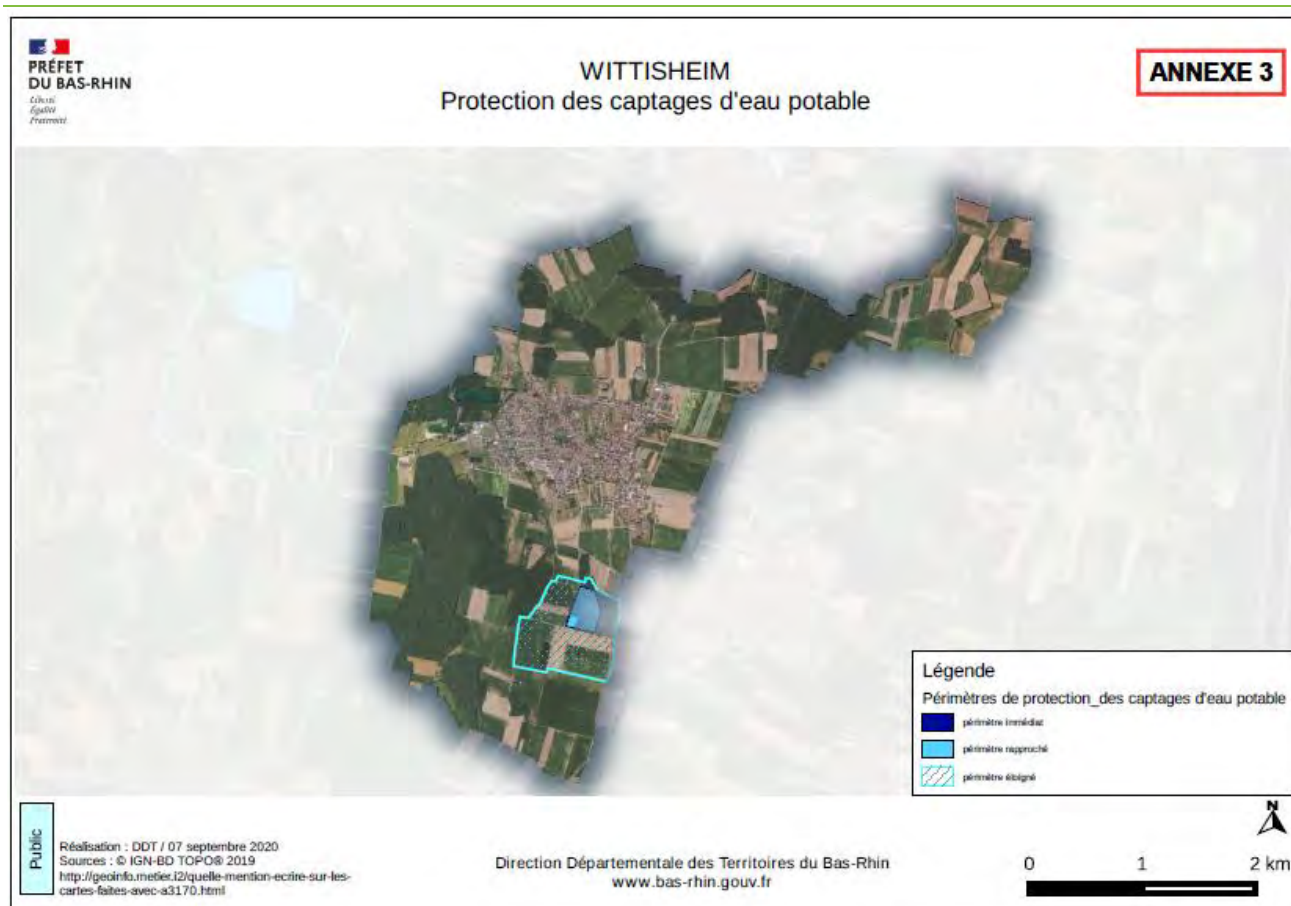
La note technique et le plan du réseau d'eau potable sont annexés au dossier de PLU

La production et la distribution d'eau potable sont assurées en régie par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA).

L'eau provient du forage de Betzenleh, déclaré d'utilité publique (servitude AS1) le 6 mars 2003 et disposant des périmètres de protection réglementaire (périmètre de protection rapprochée). Tout projet à l'intérieur de ces périmètres devra être conforme à l'arrêté et être déclaré à l'agence régionale de santé. Elle est stockée dans un château d'eau d'une capacité totale de 300 m3 qui jouxte le forage, dont 240 m3 constituent la réserve utile et 60 m3 la réserve d'incendie. L'eau est distribuée sans traitement. La teneur moyenne en nitrates est de 20,3 mg/l (norme < 50 mg/l). Elle est moyennement minéralisée et assez dure (25,5 °f). Un pesticide, la déséthylatrazine, a été détecté à l'état de traces, sans dépasser la limite réglementaire.

Forage et protection (source : SIG urba 67)





Le rendement du réseau d'eau potable peut être amélioré. En 2016 à Wittisheim, une rupture s'est produite au niveau de la conduite principale rue de l'Etang, ainsi que trois autres ruptures au niveau des branchements rue des Roses, rue Paul Scheffels et rue de Ried. Des travaux de renforcement du réseau ont été planifiés entre 2017 et 2022.

Indicateurs de l'eau potable de la commune de Wittisheim

(Source : Annexe sanitaire, SDEA)

Année	2016
Population desservie (m ³)	2 085
Volumes totaux vendus (m ³)	72 000
Capacité de production journalière (24h/24) (m ³ /jour)	1 800
Rendement du réseau à l'échelle du périmètre du Ried (%)	78
Consommation moyenne d'eau par abonné (m ³ /an/abonné)	35

6.2- Assainissement

La note technique et le plan du réseau d'assainissement sont annexés au dossier de PLU

Les eaux usées sont gérées en régie par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle, qui assure les missions de collecte, de transport et de dépollution. Elle est intégrée au périmètre du Ried de Marckolsheim.

Le réseau est de type unitaire strict. S'il présente l'avantage d'être plus économique qu'un réseau séparatif, le réseau unitaire est en revanche soumis aux brutales variations de débit des eaux pluviales dans la conception et le dimensionnement des collecteurs et des ouvrages de traitement. Le risque de débordements d'eaux usées vers le milieu naturel (Hanfgraben et Quellgraben) est ici limité par la présence de 5 déversoirs d'orages et d'un bassin de pollution de 500m³.

Les eaux usées sont acheminées vers la station de Sélestat mise en service le 28 janvier 2003, via un poste de refoulement intercommunal qui reçoit les effluents de 8 communes, situé rue des Acacias à Muttersholtz.

Les charges maximales entrantes et le débit entrant sont conformes aux paramètres de la station. La capacité nominale et le débit de référence sont définis par le constructeur. Au-delà de cette limite, les performances ne sont plus garanties.

Indicateurs de la station intercommunale de Sélestat

(source : Annexe sanitaire SDEA, portail d'information sur l'assainissement communal)

STEP	Marckolsheim
Type	Boue activée aération prolongée (très faible charge) – dénitrification - déphosphatation
Traitement des boues	Filtration à plateau des boues en extérieur et épandage
Capacité nominale (Equivalent habitant)	102 000
Débit de référence (m ³ /jour)	38 880
Charge maximale en entrée (Equivalent habitant)	93 000
Débit entrant moyen (m ³ /jour)	14 600
Production de boue (tonne matière sèche/an)	1 586
Point de rejet	L'III

Le fonctionnement hydraulique du réseau n'est pas optimal et doit être amélioré. Une étude réalisée en 2014 par le SDEA a mis en évidence un secteur à risque de débordement pour une pluie de fréquence décennale. La conduite DN100 sur le tracé du Quellgraben n'est pas suffisante pour permettre l'évacuation des débits ruisselés, engendrant une surcharge hydraulique du réseau communal avec des débordements importants. Par ailleurs, deux bassins d'orages (D04001 et D05001) font partie des ouvrages les plus impactant pour la Zembs en raison des débordements fréquents dans le milieu naturel. Des travaux de renforcement du réseau et d'aménagement de bassins de pollution sont programmés.

6.3- Gestion des déchets

La note technique relative à la gestion des déchets est annexée au dossier de PLU.

La gestion des déchets de la commune de Wittisheim est effectuée par le SMICTOM d'Alsace centrale (Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères). Ce dernier est en charge de la collecte et du traitement des déchets de sept communautés de communes, soit 89 communes.

Le SMICTOM pratique la collecte sélective des déchets avec redevance incitative pour les ordures ménagères résiduelles.

Cette collecte s'effectue au porte-à-porte tous les mercredis pour les bacs gris (OMR) et tous les mardis en semaine paire pour les bacs jaunes (emballages ménagers recyclables).

La collecte des déchets en verre et des emballages ménagers recyclables se fait par apport volontaire dans des conteneurs mis à disposition des habitants.



La collecte des déchets verts, des déchets toxiques et des encombrants se fait par apport volontaire dans les déchèteries. Le SMICTOM en compte huit sur son territoire la plus proche pour les habitants de Wittisheim étant celle de Sundhouse. Chaque déchèterie est équipée d'une recyclerie permettant aux habitants de déposer tout objet en état de marche et ainsi de donner une seconde vie à plus de 1000 tonnes d'objets chaque année.

Quantité moyenne en kilogramme par habitants de déchets collectés par le SMICTOM en 2016.

Les chiffres indiqués correspondent à une moyenne calculée sur l'ensemble
des communes du territoire couvert par le SMICTOM d'Alsace Centrale.

	Quantité estimée en Kg/hab
Collecte en porte-à-porte	228
OMR	175
Recyclables	53
Apport volontaire en conteneurs	48
Verre	42
Recyclable	6
Apport volontaire en Déchèterie	276
recyclerie	9

Le SMICTOM dispose d'un Centre de tri des déchets recyclables (CDT) et d'une unité de compostage des déchets fermentescibles situés à Scherwiller et d'un Centre de stockage des déchets non dangereux (CSDND) de classe II situé au lieu-dit Heidenbuehl à Châtenois. L'exploitation de l'unité de compostage est confiée à l'entreprise Séché Eco-Industries, depuis le 1er septembre 2012.

En 2016, 72% des déchets collectés ont ainsi pu être valorisé par recyclage (46%), compostage (21%) et incinération (5%) et 28% ont été stockés par enfouissement au CSDND.

6.4- Sécurité incendie

La sécurité incendie est une compétence communale.

6.5- Gaz

Le territoire est desservi par le réseau de gaz naturel.

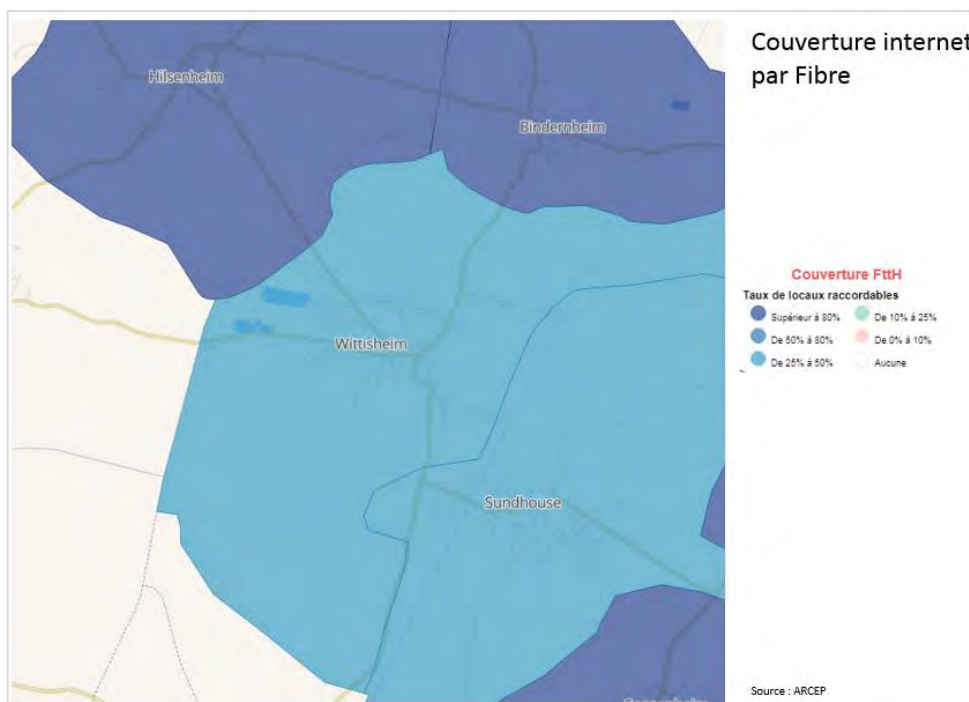
6.6- Electricité

Le réseau électrique est géré par ENEDIS. La compétence éclairage public relève de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim.

6.7- Réseaux numériques

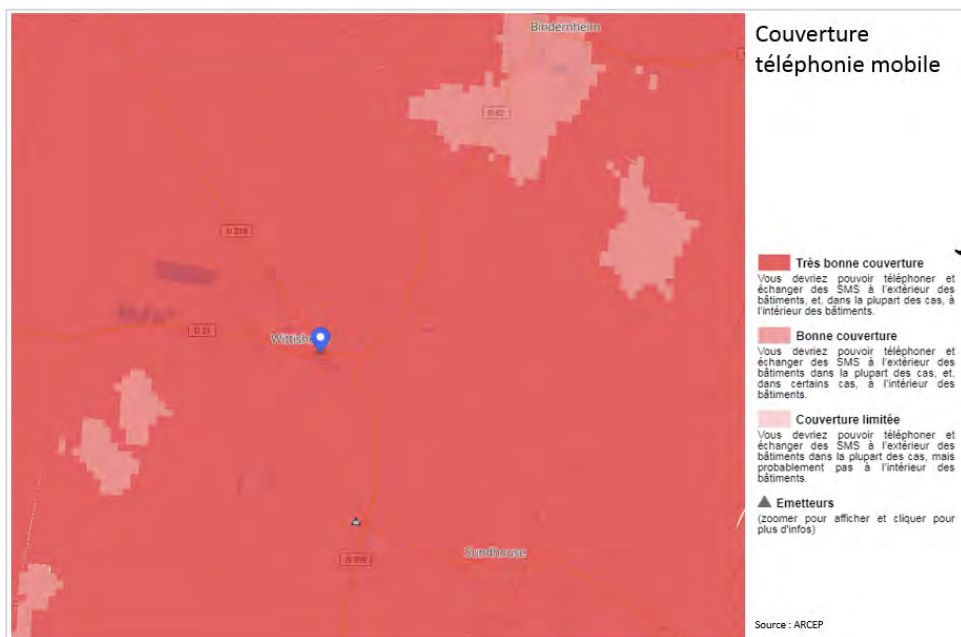
Internet

A Wittisheim, en septembre 2020, l'ARCEP indique que 25% à 50% des locaux sont raccordables à l'internet très haut débit par fibre optique.



Téléphonie mobile

La couverture est globalement très bonne sur le territoire de Wittisheim. Un émetteur est localisé au sud de Wittisheim et un autre au sud d'Hilsenheim.



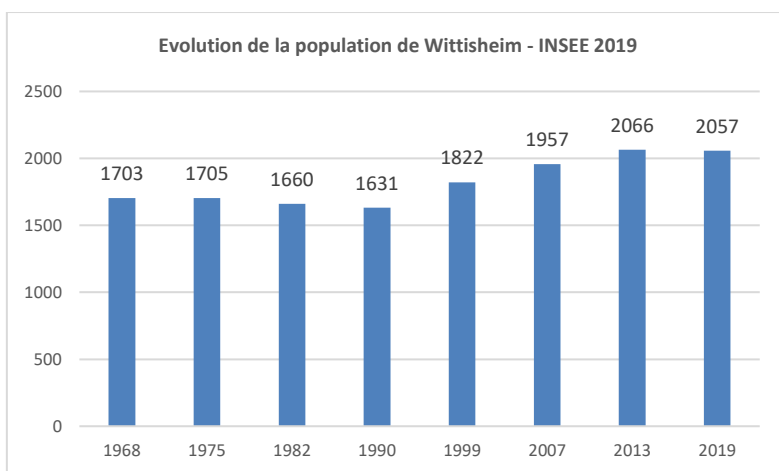
7- DEMOGRAPHIE

7.1- Une croissance démographique plus marquée au cours des années 1990 à 2010

Depuis le début du 19^{ème} siècle, malgré quelques périodes de léger fléchissement, la population de Wittisheim a tendance à augmenter. Elle est par exemple passée de 1 034 habitants en 1836 à 1 187 habitants en 1890 et 1 521 habitants en 1962.

La croissance démographique a été particulièrement importante au cours des années 1990 à 2008 avec un taux de variation annuelle moyen de 1,2%. La population est ainsi passée de 1 631 à 2 024 habitants, soit 393 habitants supplémentaires en une vingtaine d'années.

Sur la dernière période 2013-2019, le solde migratoire est devenu négatif et la population a légèrement diminué. Elle atteint 2 057 habitants en 2019.



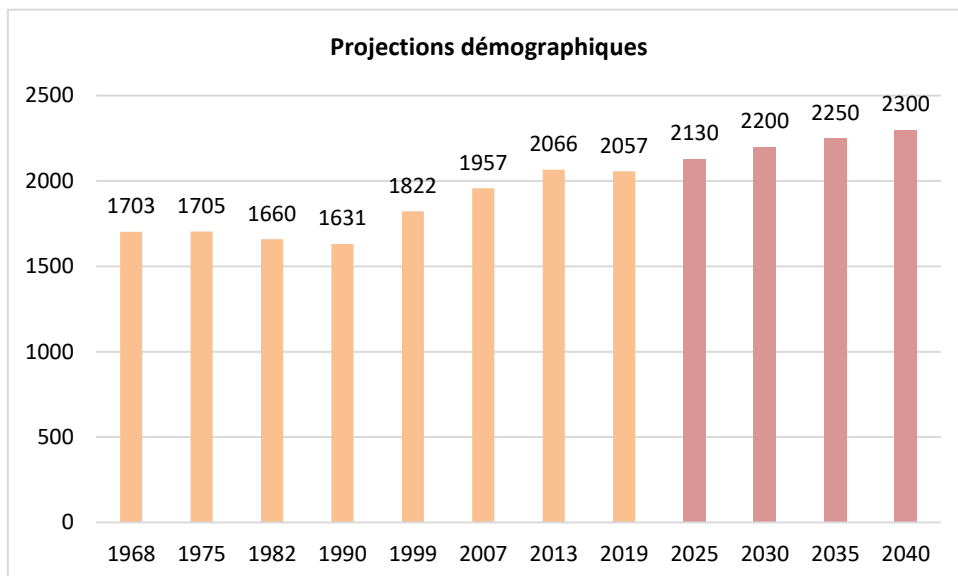
(%)	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2019
Variation annuelle moyenne de la population	0,0	-0,4	-0,2	1,2	1,2	0,4	-0,1
due au solde naturel	1,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,2	0,2
due au solde migratoire	-1,2	-0,6	-0,6	0,9	0,6	0,2	-0,3

Source : INSEE

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

7.2- Projection démographique à l'horizon 2040

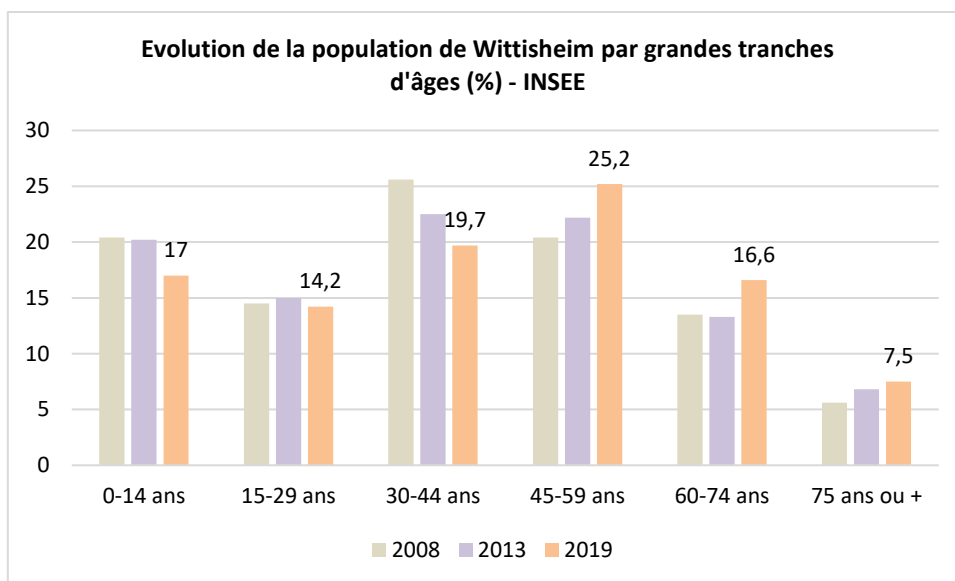
La commune a connu une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 0,6% sur les 20 dernières années et de 0,8% sur les 30 dernières. Le projet communal se base sur un scénario intermédiaire d'environ 0,6% jusqu'en 2030 puis en léger recul après 2030, autour de 0,45%. Il tient notamment compte des capacités de densification au sein des espaces bâtis.



7.3- Le vieillissement de la population

La tranche d'âges la plus représentée à Wittisheim en 2019 est celle des 45-59 ans avec 25,2%, tandis qu'en 2013 il s'agissait de celle des 30-44 ans avec 22,5%.

Entre 2013 et 2019, la part des moins de 45 ans a diminué fortement tandis que celle des 45 ans ou plus a augmenté. Cette tendance illustre un vieillissement global de la population. Cette tendance est liée à la forte croissance de la commune entre 1990 et 2013. En effet les tranches successives de lotissement ont engendré un apport massif de population sur une vingtaine d'années. Les habitants de ces lotissements ont désormais vieilli et en l'absence de grosses opérations depuis 10 ans pour relancer la population des moins de 40 ans, on assiste à un vieillissement régulier de la population.



L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans ou plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice de 1 indique un équilibre entre les deux populations. Un nombre supérieur indique une plus grande proportion de 65 ans ou plus, et un nombre inférieur indique une plus grande proportion de moins de 20 ans.

A Wittisheim, la part de la population âgée de moins de 20 ans est supérieure à celle âgée de 65 ans ou plus. Ceci est illustré par un indice de vieillissement de 0,7. Cet indice est inférieur à celui observé sur le territoire départemental (0,78 en 2019), grâce à la présence de familles avec enfants sur la commune, qui contribue au maintien d'une population plus jeune.

Avec la diminution progressive des surfaces mobilisables en extension pour préserver le foncier naturel ou agricole, les communes ne vont plus pouvoir réaliser de grands lotissements. Ce modèle de croissance qui avait tendance à rajeunir la population pendant une dizaine d'année doit être remplacé par une stratégie de diversification de l'offre en logements produits. En effet l'habitat individuel se caractérise par une faible rotation des occupants alors que l'habitat intermédiaire et collectif l'est beaucoup plus. Il permet ainsi un renouvellement plus régulier des enfants au sein d'une commune à condition que ces logements aient une taille suffisante pour accueillir des familles avec enfants.

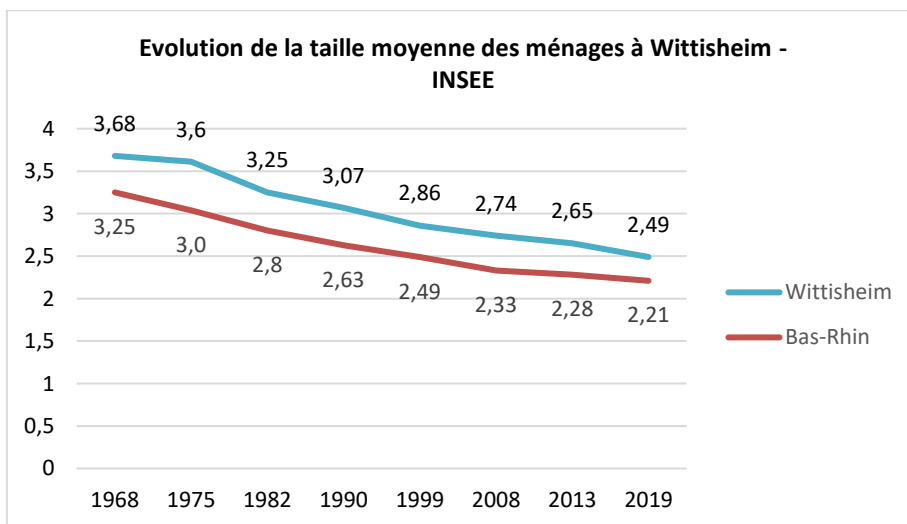
7.4- Un desserrement des ménages moins fort ces dernières années

Le desserrement des ménages est la diminution de la taille moyenne des ménages (ou nombre d'occupants par logement) due à l'évolution des modes de vie (séparations, familles monoparentales, jeunes quittant le domicile parental) et au vieillissement de la population. Ce phénomène nécessite une adaptation du parc de logements pour éviter une diminution du nombre d'habitants sur la commune : création de nouveaux logements et développement de l'offre en logements de plus petite taille.

A Wittisheim, la taille moyenne des ménages est en nette diminution ces dernières décennies, passant de 3,7 en 1968 à 2,5 en 2019. Comme l'indique le tableau ci-dessous, cette tendance est structurelle et s'observe sur les échelons territoriaux supérieurs. A Wittisheim, le desserrement a été particulièrement important au cours des années 1975 à 1982 (la taille moyenne passant de 3,6 à 3,25 en moins de 10 ans). S'agissant d'un phénomène structurel, le desserrement devrait se poursuivre dans les années à venir et la taille moyenne des ménages à Wittisheim pourrait atteindre 2,3 personnes par ménage à l'horizon 2040.

Néanmoins, la taille moyenne des ménages à Wittisheim en 2019 est supérieure à celle observée sur le territoire départemental ou national. La part des couples avec enfants reste globalement plus importante sur la commune.

A l'horizon 2040, pour compenser le phénomène de desserrement des ménages observé à Wittisheim, il conviendrait de réaliser 67 nouveaux logements (cf. partie « Besoins fonciers en extension à l'horizon 2040 » du présent document).



Evolution de la taille des ménages	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Wittisheim	3,68	3,6	3,25	3,07	2,86	2,74	2,65	2,49
Bas-Rhin	3,25	3,0	2,8	2,63	2,49	2,33	2,28	2,21
France métropolitaine	3,1	2,9	2,7	2,6	2,4	2,3	2,2	2,2

Source : INSEE

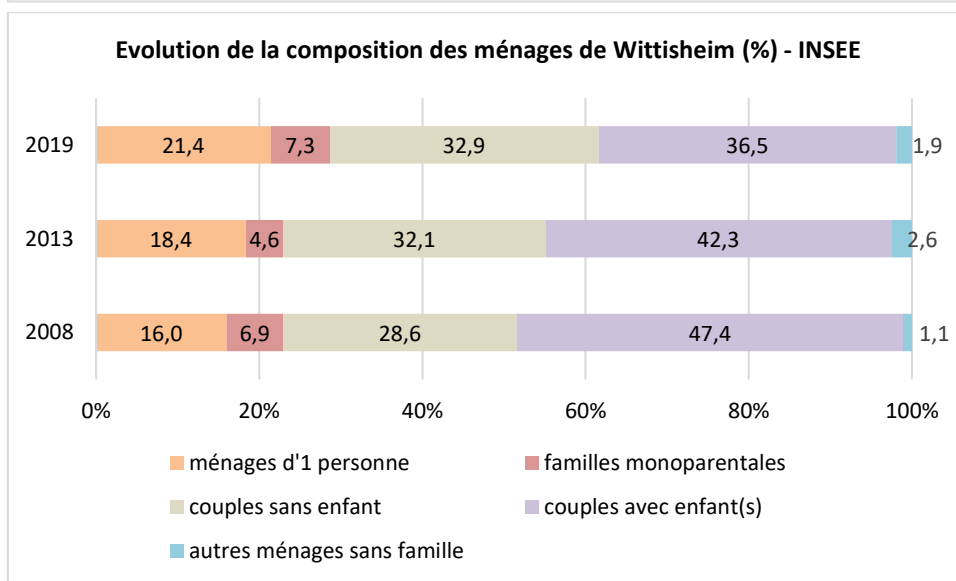
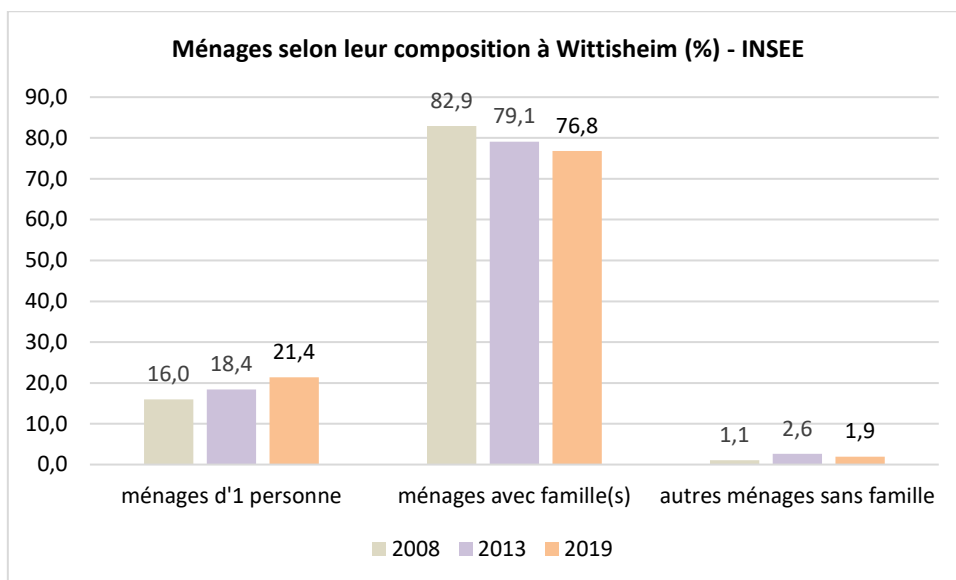
7.5- Composition des ménages

A Wittisheim, les ménages avec famille(s) sont les plus représentés (77,8% en 2019) mais la part des ménages composés d'une seule personne a tendance à augmenter ces dernières années. Elle atteint 21,4% en 2019 contre 16% en 2008. Cette tendance est à mettre en lien avec le vieillissement constaté de la population de Wittisheim.

Même si la part des couples avec enfants reste la plus représentée sur la commune en 2017 avec 36,5%, elle a nettement diminué depuis 2008, au profit de la part des ménages d'une personne et des familles monoparentales.

Ces données illustrent une tendance structurelle d'évolution des modes de vie et de desserrement des ménages.

Ces phénomènes induisent des besoins supplémentaires et nouveaux en termes de logements.

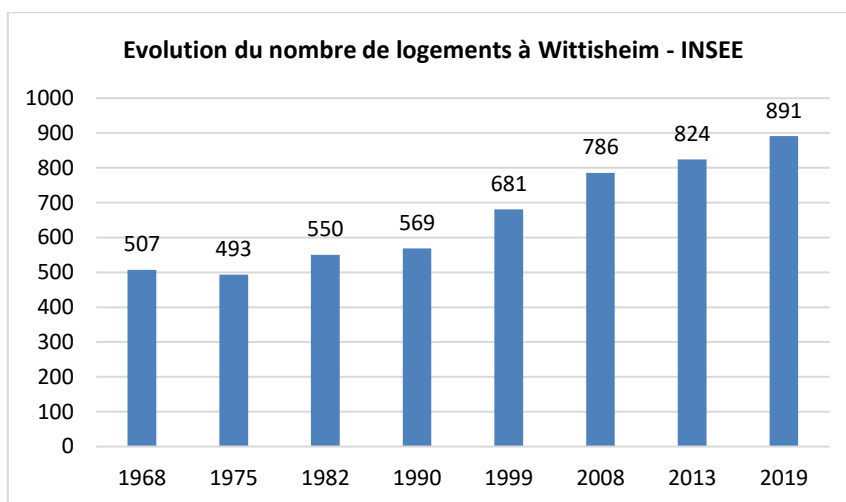


8- HABITAT

8.1- Une croissance continue du parc de logements depuis plusieurs décennies

Après une légère décroissance entre 1968 et 1975, Wittisheim connaît une croissance continue de son parc de logements de 1975 à 2019. Le nombre de logements est progressivement passé de 493 en 1975 à 891 en 2019.

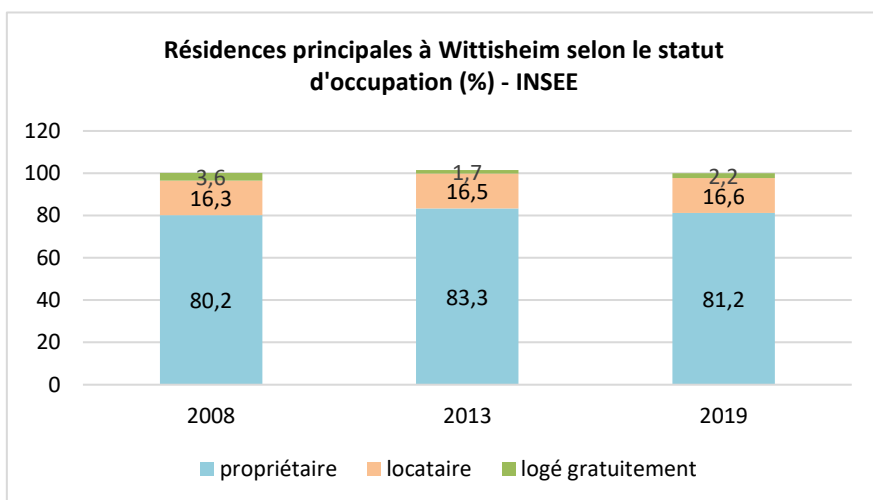
Le rythme de production de logements oscille entre 2 à 14 nouveaux logements par an selon la période mais a été plus important au cours des années 1990-2013 (10 à 14 nouveaux logements par an en moyenne) avec la réalisation de lotissements.



En 2019, sur les 891 logements comptabilisés à Wittisheim, 827 constituent des résidences principales (soit 92,9%), 7 des résidences secondaires et 55 des logements vacants.

Logements à Wittisheim en 2019	Nombre	Part
Ensemble	891	100 %
Résidences principales	827	92,9 %
Résidences secondaires	7	0,8 %
Logements vacants	56	6,3 %
Source : INSEE		

Les résidences principales sont occupées à 81,2% par les propriétaires et à 16,6% par des locataires. Ces données illustrent l'attractivité résidentielle de la commune de Wittisheim, avec une large majorité de résidences principales et de propriétaires occupants.



Résidences principales à Wittisheim en 2019	Nombre	Part
Ensemble	813	100 %
Propriétaires	661	81,3 %
Locataires	135	16,6 %
Logés gratuitement	17	2,1 %
Source : INSEE		

8.2- Un taux de logements vacants révélant un marché immobilier tendu

Selon la définition de l'INSEE, un logement vacant est un logement inoccupé correspondant à l'un des cas suivants :

- Logement proposé à la vente ou à la location
- Logement déjà attribué à un acheteur ou à un locataire et en attente d'occupation
- Logement en attente de règlement de succession
- Logement gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste par exemple).

Dans les deux premiers cas, la vacance est en théorie de courte durée et est nécessaire à la rotation des ménages dans le parc de logements (parcours résidentiels, entretien des logements). En revanche, dans les deux autres cas, il s'agit d'une vacance structurelle qui peut être de longue durée.

Concernant cette vacance structurelle, l'on retrouve plusieurs cas :

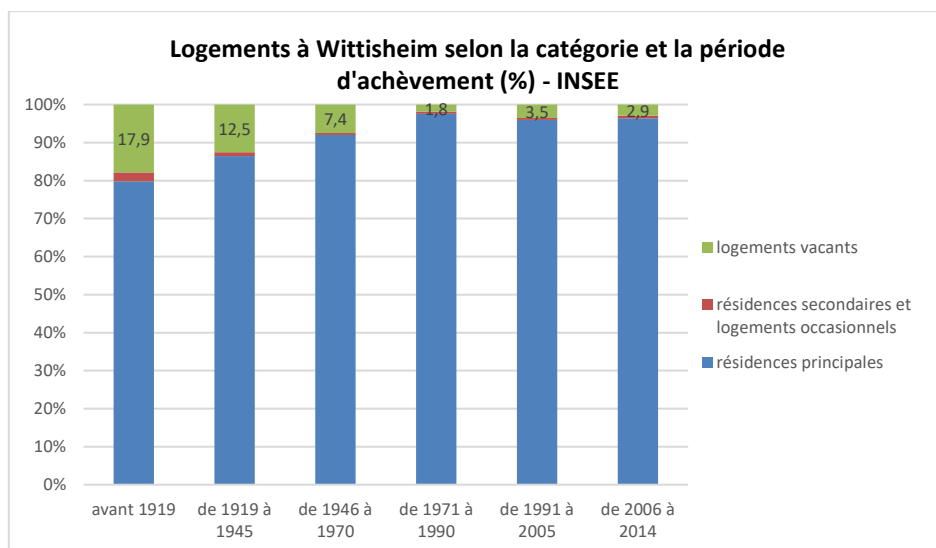
- Vacance d'obsolescence ou de dévalorisation (logements obsolètes, inadaptés à la demande car trop chers ou dévalorisés ou en attente de destruction...)
- Vacance de transformation du bien (logements en travaux de longue durée, indivision, propriétaire en maison de retraite...)
- Vacance de désintérêt économique (désintérêt pour s'occuper du bien, pas de souhait de l'occuper soi-même, mauvaises expériences locatives, pas de capacité financière à entretenir le bien...)
- Vacance expectative, qui concerne plus particulièrement les agglomérations fortement urbanisées (rétention spéculative pour transmettre aux héritiers, logements réservés pour soi...)

Le taux de vacance est un indicateur de la tension entre l'offre et la demande sur le marché immobilier. Une valeur faible indique une pénurie de logements (rareté de l'offre par rapport à la demande) et une valeur élevée indique que des logements restent inoccupés (offre trop importante ou mal adaptée). Un taux de 6% à 7% représente un marché relativement fluide.

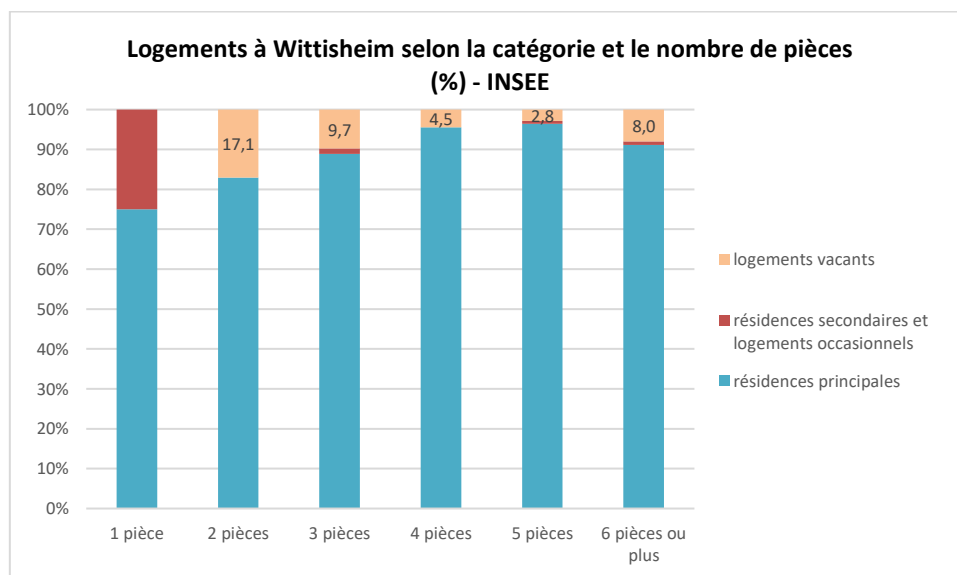
A Wittisheim, le taux de vacance en 2019 est de 6,3%, soit un équilibre entre l'offre et la demande sur le marché immobilier. Cette tendance s'observe depuis plusieurs décennies, illustrant l'attractivité de la commune. Elle s'explique également par la prédominance de l'habitat individuel récent, sur lequel la vacance est généralement très réduite et de courte durée.

Année	Nombre de logements vacants à Wittisheim	Part des logements vacants dans le parc de logements
1968	44	8,7 %
1975	23	4,7 %
1982	29	5,3 %
1990	31	5,4 %
1999	35	5,1 %
2008	46	5,8 %
2013	42	5 %
2019	56	6,3 %
Source : INSEE		

A Wittisheim, la vacance concerne plus particulièrement les logements anciens. Le taux de vacance est en effet élevé pour les logements antérieurs à 1945 alors qu'il est très faible pour les logements récents.



La vacance concerne également davantage les logements de 2 et 3 pièces avec un taux respectif de 17,1% et 9,7%. La vacance est aussi un peu élevée pour les logements de 6 pièces ou plus, avec 8%. En revanche, le marché est tendu concernant l'offre des 4 et 5 pièces. La demande est supérieure à l'offre sur ces types de bien.



8.3- Les prix de l'immobilier

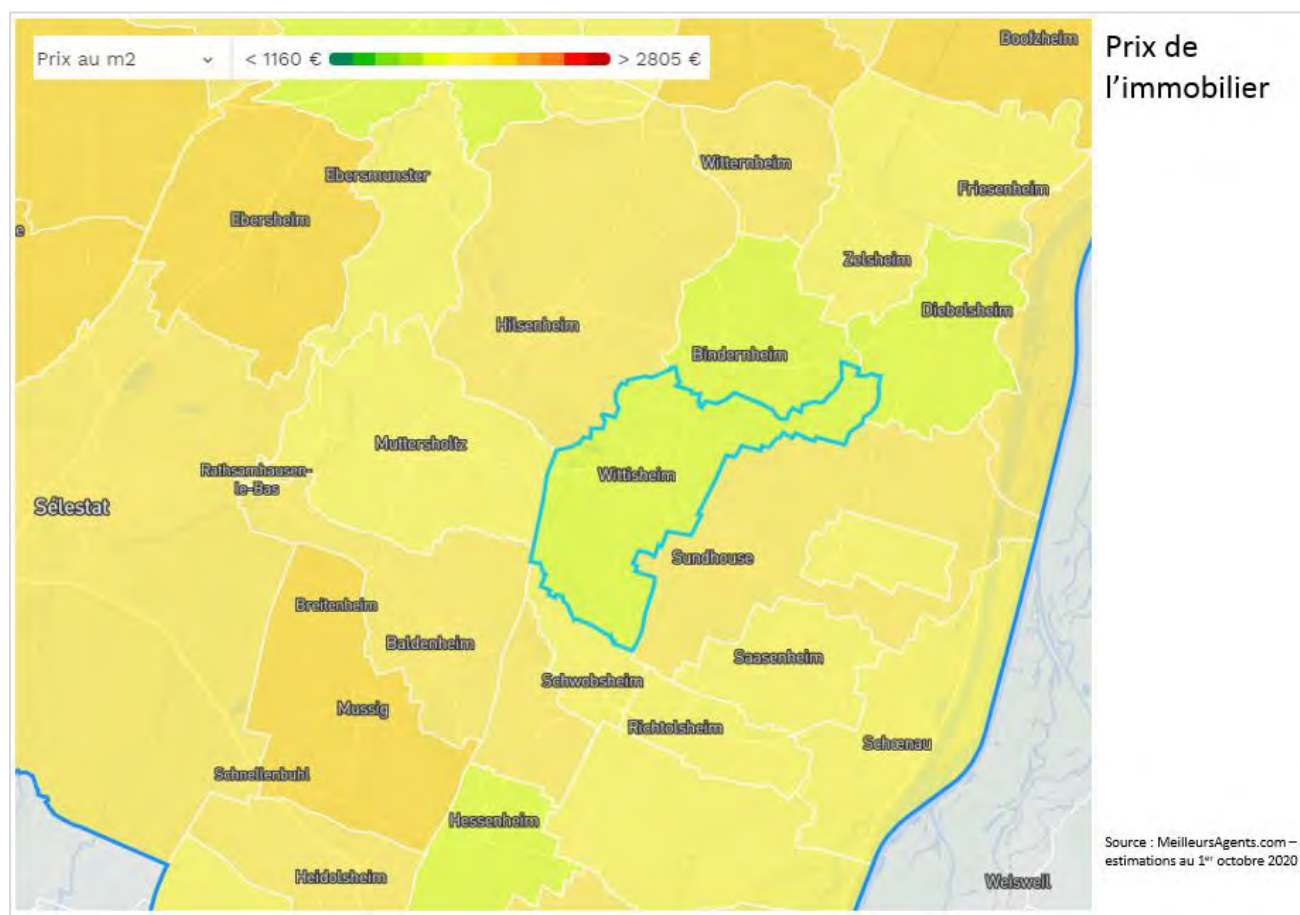
Au cours des dix dernières années, le prix de l'immobilier dans le Bas-Rhin a progressé d'environ 6%. En septembre 2020, le marché immobilier à l'échelle du département est considéré comme dynamique et le nombre d'acheteurs est supérieur de 9% au nombre de biens à vendre.

Au 1er octobre 2020, l'estimation MeilleursAgents.com du prix moyen à Wittisheim est de 1 736 euros / m², tous types de biens confondus.

Pour les appartements, le prix moyen est de 1 678 euros / m² avec des valeurs allant de 1 241 à 2 198 euros / m². Pour les maisons, le prix moyen est de 1 784 euros / m² avec des valeurs allant de 1 293 à 2 290 euros / m² selon les biens.

Wittisheim présente des prix relativement attractifs qui permettent d'attirer les populations à la recherche d'un cadre de vie agréable tout en étant à proximité des pôles urbains tels que Sélestat ou Strasbourg. L'attractivité se maintient depuis plusieurs années à Wittisheim, le démontre la croissance démographique et le solde migratoire.

Les prix de l'immobilier à Wittisheim sont légèrement moins élevés que dans certaines communes voisines telles que Muttersholtz, Baldenheim, Mussig, Hilsenheim.



Le loyer mensuel moyen à Wittisheim est de 7,2 euros / m² avec une valeur basse à 5,4 euros et une valeur haute à 8,7 euros/ m².



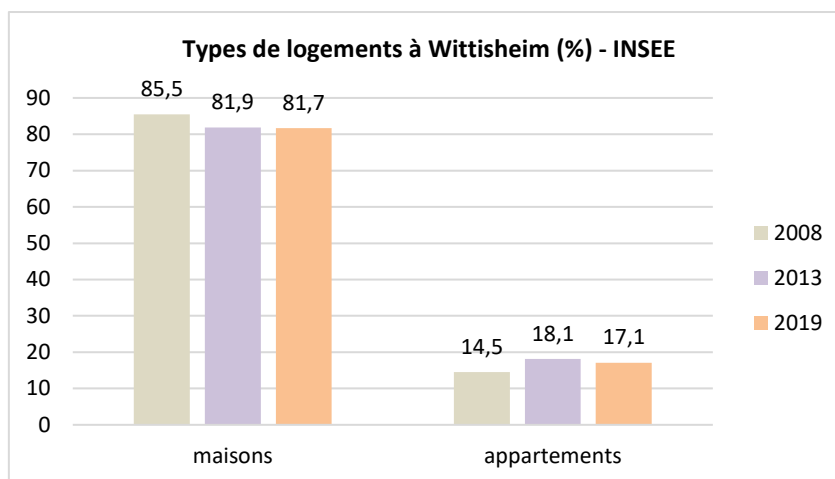
8.4- La part des appartements en légère progression

Le logement individuel est largement majoritaire à Wittisheim où il représente 81,7% du parc en 2019. Cette proportion est répandue dans les communes rurales.

La part des appartements est de 18,1%, ce qui représente 161 appartements. Cette part est en augmentation régulière. Elle démontre une tendance à la diversification des logements produits.

A titre d'exemple, sur la période 2006-2015 sur l'ensemble des logements produits, il y avait 33,6% d'appartements contre 2,5% entre 1971 et 1990.

A titre comparatif, la part des appartements à l'échelle de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim est de 21,3% en 2017, en raison d'une proportion plus importante à Marckolsheim en particulier (777 appartements soit 40,6% du parc).



Nombre de logements à Wittisheim	2008	2013	2019
Ensemble	886	824	889
Maisons	672	675	728
Appartements	114	149	161

Source : INSEE

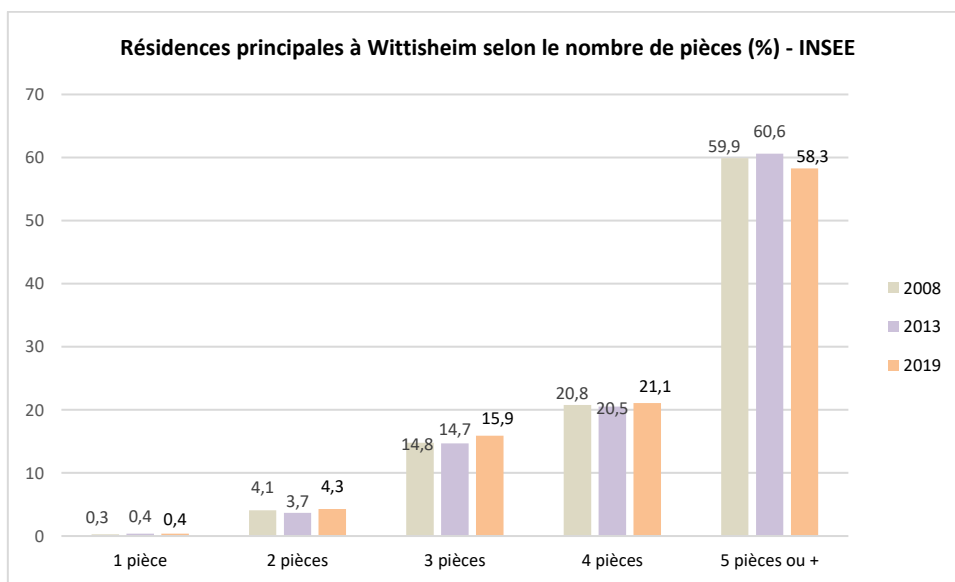
8.5- Une prépondérance des logements de grande taille

Les logements de grande taille, c'est-à-dire comportant au moins 5 pièces, sont les plus représentés à Wittisheim, avec 58,3% en 2019. Cette proportion est à mettre en relation avec la prépondérance des logements individuels sur la commune, ceux-ci disposent en moyenne d'un nombre de pièces plus important que les appartements. Le parc de logements à Wittisheim est en effet essentiellement composé de maisons, avec un grand nombre de pièces. Ceci est également à mettre en relation avec la taille moyenne des ménages qui est plus élevée à Wittisheim que sur les échelons territoriaux supérieurs illustrant une proportion plus importante de ménages avec enfants.

Ces dernières années, l'on constate toutefois diversification progressive du parc de logements. Entre 2013 et 2019, la part des résidences principales de 5 pièces ou plus a diminué au profit de celle des 3 et 4 pièces. Cette évolution est peu marquée mais la proportion est déjà relativement intéressante au regard de la taille de la commune.

Ces logements de taille intermédiaire sont importants car ils sont généralement attractifs pour les jeunes ménages et ils favorisent le parcours résidentiel local.

Les logements composés d'une seule pièce ne sont quasiment pas représentés à Wittisheim. Ceux-ci s'adressent à un public spécifique.



Nombre de résidences principales à Wittisheim	2008	2013	2019
1 pièce	2	3	3
2 pièces	31	29	35
3 pièces	109	115	131
4 pièces	154	160	175
5 pièces ou +	442	473	482
Source : INSEE			

8.6- Une faible part de logement social

Selon l'INSEE, 15 logements sociaux sont recensés sur la commune de Wittisheim en 2019.

A l'échelle de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim, la part des logements aidés représente 3,8% en 2019. Ces logements sont principalement situés à Marckolsheim avec 191 logements HLM selon l'INSEE, ce qui représente plus de la moitié de l'offre sur le territoire communautaire.

Part des logements HLM loués vides dans le parc de logements en 2019	
Wittisheim	1,8 %
CC Ried de Marckolsheim	3,8 %
Bas-Rhin	11,5 %
Source : INSEE	

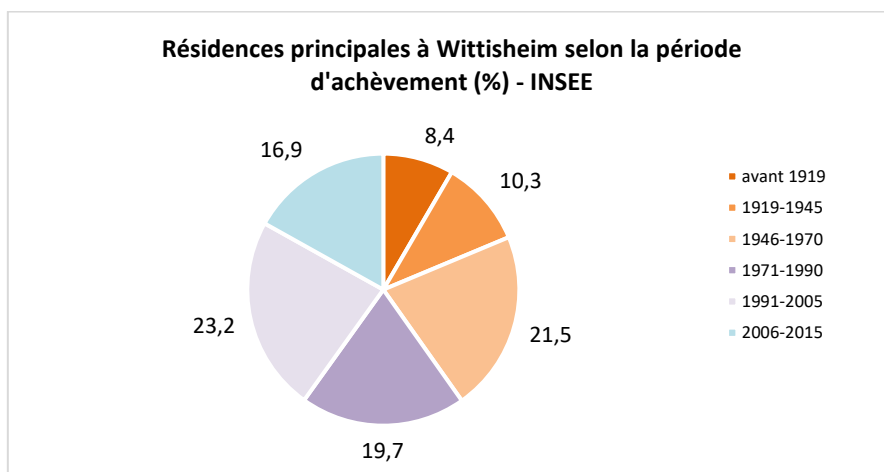
La commune de Wittisheim n'est pas concernée par l'article 55 de la loi SRU qui impose aux communes de plus de 3 500 habitants appartenant à des agglomérations de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de 15 000 habitants, une part minimale de 25% de logement social parmi les résidences principales à l'horizon 2025. Wittisheim recense un peu plus de 2 000 habitants à ce jour.

8.7- Un parc de logements relativement récent

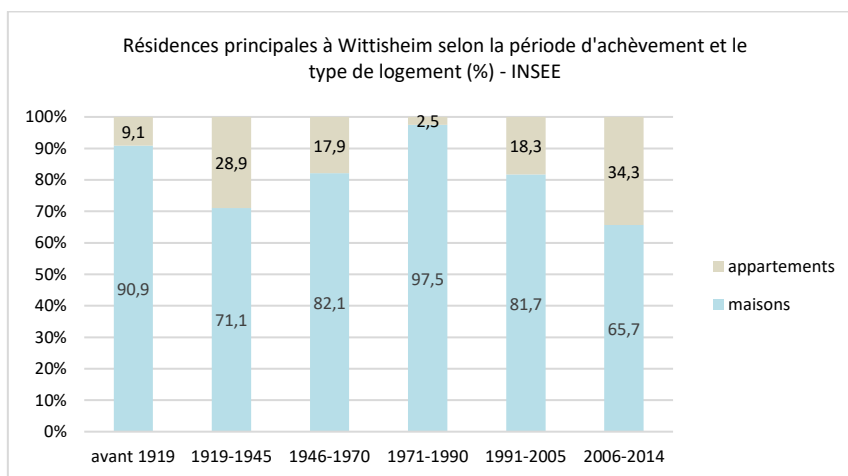
Les logements à Wittisheim ont, pour la plupart, été produits récemment, entre 1991 et 2015. En effet, 40% des logements ont été achevés sur cette période.

La période d'après-guerre (1946-1970) est également bien représentée, avec 21,5% des logements produits.

Les logements très anciens (antérieurs à 1945) représentent 18,7% du parc soit 150 logements. Ils peuvent être concernés par la vacance notamment en raison d'un manque d'attractivité (vétusté, mauvaise isolation thermique, nécessité de réaliser des travaux, etc.). Il s'agit d'un parc important pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti local et pour lutter contre l'étalement urbain en préservant et/ou en réhabilitant des logements au sein de ces édifices déjà existant.



La part des appartements dans les nouveaux logements a été plus importante sur la période 2006-2014 avec 34,3%, tandis que les maisons ont été plus largement produites au cours des années 1980 avec le développement des secteurs de lotissements pavillonnaires.



8.8- L'habitat spécifique

Habitat à destination des personnes âgées

L'offre est présente dans des communes proches (liste ci-dessous non exhaustive) :

- à Hilsenheim : 1 EHPAD
- à Rhinau : 1 EHPAD
- à Sélestat : 1 EHPA et 1 unité de soins longue durée
- à Scherwiller : 1 EHPAD
- à Châtenois : 1 EHPAD
- à Kintzheim : 1 EHPAD
- à Strasbourg : maisons de retraite publiques et privées, résidences services non médicalisées.

Habitat à destination des jeunes et étudiants

L'on comptabilise seulement 41 logements d'1 pièce sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim.

L'offre se concentre principalement sur Strasbourg (résidences étudiantes et plus de 19 000 logements de 1 pièce).

Accueil des gens du voyage

La commune de Wittisheim n'est soumise ni à l'obligation de création d'une aire permanente d'accueil, ni à celle de création d'une aire de grand passage. Aucune aire n'est présente sur le territoire communal.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage (SDAGV) 2019-2024 ne prévoit pas d'objectif pour le territoire de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim.

Habitat indigne ou très dégradé

La communauté de communes du Ried de Marckolsheim présente un taux de logements potentiellement indignes de 2,93% (contre 2,57% pour la moyenne départementale).



ACTIVITES ECONOMIQUES

9.1- Une offre en commerces et services de proximité au sein du village

Wittisheim dispose d'une dizaine de commerces et services de proximité répondant aux besoins de premières nécessités des habitants, par exemple : tabac-presse-loto-pressing-papeterie, boucherie-charcuterie-traiteur, boulangerie-pâtisserie, maison de thé, confiserie, coiffure, chaussures, magasin de bricolage, garage, etc.

Cette offre de proximité est en cohérence avec la taille de la commune.

Concernant les professions de santé, on recense notamment : un cabinet médical, un orthophoniste, deux sophrologues, des infirmières libérales, un dentiste, un kinésithérapeute.

9.2- Présence de plusieurs entreprises

L'on dénombre à Wittisheim quelques activités économiques : entreprise de travaux agricoles, entreprise d'entretien et réparation automobile, quelques exploitations agricoles, un horticulteur.

L'artisanat est représenté par les activités suivantes : un céramiste et quatre artistes peintres.

9.3- L'activité touristique

L'on dénombre quatre établissements de restauration à Wittisheim (restaurant, magasin-traiteur, ferme auberge, snack-bar) et cinq gîtes.

La commune s'inscrit au cœur du Grand ried, territoire propice au tourisme nature et de découverte (en particulier randonnées et activités aquatiques).

Le patrimoine bâti et naturel constitue la principale attraction du territoire (notamment : abbatale Saint-Maurice à Ebersmunster, église Saint-Martin à Erstein, château d'Osthause, tumuli à Ohnenheim, chapelle romane Saint-Ulrich du Holzbad à Westhouse, plusieurs réserves naturelles).

Des lieux atypiques sont également à découvrir tels que : les écluses à Gerstheim et Rhinau, la sucrerie raffinerie d'Erstein, la centrale hydroélectrique à Marckolsheim, le belvédère touristique avec vue sur la passe à poissons à Gerstheim, parcs et jardins.

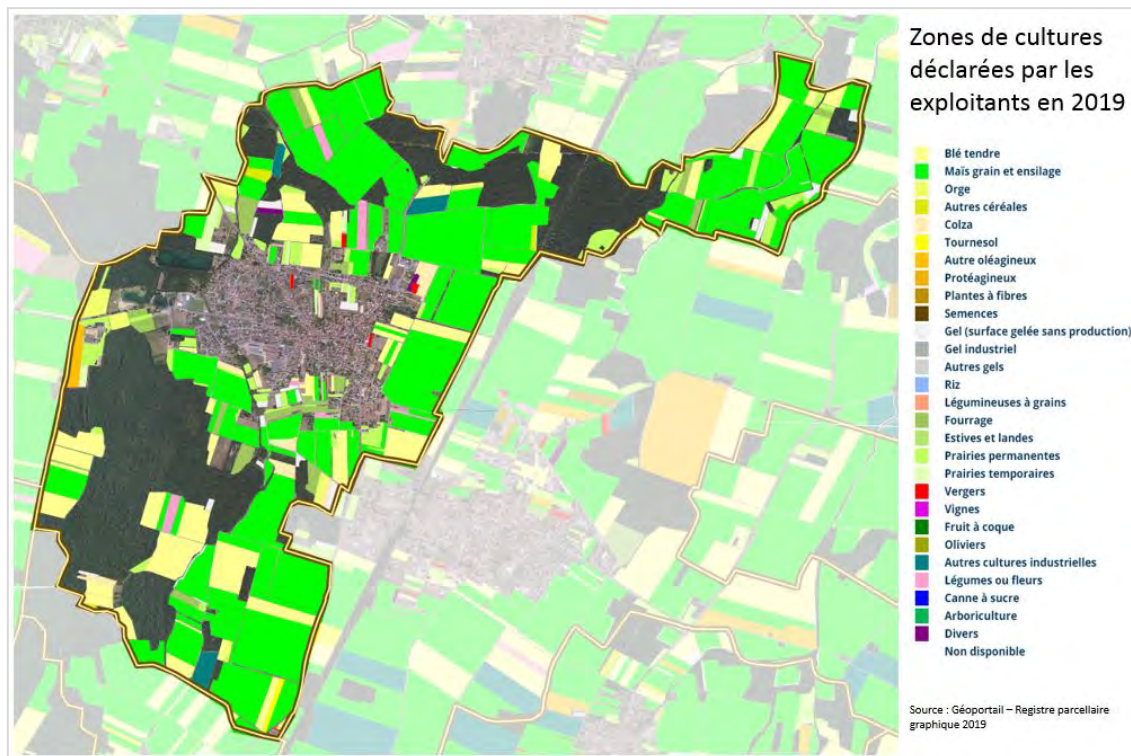
L'on recense également plusieurs musées (Grussenheim, Marckolsheim, Benfeld, Erstein, Boofzheim, Ohnenheim).

9.4- L'activité agricole et forestière

Activité agricole

Le territoire communal fait partie des IGP (indications géographiques protégées) suivantes : crème fraîche fluide d'Alsace, miel d'Alsace, pâtes d'Alsace, volailles d'Alsace.

En termes de surfaces, la culture du maïs apparaît prépondérante sur le territoire de Wittisheim, comme sur l'ensemble de la plaine d'Alsace.



La Surface Agricole Utilisée (SAU) comptabilisée dans le tableau ci-dessous correspond aux exploitations ayant leur siège sur la commune. C'est-à-dire que la SAU située en dehors de la commune mais gérée par une exploitation ayant son siège à Wittisheim, est également prise en compte. A l'inverse, une exploitation non implantée sur une autre commune mais possédant des terres à Wittisheim n'est pas prise en compte ici.

En 2020, l'on dénombre 15 exploitations agricoles installées à Wittisheim (contre 42 en 1988). La SAU totale de ces exploitations s'élève à 604 ha à la même date et elle concerne essentiellement des terres labourables et notamment dédiées à la culture céréalières (maïs et blé).

Données générales des exploitations agricoles ayant leur siège à Wittisheim	1988	2000	2010
Exploitations agricoles ayant leur siège sur la commune	42	25	13
Cheptel (unité gros bétail alimentation totale)	371	266	271
Surface Agricole Utilisée (SAU)	574 ha	569 ha	569 ha
SAU en terres labourables	465 ha	499 ha	508 ha
SAU en cultures permanentes	3 ha	2 ha	4 ha
SAU toujours en herbe	104 ha	64 ha	57 ha
Orientation technico-économique de la commune (production dominante)	nc	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage

Source : Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010 – Agreste – Ministère en charge de l'agriculture



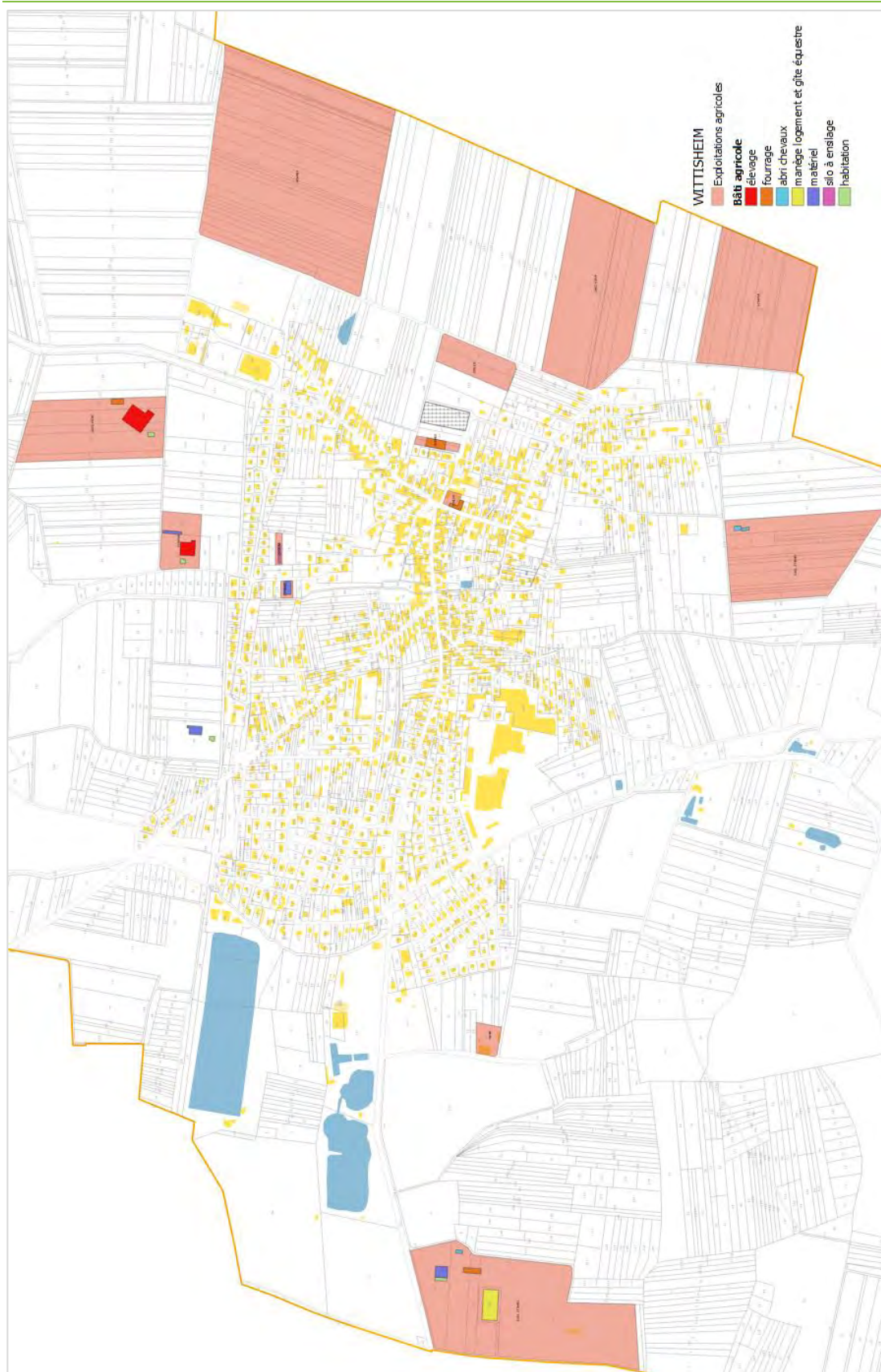
Malgré la baisse du nombre d'exploitations au fil des années, l'agriculture reste un secteur économique important sur la commune de Wittisheim. La concertation agricole a permis de recenser les exploitations ci-dessous ainsi que leur éventuels projets.

Exploitation	Activités	SAU / Cheptel	Localisation	Projet à l'échéance du PLU	Autres informations
1	Elevage et polyculture	161 ha dont 85 ha à Wittisheim 88 vaches laitières + 150 veaux et génisses	4 rue de la Mairie	Néant	Habitation sur lieu d'exploitation Succession assurée ICPE soumise à autorisation
2	Centre équestre	65 ha dont 41 ha à Wittisheim 51 équins	nc	Construction d'un hangar pour fourrage Déplacement de la fumière sous le bâtiment Section 41 n°4-124-5-6	Habitation sur lieu d'exploitation Succession assurée RSD
3	Elevage et polyculture	874 ha dont 65 ha à Wittisheim 50 bovins viande + autruches	nc	Néant	Habitation sur lieu d'exploitation Succession incertaine ICPE soumise à déclaration
4	Entreprise de battage	Néant	nc	Néant	Exploitant pluriactif Succession incertaine
5	Polyculture et viticulture	95 ha dont 90 ha à Wittisheim	nc	Néant	Habitation sur lieu d'exploitation Succession non assurée
6	Céréales	Pas de SAU à Wittisheim	Siège transféré à Schwobsheim	Néant	Exploitant pluriactif
7	Céréaliier	25 ha dont 150 ares à Wittisheim	Siège d'exploitation à Artolsheim	Néant	Exploitant pluriactif Succession assurée
8	Apiculture		Siège d'exploitation à Wittisheim	Projet de réalisation d'un logement de fonction	

Source : Concertation agricole octobre 2018 – via réunion et questionnaire

Activité forestière

Néant.



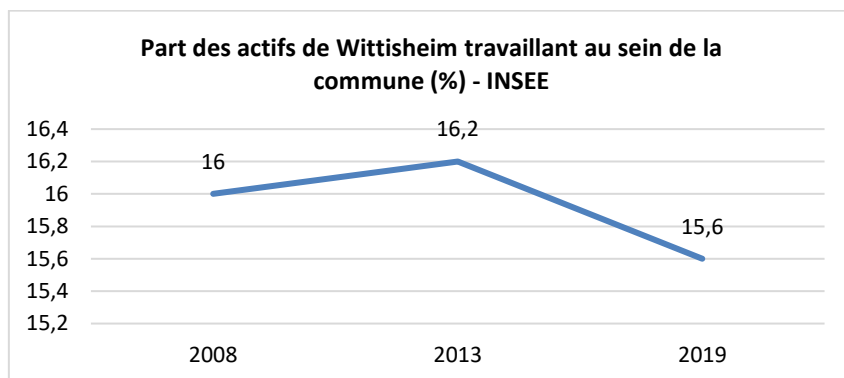
EMPLOIS

10.1- Une large majorité d'actifs travaillant en dehors de la commune

En 2019, 84,4% des actifs de Wittisheim travaillent en dehors de la commune, et ce taux a baissé par rapport aux années précédentes.

La part des actifs résidant et travaillant à Wittisheim est passée de 16,2% en 2013 (152 actifs) à 15,6% en 2019 (146 actifs).

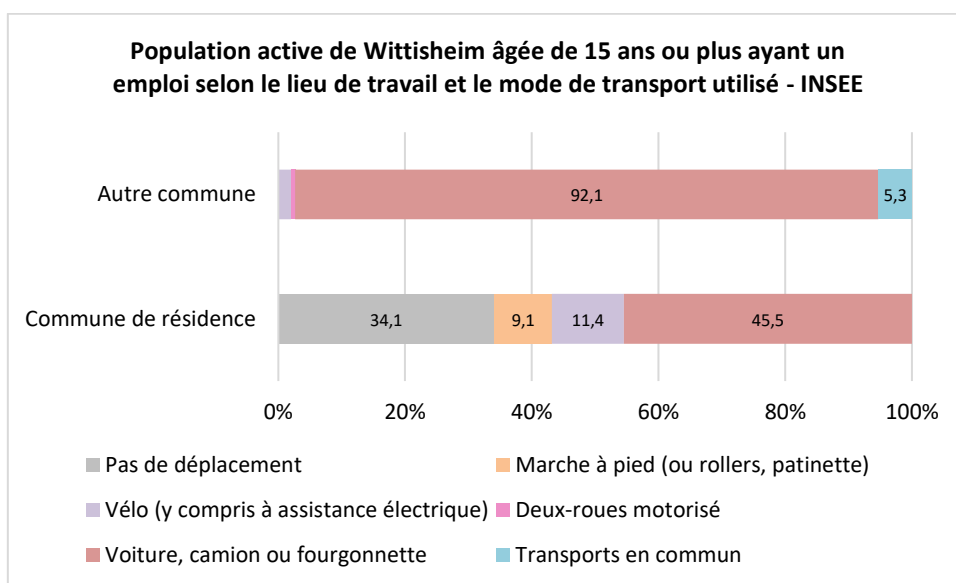
A l'échelle de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim, les actifs sont environ 18% à travailler dans leur commune de résidence.



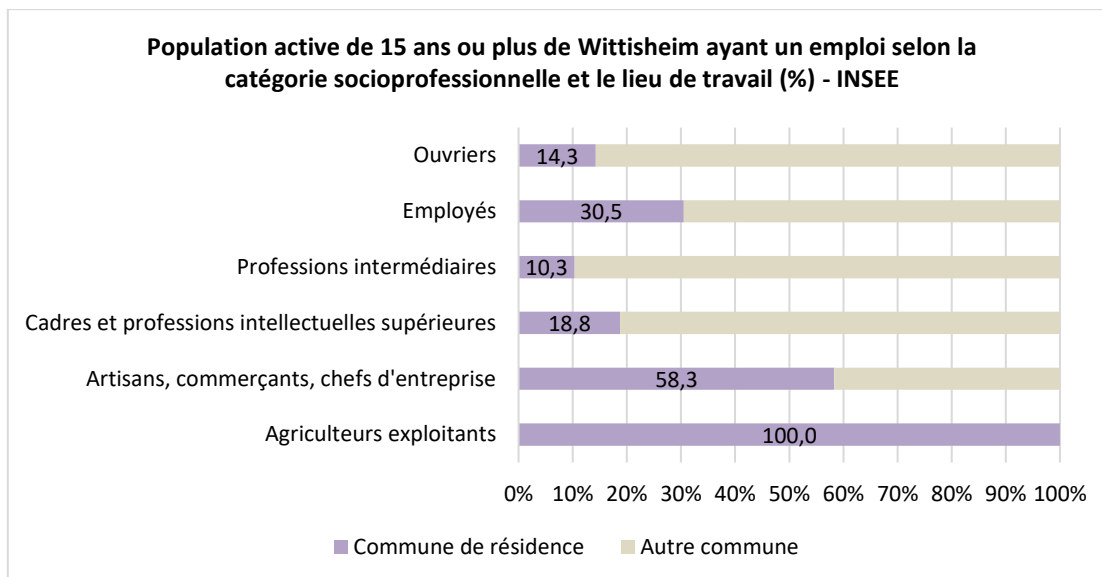
La quasi-totalité des actifs travaillant en dehors de la commune utilise la voiture pour se rendre sur leur lieu de travail (92,1%). Les transports en commun représentent 5,3% des déplacements domicile-travail.

Pour les actifs travaillant à Wittisheim, la voiture représente 45,5% des déplacements domicile-travail tandis que le vélo représente 11,4% et la marche 9,1%. Une part importante d'actifs travaille à domicile (34,1% sans déplacement).

Le développement de l'emploi local (dont le télétravail) est un enjeu majeur pour la réduction des déplacements carbonés. Il ne s'agit pas forcément de créer de l'emploi local, bien que cela contribue à l'attractivité des communes. Il s'agit aussi de créer de bonnes conditions pour permettre le télétravail, d'où l'enjeu du déploiement de la fibre.



Enfin, les professions intermédiaires, les ouvriers et les cadres et professions intellectuelles supérieures et les employés sont les catégories socioprofessionnelles les plus représentées parmi les actifs travaillant en dehors de la commune. A l'inverse, les actifs qui résident et travaillent à la fois à Wittisheim sont davantage représentés chez les agriculteurs, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

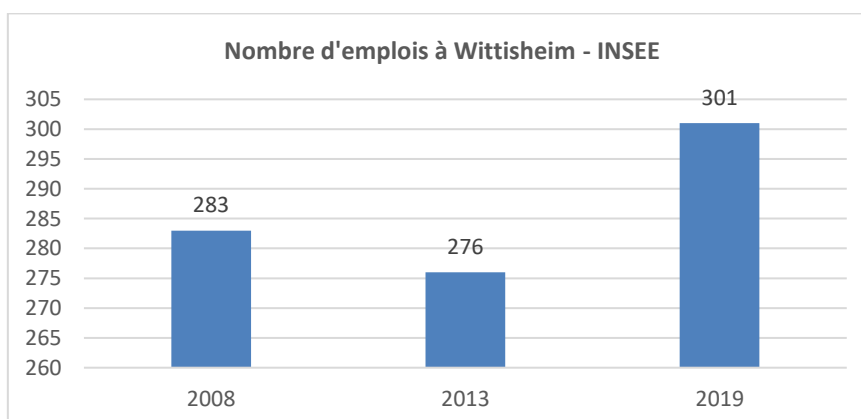


10.2- Un nombre d'emplois en progression

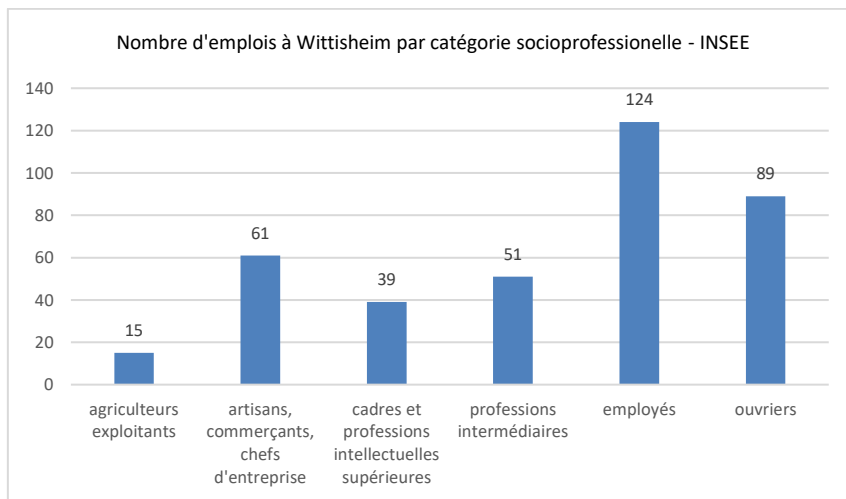
L'indicateur de concentration d'emploi correspond au nombre d'emplois sur la commune pour 100 actifs qui y résident.

A Wittisheim, cet indicateur est de 32,2 en 2019. Cela signifie que la commune dispose d'un nombre d'emplois inférieur au nombre d'actifs résidant sur la commune. Celle-ci présente donc un caractère majoritairement résidentiel.

Alors que le nombre d'emplois sur la commune avait diminué entre 2008 et 2013, l'on constate une légère progression ces dernières années, avec 25 emplois supplémentaires entre 2013 et 2019.



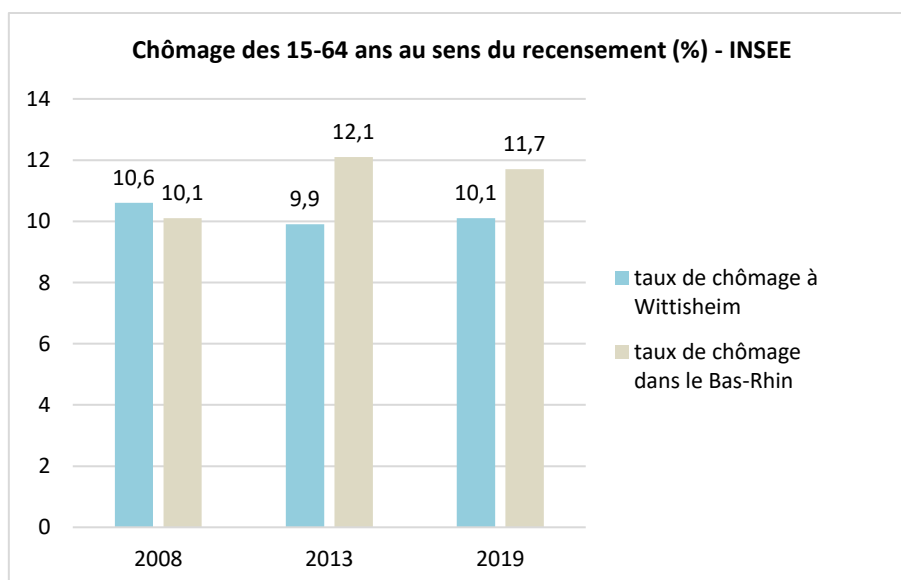
Parmi les emplois présents à Wittisheim, ceux correspondant à la catégorie socioprofessionnelle des employés sont les plus nombreux avec 124 emplois (soit 32,7% des emplois). Viennent ensuite les ouvriers avec 89 emplois (soit 23,5%) puis les artisans, commerçants et chefs d'entreprise avec 61 emplois (soit 16,1%).



10.3- Un nombre stable de chômeurs

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (personne en âge de travailler et qui travaille ou souhaite travailler).

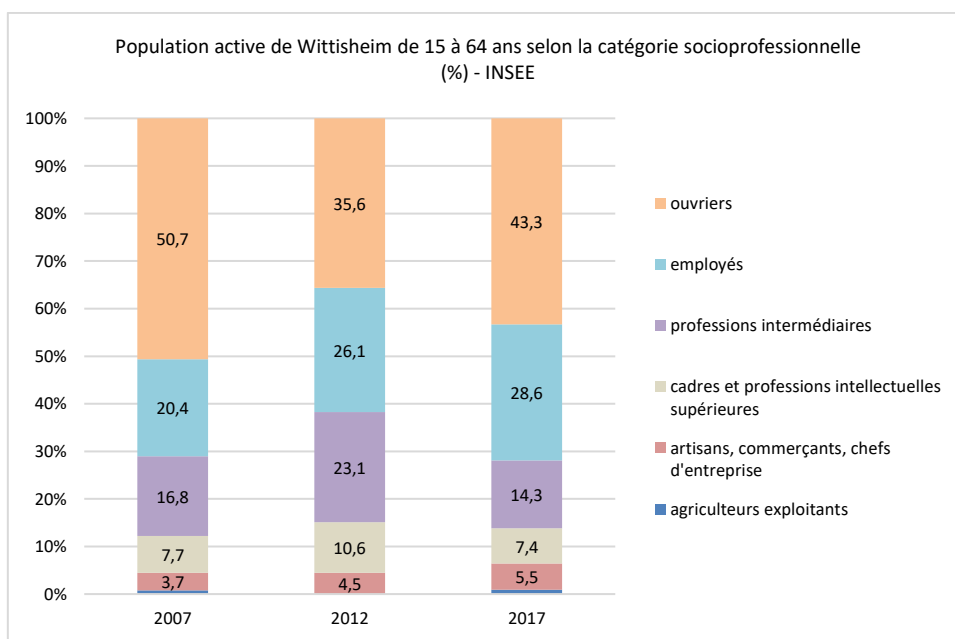
A Wittisheim, le taux de chômage est relativement stable et se situe autour de 10,1% en 2019. Cette valeur inférieure à la moyenne départementale et nationale est courante dans les communes à dominante résidentielle situées à distance des pôles économiques et au sein desquelles l'habitat individuel prédomine.



10.4- Les ouvriers, les plus représentés dans la population active communale

En 2017, les ouvriers représentent 43,3% des actifs à Wittisheim et constituent la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée sur la commune. Les employés, avec 28,6%, constituent la deuxième catégorie la plus représentée et les professions intermédiaires, la troisième, avec 14,3%.

Si l'on compare les années 2007 et 2017, on observe une augmentation de la part des employés au détriment de celle des ouvriers, illustrant le phénomène de « tertiarisation » de la société.



10.5- Des revenus un peu moins importants

La médiane du revenu disponible par unité de consommation à Wittisheim est de 21 810 euros en 2017. Cette médiane est moins élevée que celle observée sur le territoire communautaire et départemental mais un peu plus élevée que celle du territoire national.

Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2017	
Wittisheim	21 810 euros
CC Ried de Marckolsheim	22 620 euros
Bas-Rhin	22 090 euros
France métropolitaine	21 110 euros
Source : INSEE	

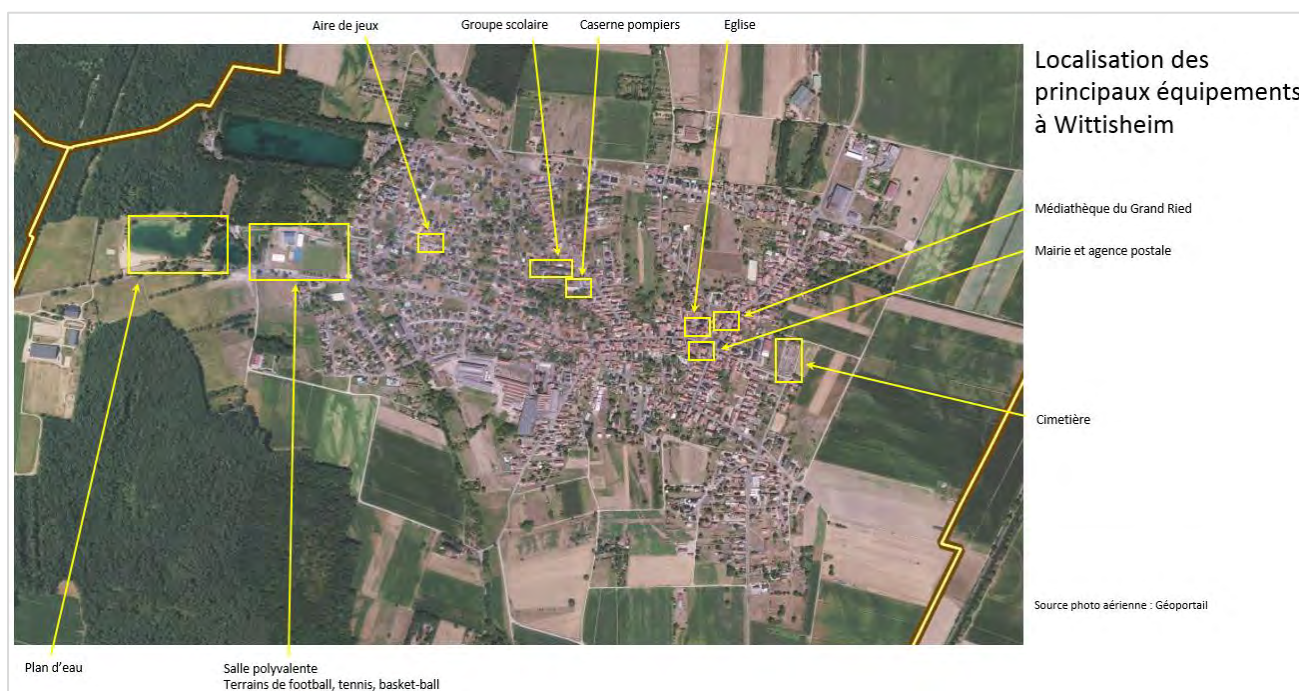
9- EQUIPEMENTS PUBLICS ET VIE SOCIALE

11.1- Les équipements

Wittisheim dispose d'une offre en équipements en cohérence avec la dimension de la commune, et qui participe à la qualité de vie et à l'attractivité de la commune.

Les équipements présents à Wittisheim sont :

- Mairie
- Agence postale communale
- Salle polyvalente
- Ateliers municipaux
- Caserne de pompiers
- Maison forestière
- Eglise
- Cimetière
- Terrain de tennis (rue de Muttersholtz)
- Aire de jeux (rue des Poiriers)
- Médiathèque intercommunale du Grand Ried
- Terrain de football avec club-house et vestiaires
- Plan d'eau avec aire de jeux pour enfants
- Tables de pique-nique
- Terrains de volley
- Vestiaires
- Sentier botanique



Les équipements scolaires

Le groupe scolaire « Entre Ill et Rhin » est situé 25 rue de Hilsenheim : 100 élèves en maternelle et 133 élèves en élémentaire dont 11 élèves en classe ULIS. Une classe a fermé en 2016.

Le collège est situé à Sundhouse. Le lycée est situé à Sélestat.



L'accueil périscolaire est assuré par l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin missionnée par la communauté de communes du Ried de Marckolsheim qui en a la compétence. Les lieux d'accueil sur le territoire communautaire sont les suivants : Marckolsheim, Elsenheim, Heidolsheim, Richtolsheim, Sundhouse, Wittisheim, Hilsenheim.

Les équipements sur le territoire de la communauté de communes

Liste non exhaustive

- Multi-accueil à Marckolsheim
- Maison de l'enfant à Sundhouse
- Maison de retraite à Hilsenheim

11.2- Le tissu associatif

Le tissu associatif participe à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité de la commune et favorise le lien social. L'on recense à Wittisheim 19 associations culturelles et sportives dynamiques (notamment : badminton, football, volley, moto, pétanque, chorale, etc.).

Le tissu associatif est facteur de lien social et favorise la qualité du cadre de vie et l'attractivité de la commune.

10- PATRIMOINE

12.1- Patrimoine bâti

La commune de Wittisheim présente de nombreux édifices remarquables tels que le presbytère, l'école primaire mixte, la mairie, l'église paroissiale Saint-Blaise, le cimetière, des fermes du 18ème et 19ème siècle.

L'inventaire ci-dessous décrit quelques éléments.

Edifices inventoriés à Wittisheim par la base de données Mérimée		
Désignation	Localisation	Commentaire
Presbytère	14 rue du Presbytère	Sur le fonds cadastral de 1830, la parcelle est occupée par un bâtiment communal implanté et positionné différemment de l'existant, probablement un précédent presbytère. En conséquence l'édifice actuel est postérieur à 1830 et a probablement été construit au cours du 2e ou 3e quart du 19e siècle. Il en est de même pour la buanderie, le hangar et l'étable qui semblent avoir fait l'objet de restauration ou de reconstruction dans le cours du 20e siècle. Edifice en maçonnerie enduite de plan quadrangulaire en retrait de la voie publique. Il dispose d'un demi sous-sol, d'un rez-de-chaussée surélevé avec perron, d'un étage carré. Un toit à croupes rue couvre la construction. Fenêtres et portes sont munies de chambranles en grès. Celui de l'entrée principale, qui prend place sur la façade côté rue, est surmonté d'un fronton triangulaire légèrement saillant. Ce matériau est également employé pour la réalisation du soubassement, du perron, des bandeaux et des chaînes d'angle.
Ferme	4 rue de Bindernheim	Il semble que le bâtiment figurant sur le fonds cadastral de 1830 et celui en place actuellement ne font qu'un. Les poteaux corniers épais ainsi que les petites croix-de-Saint-André militent en faveur d'une édification prenant place dans le courant du 18e siècle. Le piédroit millésimé (1746) de porte piétonne conservée tend à appuyer cette hypothèse. Des travaux modificatifs exécutés à la limite 19e siècle 20e siècle sont à l'origine des grandes baies à l'étage en surcroît. Les dépendances présentes ont vu le jour dans le courant du 20e siècle. Logis en pan de bois à un pignon sur rue. En rez-de-chaussée, il est muni d'un étage en surcroît et est couvert d'un toit à longs pans. Le pan de bois dispose de poteaux corniers épais, de petites croix-de-Saint-André. L'exploitation conserve une étable et un séchoir édifiés entre la seconde moitié du 19e siècle et la 1ère moitié du 20e siècle. Des piédroits en grès de porte piétonne ou charretière, avec millésime et nom d'un des maîtres d'ouvrage successifs (Fernand .1746. Doll), ont été conservés en place.
Ferme	10 rue de Bindernheim	Sur le fonds cadastral de 1830, l'exploitation se compose d'un logis et d'un autre bâtiment probablement une grange et étable. La présence d'une inscription millésimée, malheureusement en grande partie masquée, permet de situer la construction de l'habitation dans le 2e quart 19e siècle (1829). Les dépendances existantes ont pris place au cours de la 1ère moitié 20e siècle, voir plus tard. Maison totalement en pan de bois disposant d'un étage carré. Un toit à pans et demi-croupe, pignon tourné sur rue, la couvre. Le pan de bois présente des sablières de plancher moulurées et des poteaux corniers épais. Le millésime et les noms des maîtres d'ouvrage prennent place dans un cartouche agrémenté de rouelles et surmonté d'une croix. Partiellement masqué, Il est gravé sur l'un des poteaux corniers de l'étage carré côté rue (FRANZ / JOSEPH / / THERESIA / ERHART / 1829).



Ferme	6 rue des Sœurs	L'exploitation figure sur le fonds cadastral de 1830 accompagnée de dépendances qui depuis ont été supprimées ou profondément transformées. Celles-ci ont vraisemblablement été bâties avec le logis dans la 1ère moitié du 19e siècle. Les modifications ont été exécutées dans le milieu du 20e siècle. Une inscription gravée dans un cartouche prend place sur un poteau cornier de l'étage côté rue. Elle semble comporter une date (1813 ?) qui situerait l'édification du logis dans le 1er quart du 19e siècle ou dans la 1ère moitié. Abandonné, il est en ruine et menace de disparaître. Totalement en pan de bois, l'habitation dispose d'un étage carré. Un toit à pans, avec demi-croupe, la couvre. Elle présente un pignon sur rue. A l'exclusion des fenêtres de l'étage carré donnant sur la voie publique qui sont munies de chambranles, les baies sont à arc segmentaire et disposent d'appuis saillants moulurés. En rez-de-chaussée le hourdis est constitué de briques crues ou cuites. A l'étage le pisé a été privilégié. Le pan de bois comporte des poteaux corniers épais, des petites croix-de- Saint-André en allèges et des sablières de plancher haut et bas moulurées. L'inscription gravée dans un cartouche est difficilement lisible (BLES / (M) ENRAT / MARIA / SPEITEL ? / 1815 ?). Des auvents présents sur trois niveaux subsistent sur le pignon principal. Un séchoir est conservé.
Ferme	3 rue de la Mairie	L'exploitation agricole reprend un fonds ancien légèrement différent du plan actuel. L'inscription et le millésime gravés sur le panneau plaqué sur le poteau cornier de l'habitation situe la reconstruction de la ferme au début du 3e quart du 19e siècle (1850). La grange accolée qui prolonge le logis semble dater de la même époque. Quelques transformations mineures entreprises dans le cours du 20e siècle ont légèrement modifié l'aspect initial de l'exploitation. Désaffectée, elle paraît menacée. Adoptant un plan en L en bordure d'une cour ouverte, cette exploitation agricole se compose d'un logis et d'une grange accolée perpendiculairement à son extrémité arrière. En pan de bois en totalité, le logis est en rez-de-chaussée et dispose d'un étage en surcroît. Il se présente en pignon sur rue. Une toiture à longs pans et demi-croupe le couvre. Une lucarne passante disposée axialement prend place sur le mur gouttereau. Le panneau en bois est appliqué sur le poteau cornier à l'angle sud-ouest du logis. Orné de rouelles à motif cruciforme dans sa partie haute et d'un cœur dans sa partie basse, il comporte une date et les noms des maîtres d'ouvrage (BAPTIST/ SCHAUNER/CATHARINA/BAUMELER/1850). Des piédroits en grès, à amortissement en bulbe, de porte piétonne et charretière ont été maintenus.
Ecole primaire mixte	3 place de la Mairie	Ainsi que l'indique le fonds cadastral de 1830, une propriété privée occupait précédemment la parcelle. En raison de nombreuses similitudes architecturales avec d'autres édifices de même ordre dans le canton, il est fort probable que l'école a été bâtie vers le milieu du 19e siècle sur la base de plans et les directives de l'architecte de l'arrondissement de Sélestat, Antoine Ringeisen. Les lucarnes découlent de travaux modificatifs menés au cours de la seconde moitié du 20e siècle. Construction de plan rectangulaire régulier placée en angle de rues. En maçonnerie enduite, elle présente sur le domaine public un mur pignon de trois travées et un mur gouttereau de dix travées. Disposant d'un étage carré qui couvre un toit à longs pans, elle est munie de baies à chambranles en grès. A la différence des ouvertures de l'étage carré, celles du rez-de-chaussée disposent d'un meneau et sont jumelées. Une autre fenêtre jumelée en plein cintre ainsi que des oculi occupent le haut du pignon sur rue et surplombent une table comportant à l'origine l'indication de la fonction de l'édifice. Deux portes à fronton triangulaire précédées de perrons desservent les locaux depuis la façade longitudinale sur rue. Un soubassement, des chambranles, un bandeau, des chaînes d'angle, en grès animent les façades.
Mairie	1 rue de l'Eglise	La mairie du 4e quart du 19e siècle reprend l'emplacement d'un édifice public antérieur faisant probablement office de maison commune ainsi que le révèle le fonds cadastral de 1830. Le bâtiment a fait l'objet d'une rénovation globale en 1986. Les dates qui commémorent ces événements figurent sur une table prenant place sur la façade principale. Bâtiment de plan quadrangulaire régulier en maçonnerie enduite. Placé en angle de rues, il comprend un sous-sol partiel, un étage carré. Le toit à longs pans qui le couvre présente sur le domaine public un pignon ainsi qu'un gouttereau. Un porche rentrant à triple ouverture occupant la base d'un avant-corps central légèrement hors-œuvre, dessert l'édifice. Les baies en rez-de-chaussée sont munies d'un chambranle à fausse clef. Celles de l'étage carré disposent d'un arc mouluré en plein cintre avec agrafe surmontée d'un petit motif en palmette. En façade principale une table implantée à l'étage carré, entre les baies à entablement de l'avant-corps, comporte un écu aux armes de la ville accompagné de l'inscription Mairie et des millésimes 1892-1986. Les chaînes d'angle avec ou sans bossages rustiques, le soubassement, les bandeaux,



		les rives et corniches, les chambranles, ont été exécutés en grès. Avant les travaux de rénovation, le côté gauche du rez-de-chaussée abritait le matériel d'incendie. Les portes à battants ont été supprimées au profit de fenêtres. C'est au cours de cette opération qu'a été accolée à l'arrière l'aile en rez-de-chaussée bordant la rue de la mairie.
Ferme	10 rue du Presbytère	L'exploitation agricole reprend un fonds ancien légèrement différent du plan actuel. Le millésime 1836, figurant dans l'inscription gravée sur le poteau cornier, situe la restructuration de la ferme dans le 2e quart du 19e siècle. Hormis le séchoir qui semble dater de la seconde moitié du 19e siècle, les autres dépendances ont été bâties vers le milieu du 20e siècle. Primitivement totalement en pan de bois, ce logis comprend un sous-sol partiel et un étage carré. Il présente un pignon sur rue. Un toit à longs pans, le couvre. Les portions de murs gouttereaux et de murs pignons en maçonnerie résultent de réfections qui ont concerné également le pan de bois à l'étage de la façade sur rue. Une copie du cartouche avec les noms des maîtres d'ouvrage et la date prend place sur le poteau cornier de l'étage côté rue (ELISABET / NEFF / WITTIB / VON / BLAS / SEILER / 1836). Des piédroits de porte charretière en grès, à amortissement en bulbe et décor de feuillage en bas-relief, sont conservés. L'édifice a été fortement restauré.
Ferme	5 rue du Cimetière	L'exploitation figure sur le fonds cadastral de 1830 à quelques dépendances près comme le hangar, l'étable, le séchoir. Celles-ci ont vraisemblablement été bâties en partie au cours de la seconde moitié du 19e siècle et en partie au cours du 20e siècle. Le logement pourrait avoir été reconstruit ou aménagé durant ces périodes plus tardives. Le logis à pignon sur rue comprend un sous-sol et un rez-de-chaussée en maçonnerie enduite surélevé desservi par un perron, un étage carré en pan de bois. Un toit à longs pans le couvre. Les ouvertures en rez-de-chaussée sont munies de chambranles en grès. Le pan de bois dispose de poteaux corniers épais. Le logement secondaire, partiellement en pan de bois, possède un étage carré. Un toit à pans le couvre. Un des longs pans présente côté cour un débord plus marqué faisant fonction d'auvent. Hangar, étable, grange, séchoir, prennent place sur l'arrière et adoptent avec les logis un plan en U s'appuyant sur une cour ouverte.
Eglise paroissiale Saint-Blaise	Rue de l'Eglise	De l'église ancienne il ne subsiste que la tour de croisée qui remplit actuellement les fonctions de chapelle baptismale et de clocher. Ce lieu de culte, donnée à l'abbaye d'Ebersmunster au 10e siècle, disposait d'un recteur dans le 4e quart du 14e siècle. Agrandie à l'époque gothique par l'adjonction d'un chœur à pans et contreforts, elle fait l'objet de travaux à la fin du 16e siècle et à nouveau en 1730 (travaux historiques). C'est dans ce second quart du 18e siècle qu'une nef nouvelle voit le jour. Cet édifice figure sur le plan cadastral de la commune de 1830, encore entouré de son cimetière. Exigu, probablement vétuste, le bâtiment est repris au cours du 2e quart du 19e siècle, entre 1832 et 1835 (travaux historiques) puis remanié à la fin de celui-ci, entre 1881 et 1884 (travaux historiques). Fortement malmenée par la Seconde Guerre mondiale, l'église est reconstruite et agrandie en 1963 sur la base des plans et les directives de l'architecte de Sélestat, Paul Kieffert (travaux historiques). Le vaisseau découle en grande partie du 19e siècle tandis que le transept, le chœur, les sacristies et le haut du clocher résultent des campagnes menées dans le 3e quart du 20e siècle. La partie basse avec l'arc triomphal remonte en partie probablement à l'époque romane. L'édifice actuel, non orienté, est l'aboutissement de multiples reconstructions et agrandissements. Il se compose d'un vaisseau de quatre travées à l'extrémité duquel prend place un transept saillant et un chœur à chevet plat aveugle bordé de part et d'autre par une sacristie et un débarras. Hors-œuvre, la tour clocher s'appuie contre le mur gouttereau occidental du vaisseau, à hauteur de la troisième travée de fenêtre. De plan quadrangulaire, elle conserve dans la partie inférieure de sa façade les vestiges très remaniés de l'arc triomphal primitif. Le fond est obturé par le monument aux morts communal. Son extrémité supérieure est occupée par la chambre des cloches percée sur les quatre faces par une baie géminée. Un portique monumental à fronton triangulaire reposant sur des pilastres et des colonnes toscanes abrite l'accès principal, une porte en plein cintre précédée d'un perron. A l'exclusion des baies de la sacristie, du débarras et des portes latérales du vaisseau, les ouvertures de l'édifice cultuel sont en plein cintre. Seules celles liées à la campagne menée au cours du 19e siècle disposent de chambranles. Hormis les volumes annexes, la construction est couverte par des toitures à pans. Vaisseau et chœur plafonnés sont démunis d'arc triomphal. Une tribune d'orgue avec garde-corps en bois occupe le fond. Côté est on accède depuis la nef à la base de la tour clocher. Voutée en berceau brisé, elle conserve apparents les départs de l'arc triomphal, un bandeau chanfreiné, un chambranle de porte mouluré à linteau en arc déprimé. En comble son



		parement ouest porte encore le témoignage des toitures successives de la nef. Côté oriental, des renforcements, saillants à l'extérieur, abritent les confessionnaux.
Cimetière	Rue du Cimetière	Le cimetière, encore en place autour de l'église en 1830 ainsi que le révèle le fonds cadastral, est transféré sur la bordure est de la commune lors de l'agrandissement du lieu de culte au cours du 19e siècle. Ce déplacement a été mené à bien vraisemblablement après 1836 et avant 1884. De plan quadrangulaire, le cimetière est entouré d'un mur de clôture en moellons enduits. La porte principale, positionnée sur l'angle sud-ouest, est bordée de piédroits monolithes en grès décorés d'une croix dans la partie supérieure. La grille en fer forgé et fonte de fer est ornée d'un symbole funèbre en fonte (sablier ailé) et d'une croix accompagnée des instruments de la Passion (tenaille, lances, éponge et clous).
Base de données Mérimée – Ministère de la Culture		

▪ Monuments Historiques

Aucun édifice n'est protégé au titre des Monuments Historiques à Wittisheim.

Le territoire n'est pas non plus concerné par un périmètre de protection lié à un édifice protégé qui serait situé sur les territoires voisins.

12.2- Archéologie

Archéologie Alsace ne recense aucun site ayant fait l'objet de fouille sur le territoire de Wittisheim.

11- DEVELOPPEMENT URBAIN

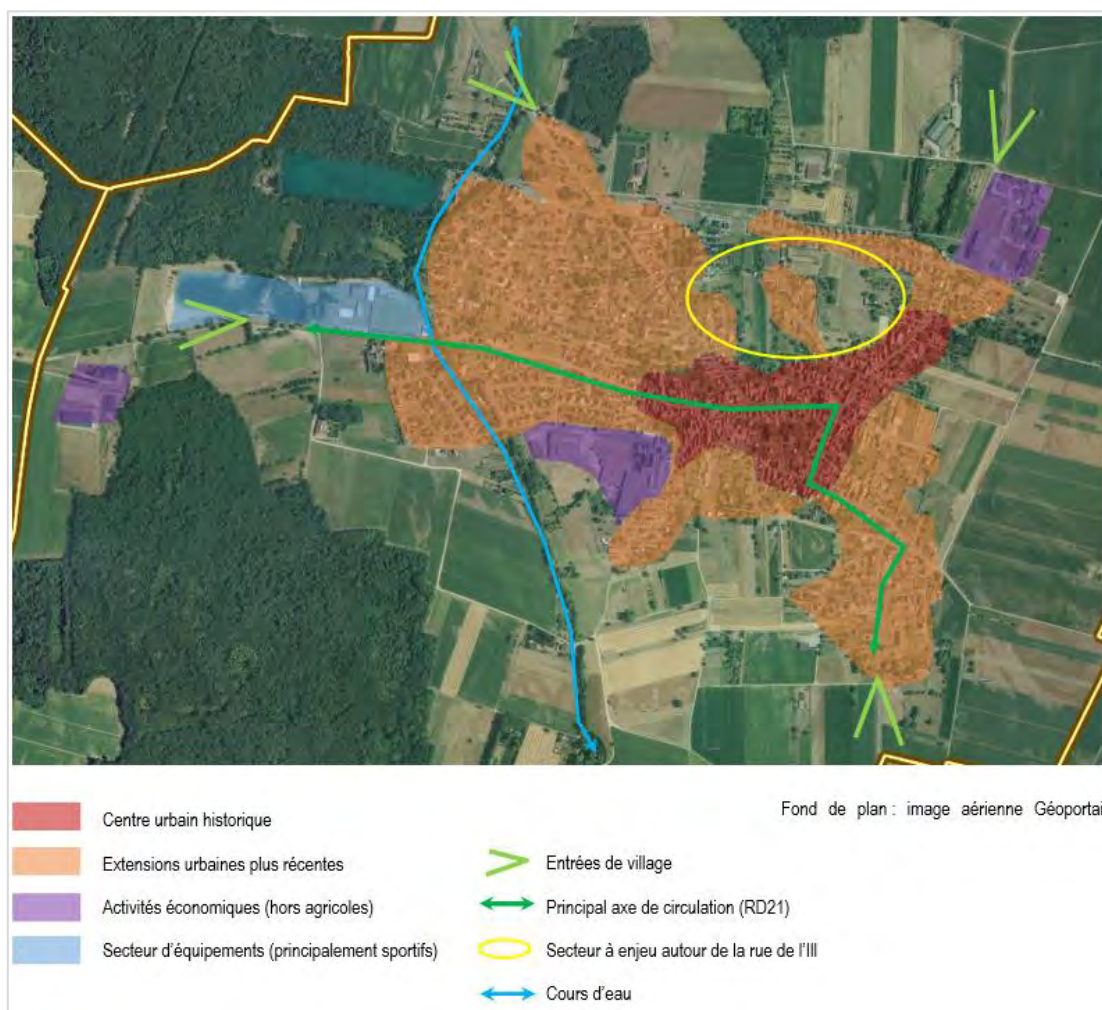
13.1- Une morphologie de village groupé

Principales caractéristiques :

- Un centre ancien présentant une morphologie de village-rue (développement le long de la rue de l'Eglise et de Bindernheim).
- Des extensions urbaines sous forme d'habitat diffus vers le sud et sous forme de lotissements vers le nord et l'ouest.
- Des secteurs d'activités économiques et d'équipements implantés en périphérie du village.
- Deux entrées de village se faisant par un axe de communication structurant (entrée ouest et sud par la RD21) et deux entrées secondaires par le nord.
- Un vaste secteur non bâti au cœur du village (de part et d'autre de la rue de l'III).

Enjeux :

- Le secteur de la rue de l'III constitue un secteur à enjeu en termes de développement urbain, d'articulation avec le reste du village (centre ancien d'une part et extensions urbaines déjà existantes d'autre part). Le projet communal s'attachera à définir et encadrer le développement de ce secteur.
- La maîtrise du développement urbain constitue également un enjeu, notamment pour limiter l'étalement linéaire vers le sud.



13.2- Les caractéristiques urbaines et architecturales

- Le centre ancien :

La densité bâtie est élevée en raison d'un nombre important de construction et de leur implantation, pour la plupart, sur rue et sur limites séparatives. Cette implantation forme un front bâti sur rue, caractéristique des centres villageois.

En revanche, la densité résidentielle est moyenne, l'on recense environ 11 logements/ha (secteur rue de l'Eglise). En effet, beaucoup de constructions correspondent à des granges et des annexes (anciennes fermes). Le gabarit des constructions est généralement de type R+C ou R+1+C (rez-de-chaussée avec combles ou rez-de-chaussée avec un étage et combles).



- Les extensions urbaines sous la forme d'habitat diffus

Le tissu bâti est ici beaucoup plus « aéré » avec la présence d'espaces verts (jardins privés) et une implantation des constructions en recul par rapport à la rue et aux limites séparatives. Les constructions sont principalement des maisons individuelles. Le gabarit de celles-ci est généralement de type R+C (mais avec un rez-de-chaussée surélevé).

La densité résidentielle est d'environ 10 logements/ha (secteur rue de Sundhouse).



- Les extensions urbaines sous la forme d'opérations d'aménagement d'ensemble

Ce tissu bâti est également « aéré » mais plus structuré. L'aménagement de ce secteur résulte d'une opération d'aménagement d'ensemble (lotissement). Les parcelles sont de taille similaire et les constructions correspondent à des maisons individuelles implantées en recul par rapport à la rue et aux limites séparatives. Le gabarit des constructions est généralement de type R+C (mais avec un rez-de-chaussée surélevé).

La densité résidentielle y est de 12 logements/ha (secteur rues de Fourcès, de Larroque, du Stade).

Il est à noter que sur le secteur de la rue de Bergheim, au nord du village, la densité résidentielle est de 16 logements/ha grâce à la réalisation de maisons mitoyennes et de petits collectifs.



Source images : Géoportail

13.3- La trame viaire

La rue de Muttersholtz ou RD21 constitue le principal axe de circulation à l'échelle du village. Elle relie Muttersholtz à Sundhouse en traversant Wittisheim. Elle constitue à la fois un axe de transit et un axe de desserte locale.

La RD 210 ou rue de Hilsenheim relie la commune à celle de Hilsenheim et la RD82 la relie à celle de Bindernheim. Le maillage viaire de la commune est développé, et l'on recense peu d'impasses, malgré le développement successif de plusieurs opérations de lotissements.

Quelques chemins et sentiers complètent le réseau, par exemple entre la rue des Pruniers et la rue du Moulin et entre la rue des Vignes et la rue des Poiriers.



12- CONSOMMATION FONCIERE SUR LES 10 DERNIERES ANNEES PRECEDANT L'ARRÊT DU PLU

14.1- Progression de l'urbanisation ces dix dernières années

L'analyse de la consommation foncière qui s'est opérée sur la commune ces dernières années est fondée sur les données transmises par la municipalité de Wittisheim et issues du registre des permis de construire.

▪ Surface et usage du foncier

La consommation foncière totale à Wittisheim représente 5,52 ha dont 4,87 ha pour la réalisation de logements, 0,57 ha pour la réalisation d'activités économiques et 0,08 ha pour la réalisation d'équipements.

En outre, une micro-crèche et un bureau de tabac ont également été créés mais dans le cadre d'une opération de réhabilitation-rénovation (sans consommation foncière supplémentaire). Un club-house et une extension de la salle polyvalente ont également été réalisés dans le cadre d'une opération de réhabilitation-rénovation.

Usage du foncier consommé	Superficie consommée	Part de la consommation foncière	Nouvelles constructions
Habitations	4,87 ha	88 %	87 logements
Activités	0,57 ha	10 %	2 commerces (traiteur, salon de coiffure), 1 bâtiment agricole, 1 cabinet de kinésithérapie
Equipements	0,08 ha	2 %	Périscolaire
Total	5,52 ha	100 %	-

Au total, 91 logements ont été créés dont 87 nouvelles constructions (engendrant une consommation foncière de 4,87 ha) et 4 par des opérations de renouvellement urbain (sans consommation foncière supplémentaire).

Sur les 91 logements créés, 73 sont des maisons individuelles, 12 sont des maisons accolées et 6 des logements collectifs.

La densité résidentielle moyenne réalisée sur la commune pour les nouvelles constructions est de 18 logements/ha ($87 / 4,87 = 17,8$). Au sein des zone d'extension, la densité produite est également de 18 logements à l'hectare.

Type d'habitat	Nouvelle construction	Renouvellement urbain	Total
Habitat individuel	73	2	75
Habitat intermédiaire	12	0	12
Habitat collectif	6	2	8
Total	91	4	95

14.2- Analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF) sur les 10 dernières années précédant l'arrêt du PLU

La consommation foncière d'espaces NAF (avec comme point de départ la BD OCS) entre de fin 2012 à fin 2022 concerne à la fois la réalisation de logements et l'activité économique.

Elle représente une superficie totale de **6,51 ha, essentiellement de terres agricoles** dont 2,67 ha consommés pour la réalisation de logements. Le reste se répartit entre activités économiques et équipements.

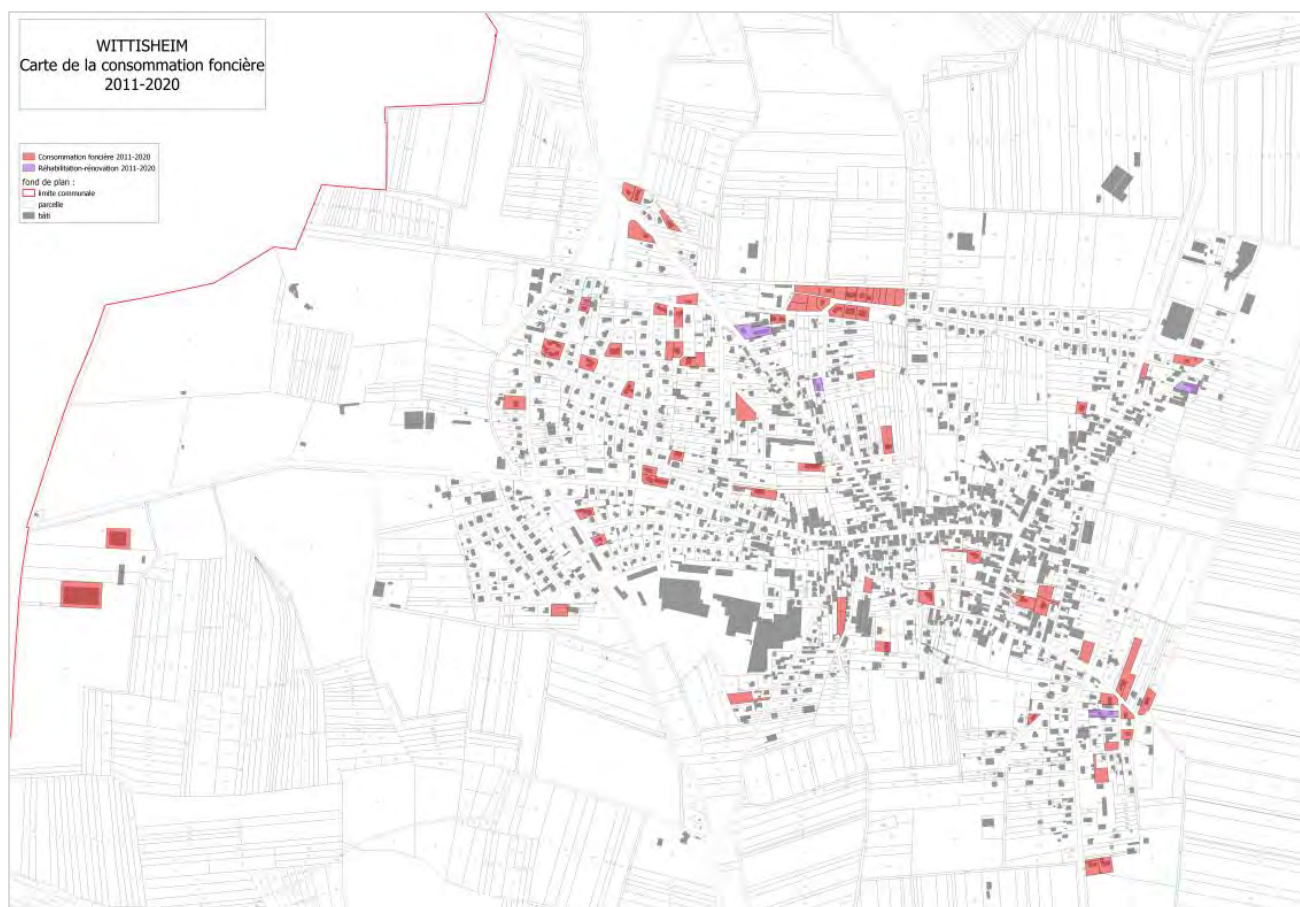
La consommation foncière d'espaces NAF à destination d'habitat représente donc 41% de la consommation foncière totale opérée sur la commune.

Annuellement, la consommation foncière d'espaces NAF est de 0,65 ha dont 0,27 ha pour de l'habitat.



14.3- Carte de la consommation foncière globale

La carte ci-dessous localise les parcelles concernées par une nouvelle construction à Wittisheim sur les 10 dernières années (logements, équipements et activités confondus) ainsi que les parcelles concernées par une opération de réhabilitation-rénovation.



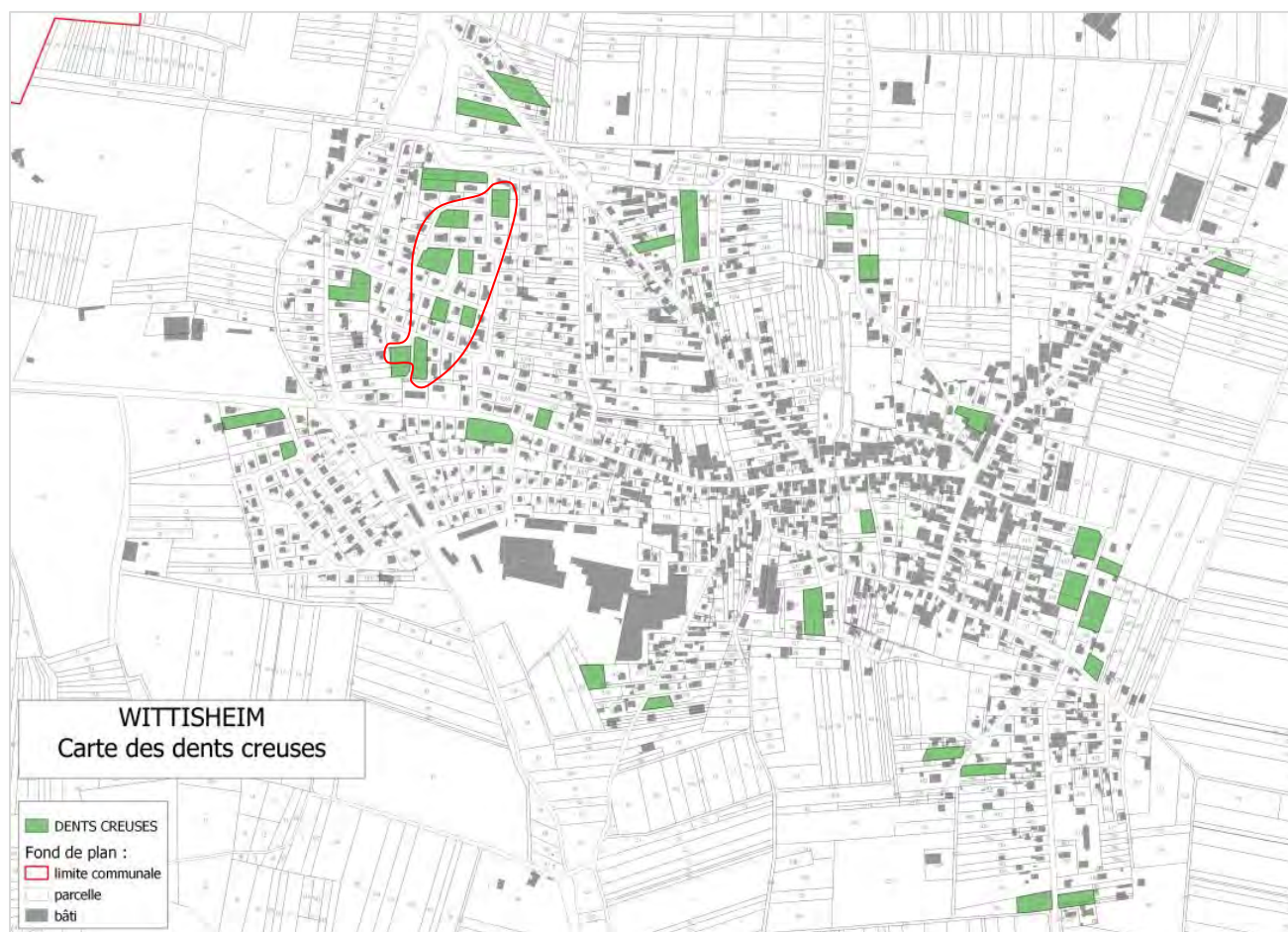
13- POTENTIEL DE RENOUVELLEMENT URBAIN

15.1- Capacité de densification : les « dents creuses »

A l'intérieur de l'enveloppe urbanisée du village (espace bâti continu actuel), certaines parcelles peuvent présenter un potentiel de mutabilité à court ou à long terme. Il s'agit de terrains non bâtis situés à l'intérieur du tissu urbain pouvant potentiellement accueillir de nouvelles constructions et de terrains déjà bâtis présentant un potentiel d'évolution (réhabilitation, démolition-reconstruction, remise sur le marché de logements vacants).

La carte ci-dessous n'a pas de valeur réglementaire. Elle permet d'évaluer un potentiel théorique de construction de logements à l'intérieur du tissu urbain (en zone constructible) afin de modérer la surface à mobiliser éventuellement en extension urbaine dans le projet de PLU. Par ailleurs, le phénomène de rétention foncière est pris en compte dans le présent diagnostic (volonté des propriétaires de ne pas mobiliser ces secteurs).

Cette cartographie intègre les parcelles les plus évidentes à mobiliser. Des parcelles profondes, notamment dans le centre ancien pourront également être divisées en vue d'y construire. Elles sont difficilement quantifiables mais une part de comblement supplémentaire sera intégrée au calcul pour tenir compte de ce phénomène.



La surface totale brute relevée au sein des dents creuses à Wittisheim est de 4,72 ha. Les parcelles cerclées de rouge correspondent aux espaces libres au sein du lotissement à l'ouest (0,64 ha).



Prise en compte de la rétention foncière / Calcul du taux de comblement des dents creuses :

Données :

- Consommation foncière 2011-2020 à destination de l'habitat hors extensions : 2,87 ha
- Potentiel foncier en dents creuses hors extensions (sans les parcelles à bâtir du lotissement ouest) : 4,08 ha

Calculs :

Surface des dents creuses au 1^{er} janvier 2011 : $2,87 + 4,08 = 6,95\text{ha}$

Taux de variation annuel moyen de la surface des dents creuses entre 2011 et 2020 : -5.2%

Application du taux de variation annuel moyen aux dents creuses existante en 2020 : **1,4 ha de dents creuses restante en 2040**

Si la vitesse de comblement des dents creuses reste identique à celle de la décennie précédente, près de **2,68 ha de dents creuses devraient être consommés** d'ici 2040, soit un taux de comblement de 65%.

En prenant en compte une densité résidentielle de 18 logements/ha (comme observé ces dernières années sur la commune), on peut envisager la réalisation de 48 nouveaux logements en dents creuses.

Partant du principe que le foncier en extension va se raréfier et que la densification sur les zones urbaines à tendance à augmenter, on peut arrondir ce chiffre à **50 nouveaux logements**.

A cela, on va ajouter :

- **12 logements à venir sur les derniers terrains disponibles sur le lotissement à l'ouest.**
- **15% de logements supplémentaires issus de divisions foncières non identifiées sur la cartographie des dents creuses, soit 7 nouveaux logements.**

Synthèse – dents creuses

Surface totale brute : 4,72 ha

Surface total hors extension : 4,08 ha

Surface restante à l'horizon 2040 : 1,4 ha

Nombre potentiel de logements sur les dents creuses : 69 logements

15.2- Capacité de mutation du bâti existant

1) Potentiel de réhabilitation/rénovation/démolition-reconstruction

Ces dernières années, peu de logements ont été créés via une opération de réhabilitation-rénovation à Wittisheim (4 logements entre 2011 et 2021).

Pour la période 2020-2040, le potentiel de création de logements dans le cadre d'une opération de réhabilitation-rénovation pourrait augmenter compte-tenu de la limitation des surfaces d'extension et passer à 12 logements.

2) Potentiel de remise sur le marché de logements inoccupés

Le taux de vacance à Wittisheim est de 6,3% en 2019, ce qui représente un marché immobilier quasiment fluide. Dans le cadre du présent PLU, la remise sur le marché de logements vacants ne constitue donc pas un potentiel conséquent à prendre en compte dans la création de nouveaux logements à court ou moyen terme.



15.3 Synthèse du potentiel total du renouvellement urbain

Synthèse du potentiel de création de logements dans le cadre du renouvellement urbain pour la période 2020-2040 :

- par mobilisation de dents creuses : 69 logements
- par réhabilitations-rénovations : 12 logements
- par remise sur le marché de logements vacants : 0 logements

Potentiel total : 81 logements



14- BESOINS FONCIERS EN EXTENSION A L'HORIZON 2040

1) Le nombre de logements à produire

Le nombre de logements à prévoir à l'horizon 2040 est déterminé par rapport à la projection démographique et au phénomène de desserrement des ménages. Le nombre total de logements à produire est de 173 (106 + 67).

- a) La projection démographique est de 2 300 habitants à l'horizon 2040, soit 243 habitants supplémentaires par rapport à 2019. En considérant une taille moyenne des ménages à 2,3 en 2040 à Wittisheim, le besoin est de **106 logements**.
- b) La taille moyenne des ménages à Wittisheim en 2019 est de 2,5. Au cours des vingt dernières années, elle est passée de 2,9 à 2,5. En prenant en compte ce phénomène structurel de desserrement des ménages, qui est relativement important sur la commune, elle peut être estimée à 2,3 à l'horizon 2040. Ceci engendre un besoin de **67 nouveaux logements**.

2) Le potentiel en renouvellement urbain

Sur les 173 logements à réaliser, 81 peuvent l'être dans le cadre du renouvellement urbain.

3) La surface mobilisable

En considérant la réalisation de 81 logements en zone urbaine, il reste donc 92 logements à réaliser en extension de l'enveloppe urbaine existante. En respectant une densité résidentielle moyenne de 30 logements/ha (comme prescrit à ce jour par le SCoT), la surface mobilisable en extension est de 3 ha au maximum.

Synthèse du projet communal à l'horizon 2040	
Nombre total de logements à produire	173 logements
à réaliser en renouvellement urbain (zone urbaine de moins de 1 ha)	81 logements
à réaliser en extension (zone à urbaniser ou zone urbaine de 1 ha ou plus)	92 logements
Surface maximale mobilisable pour réaliser les logements en extension	3 ha



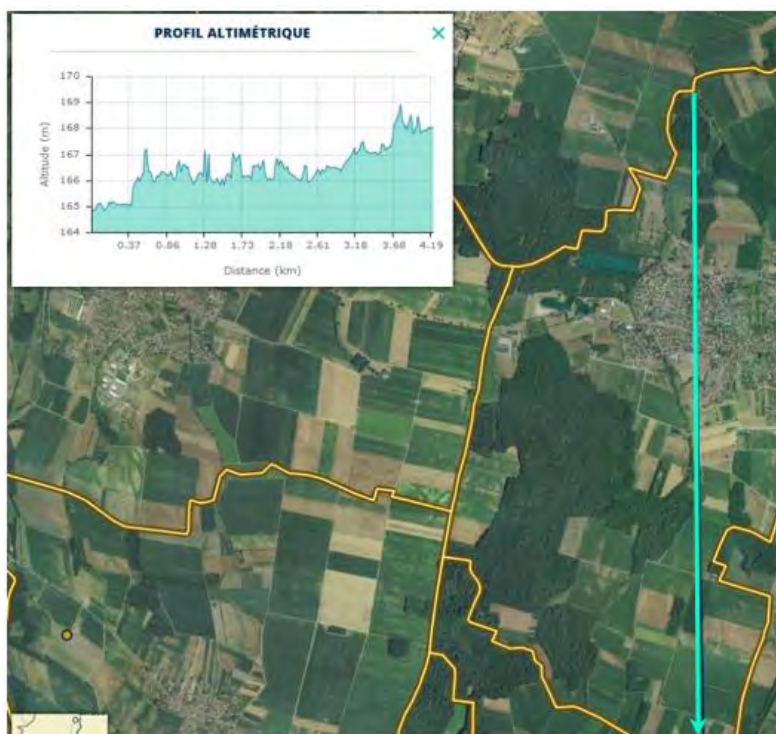
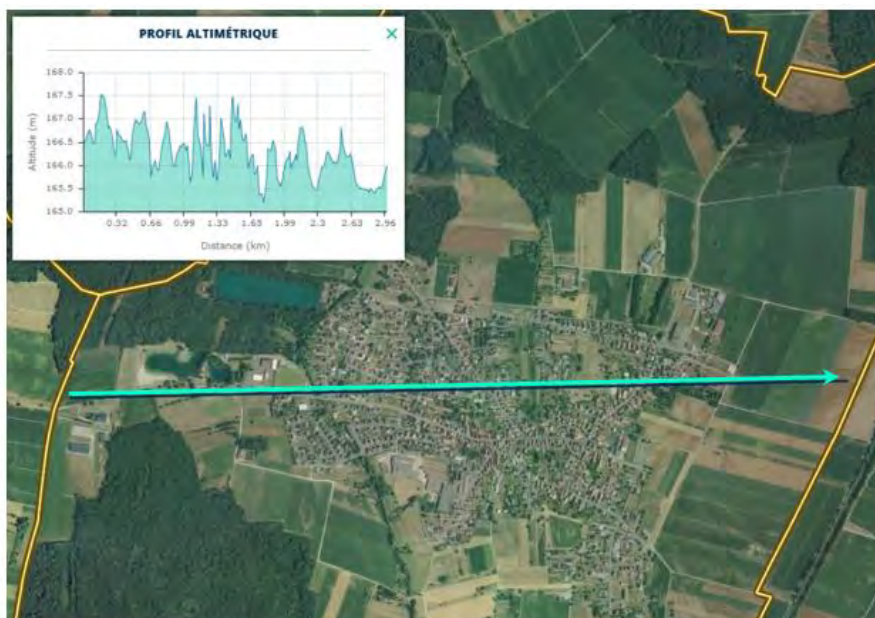
PARTIE 2 : Etat initial de l'environnement



1- ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

1.1- Topographie

Etant située dans la plaine d'Alsace, la commune de Wittisheim dispose d'un territoire sans relief notable. On observe une très légère inclinaison croissante, d'environ 3 mètres, du nord vers le sud (sur une distance de 4 km).

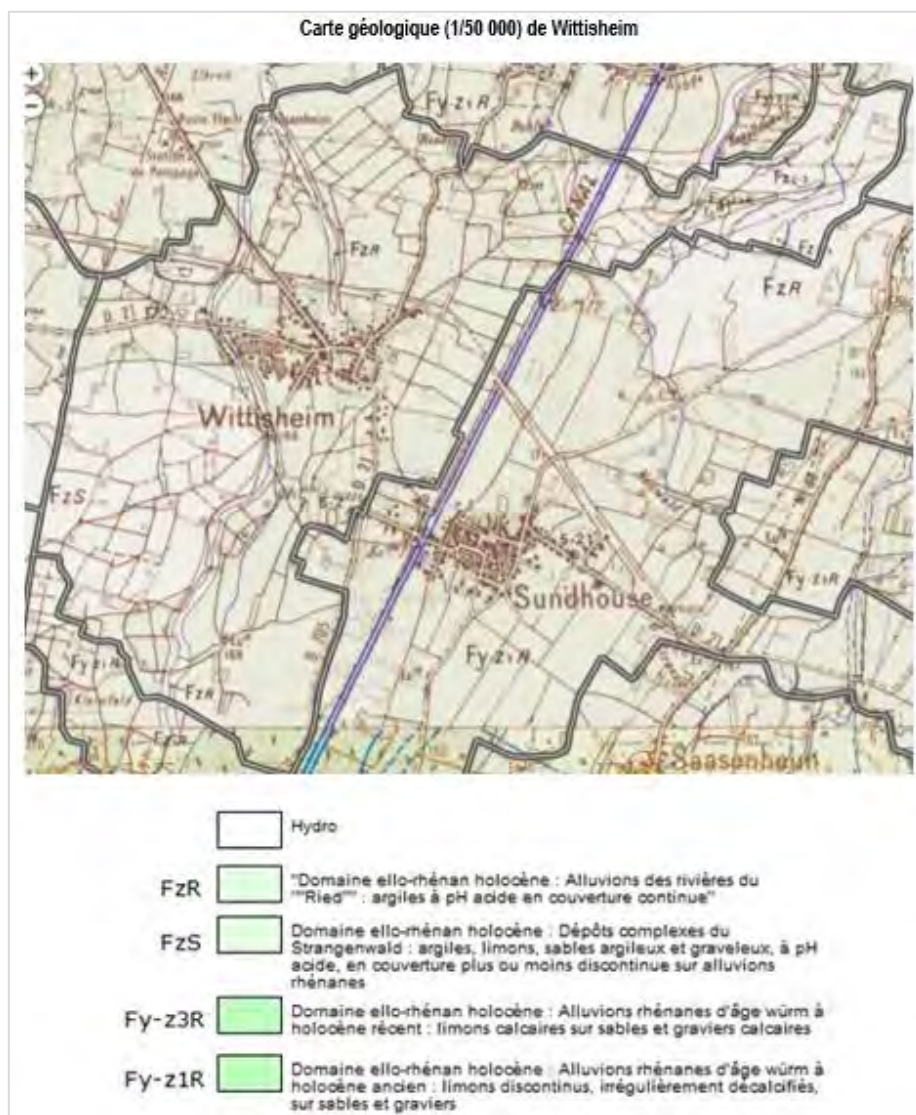


Profils altimétriques à Wittisheim – Source : Géoportail

1.2- Géologie

Wittisheim est une commune riedienne du fossé d'effondrement vosgeso-schwarzwaldien. Ce dernier est rempli d'une épaisse (plus de 1300 m), couche de sédiments d'époque tertiaire marneux, recouvert par des accumulations de graviers, de sables et de limons du plio-quaternaires, d'épaisseur variable, déposés par le Rhin, l'Ill et leurs affluents.

Le substratum géologique affleurant est majoritairement constitué par les alluvions rhénanes, d'âge würm à holocène : des limons discontinus, irrégulièrement décalcifiés sur sables et graviers. Le Sud-Ouest de la commune présente une particularité géologique : une zone légèrement déprimée, centrée sur le Stangenwald, tapissée de matériaux divers : argiles, limons, ou sables argileux et graveleux. Le pH acide laisse supposer une origine vosgienne probable des matériaux, plus ou moins affectés par une pédogenèse hydromorphe (marmorisation, pseudogleys profonds dans les zones les plus déprimées).

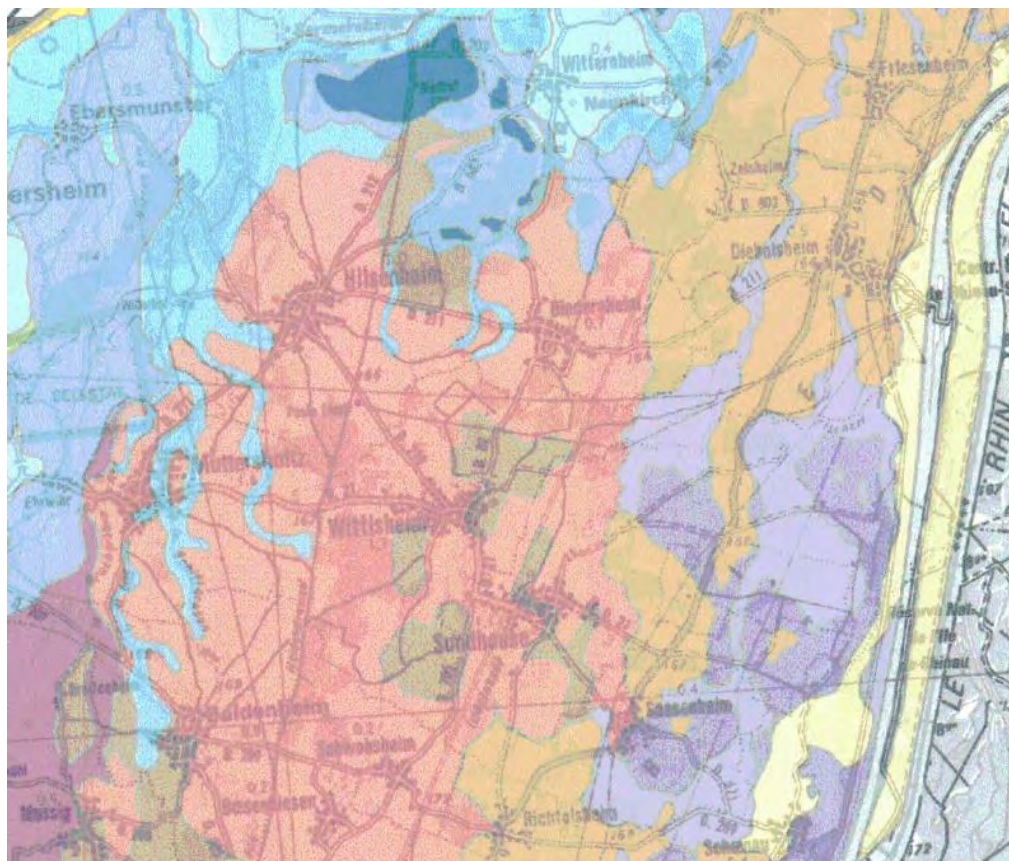


Les types de sols rencontrés à Wittisheim sont typiques des terrasses caillouteuses du Rhin (Ried brun) :

- des sols limono-argilo-sableux, caillouteux, calcaires sur alluvions caillouteuses du Rhin, peu à moyennement profonds (30-60/80 cm).
- des sols limono-sablo-argileux, généralement profonds, peu à moyennement hydromorphes, calcaires, liés aux anciens méandres d'inondation des alluvions de la basse terrasse du Rhin.

Carte des sols détaillée

(source : guides des sols d'Alsace 1/100 000)



Plaine de l'III, Ried gris et Ried noir de l'III

- 7 - Limon, décarbonaté, profond, sain sur limons de débordement de l'III
- 8 - Limon sableux, décarbonaté, profond, sain des berges de l'III
- 9 - Limon argileux, décarbonaté, profond, hydromorphe sur limons de débordement de l'III
- 10 - Limon argilo-sableux, hydromorphe, peu profond, caillouteux sur alluvions de l'III (Ried gris moyennement profond)
- 11 - Limon argilo-sableux, superficiel, caillouteux, sur alluvions de l'III (Ried gris superficiel)
- 12 - Argile, hydromorphe dès la surface, du Ried gris de l'III
- 13 - Argile, hydromorphe, tourbescente, du Ried noir de l'III (Ried noir décarbonaté)
- 14 - Argile limoneuse, hydromorphe, tourbescente du Ried noir de l'III (Ried noir recouvert)
- 15 - Limon argilo-sableux, humifère, calcaire, hydromorphe sur cailloutis du Rhin (Ried noir calcaire)

Terrasse caillouteuse du Rhin

- 16 - Limon argilo-sableux, caillouteux, calcaire sur alluvions caillouteuses du Rhin (Ried brun caillouteux)
- 17 - Limon argilo-sableux, profond, calcaire, des méandres d'inondation du Rhin (Ried brun profond)

Plaine sableuse du Rhin

- 18 - Sable à sable argilo-limoneux, profond, calcaire sur alluvions sableuses du Rhin
- 19 - Sable, peu profond, caillouteux, calcaire sur alluvions sableuses du Rhin

Ried rhénan

- 20 - Argile sableuse, hydromorphe, calcaire sur alluvions argileuses du Rhin
- 21 - Limon sablo-argileux, hydromorphe, calcaire sur alluvions argileuses du Rhin

1.3- Hydrographie

1) Réseau superficiel

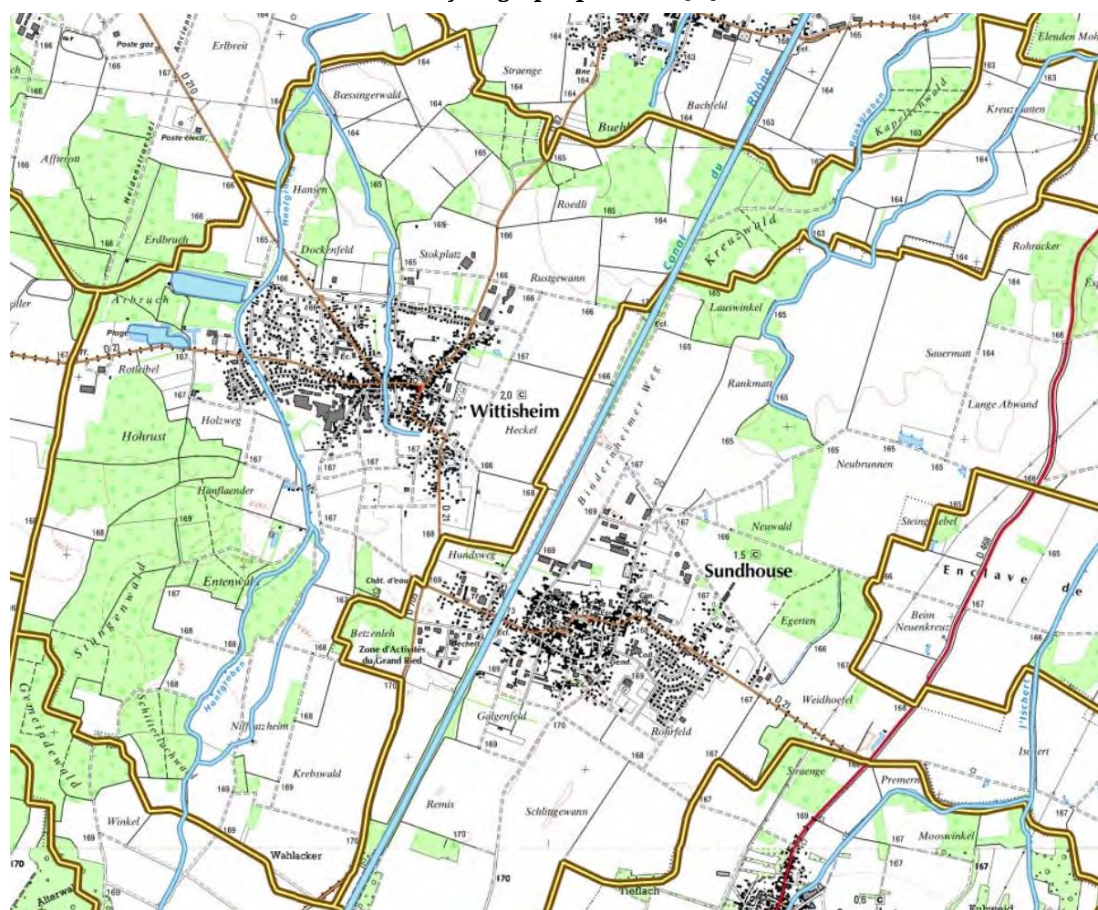
Le réseau

La commune de Wittisheim se situe dans le bassin versant du Rhin supérieur.

Elle est traversée par 4 cours d'eau pour un total de 7,8 kilomètres :

- à l'Est, l'Heulachgraben (1,9 km) prend sa source à Sundhouse et se jette dans le Rankgraben ;
- le Rankgraben ou Muhlbach de Gerstheim (0,7 km), prend sa source à Sundhouse ; il montre des signes d'envasement au niveau de la traversée de Wittisheim ;
- le canal déclassé du Rhône au Rhin (0,8 km) ;
- l'Hanfgraben (4,4 km).

Réseau hydrographique (source : géoportail)



Régime des eaux superficielles

La seule station de mesure des débits est celle du Muhlbach de Gerstheim à Gerstheim, en fonctionnement de 2006 à 2013.

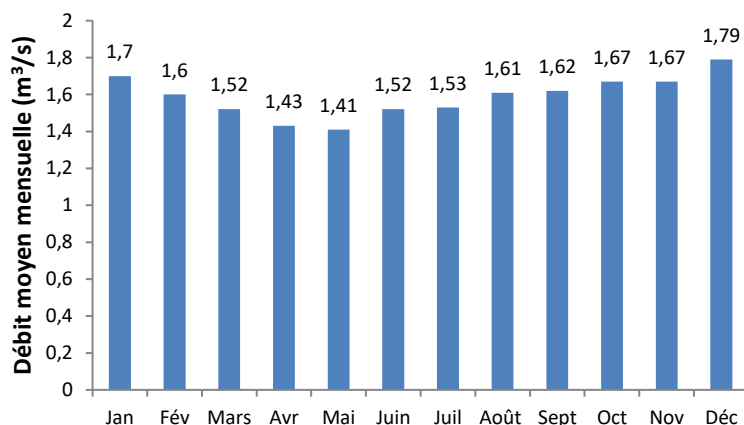
Le Muhlbach de Gerstheim est un cours d'eau au régime pluvial, caractérisé par une période de hautes eaux en hiver, déterminée par les précipitations. Son module est de 1,59 m³/s, son débit mensuel minimal de fréquence

quinquennale (QMNA5) de 1,27 m³/s, et ses débits de crue de fréquence biennale et quinquennale sont respectivement de 2,14 m³/s et 2,26 m³/s.

Le régime des cours d'eau phréatique est totalement sous la dépendance de la nappe.

Débit moyen mensuel pour la période 2006–2013 pour le Muhlbach de Gerstheim

(source : Banque Hydro, Eau France)



Qualité des eaux superficielles

Aucune station ne permet de suivre la qualité des eaux sur la commune de Wittisheim, mais certaines se trouvent à proximité, sur le Muhlbach de Gerstheim à Gerstheim et le Canal du Rhône au Rhin à Mackenheim.

Le Muhlbach de Gerstheim à Gerstheim présente un bon état écologique. Aucune donnée sur la qualité chimique n'existe pour cette station. Le SDAGE 2016-2021 a fixé un objectif de retour au bon état écologique et chimique respectivement en 2027 et 2015.

Paramètres de qualité des eaux issus de la station du Muhlbach de Gerstheim à Gerstheim

(source : S.I.E.R.M.¹)

Paramètres	Etat écologique 2014-2016	
	2014-2016	Classes d'état
Invertébrés (IBGN ou IBGN équivalent)		
Diatomées (IBD 2007)		
Poissons (IPR)		
Macrophytes (IBMR)		
Température (P90, °C)	16.2	Température
pH (min)	7.9	Acidification
pH (max)	8.1	
Conductivité (P90, µS/cm)	667	salinité
Chlorures P90 (mg Cl/l)		
Sulfates P90 (mg SO4/l)		
O ₂ dissous (P10, mgO ₂ /l)	7.5	Bilan de l'oxygène
Tx Sat. O ₂ (P10, %)	76	
DBO5 (P90, mg O ₂ /l)	1.4	
Carb. Org. (P90, mg C/l)	1.1	
Phosphates (P90, mg PO ₄ ³⁻ /l)		Nutriments
Phosphore total (P90, mg P/l)	0.029	
Ammonium (P90, mg NH ₄ ⁺ /l)	0.05	
Nitrites (P90, mg NO ₂ -/l)	0.04	
Nitrates (P90, mg NO ₃ -/l)	19	

■ Très bon ■ Moyen ■ Mauvais
■ Bon ■ Médiocre Non déterminé / Inconnu

¹ Source : Banque Hydro période 2006-2012

Le canal du Rhône au Rhin présente un bon état écologique. Quelques polluants spécifiques ont cependant été retrouvés en 2011 et 2012 : de l'arsenic dissous (1,05 µg/l en 2011) et du cuivre dissous (1,2 µg/l en 2011 et 1,78 µg/l en 2012).

L'état chimique pour cette portion du canal est bon pour la période 2013-2015 pour les 48 substances testées, exception faite du Benzo(a)pyrène en 2014 et 2015 (respectivement 0,00085 µg/l et 0,00074 µg/l pour une norme de qualité environnementale de 0,00017 µg/l). Ce composé aromatique polycyclique d'origine anthropique est présent dans les combustibles fossiles. Il est également formé lors de la combustion incomplète puis rejet dans l'atmosphère. Il est émis lors du raffinage du pétrole, de l'utilisation du goudron, dans les revêtements routiers, les échappements machines... Il est toxique pour les organismes aquatiques.

Paramètres de qualité des eaux issus de la station du Canal du Rhône au Rhin à Mackenheim (source : S.I.E.R.M.°)

Paramètres	Etat écologique 2014-2016	
	2014-2016	Classes d'état
Invertébrés (IBGN ou IBGN équivalent)		Biologie
Diatomées (IBD 2007)	16.8	
Poissons (IPR)		
Macrophytes (IBMR)		
Température (P90, °C)	20.5	Température
pH (min)	8	Acidification
pH (max)	8.2	
Conductivité (P90, µS/cm)	426	salinité
Chlorures P90 (mg Cl/l)	16.3	
Sulfates P90 (mg SO4/l)	28.4	
O ₂ dissous (P10, mgO ₂ /l)	8.3	Bilan de l'oxygène
Tx Sat, O ₂ (P10, %)	90	
DBO5 (P90, mg O ₂ /l)	1.4	
Carb, Org, (P90, mg C/l)	1.8	
Phosphates (P90, mg PO ₄ ³⁻ /l)		Nutriments
Phosphore total (P90, mg P/l)	0.033	
Ammonium (P90, mg NH ₄ ⁺ /l)	0.04	
Nitrites (P90, mg NO ₂ ⁻ /l)	0.07	
Nitrates (P90, mg NO ₃ ⁻ /l)	9.9	

Très bon (bleu)

Bon (vert)

Moyen (jaune)

Médiocre (orange)

Mauvais (rouge)

Non déterminé / Inconnu (gris)

Etat écologique

Paramètres généraux

2) Réseau souterrain

Le régime des eaux souterraines

La commune s'étend sur l'aquifère ello-rhéna. L'épaisseur de ce réservoir atteint près de 165 mètres au droit de Wittisheim. L'eau y circule avec une vitesse de 1 à 2 mètres par jour en direction du Nord. Son renouvellement est assuré principalement par les infiltrations du Rhin et de l'Ill. La contribution des eaux de pluie correspond à moins de 20 % des apports.

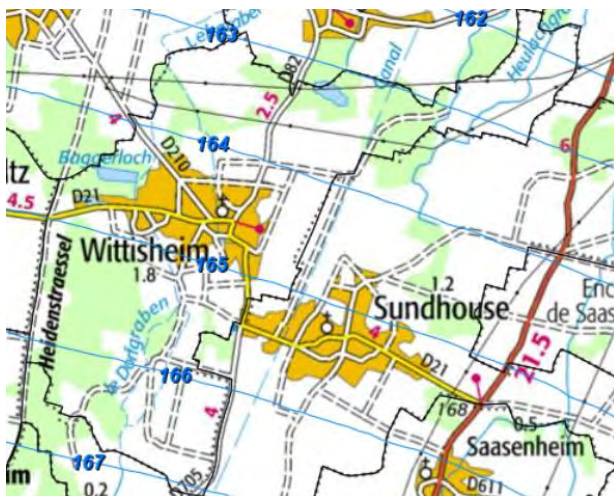
Les eaux souterraines sont affectées par divers polluants.

La nappe est très vulnérable, notamment au niveau des alluvions quaternaire de la plaine d'Alsace car les couvertures peu perméables sont rares. Elle est sujette aux pollutions diffuses (nitrates, pesticides, ...) et ponctuelles (industries, accident de transport de matières dangereuses, ...)

Les teneurs en nitrates sont inférieures à 25mg/l. Divers produits phytosanitaires y sont régulièrement détectés (sans atteindre le seuil d'alerte).

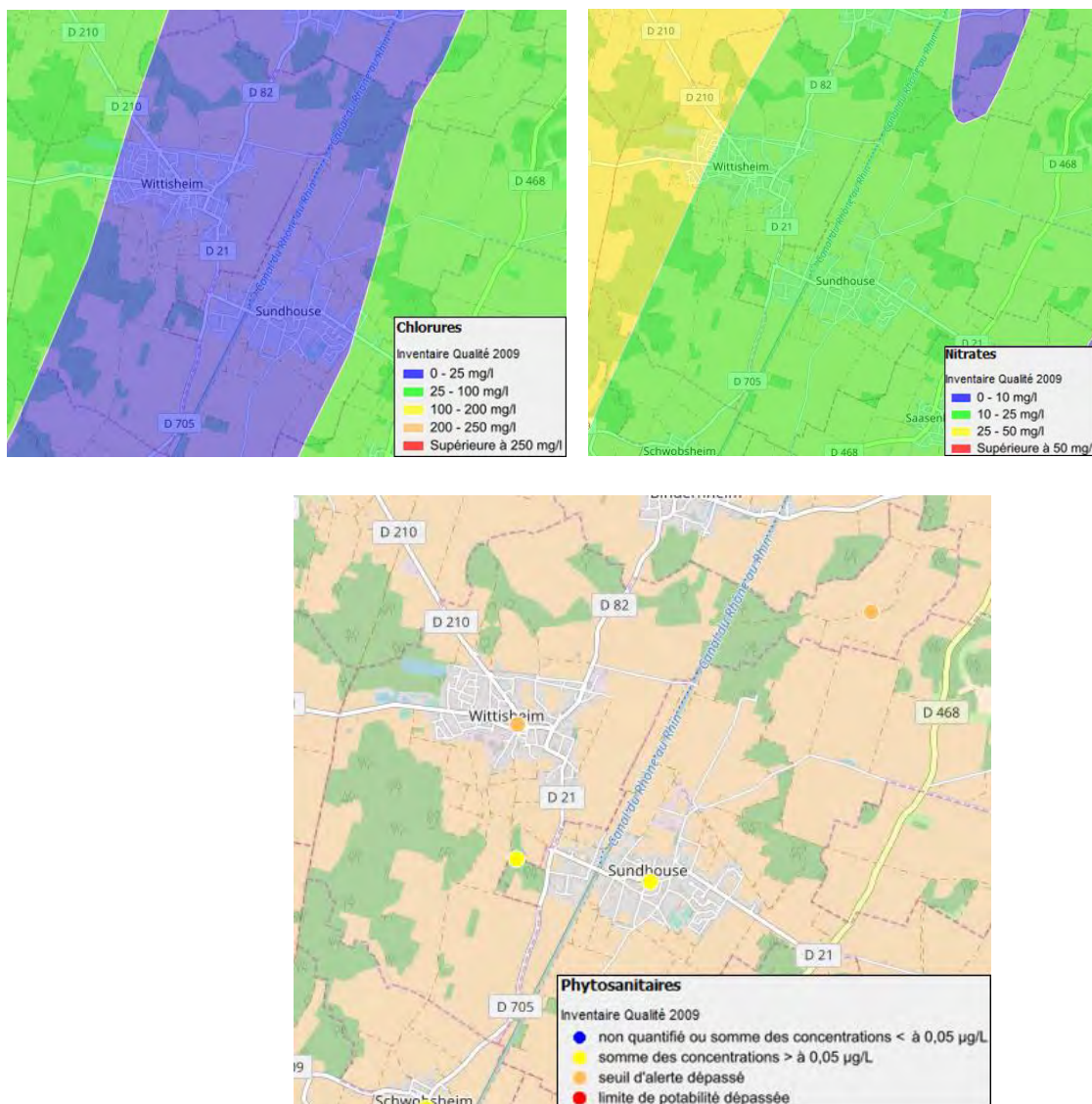
Carte piézométrique de Wittisheim en moyenne eaux (2009)

(source : SIGES Aquifère rhénan)



Cartes de qualité des eaux (2009)

(source : SIGES Aquifère rhénan)





1.4- Climat

Le climat semi-continental est typiquement celui du quart nord-est de la France (Alsace, Lorraine, Ardennes, Argonne, Franche-Comté et une partie de la Bourgogne) et de certaines plaines encaissées du Massif central et des Alpes, à l'abri des vents d'ouest.

En climat semi-continental, les étés sont chauds et les hivers rudes, avec un grand nombre de jours de neige ou de gel. La pluviométrie annuelle est relativement élevée, sauf en Alsace, région bénéficiant de l'effet protecteur des Vosges (effet de fœhn). Les pluies sont plus importantes en été qu'en hiver et sont souvent à caractère orageux.

Les données ci-dessous correspondent aux Normales annuelles observées sur la période 1981-2010 par Météo France. Les données disponibles les plus proches du territoire de Wittisheim sont celles de Strasbourg :

- Les températures observées à Strasbourg sont similaires à celles de Colmar et Mulhouse, avec des minimales à 6,6°C et des maximales à 15,3°C.
- Concernant les précipitations, elles sont moins élevées à Strasbourg avec 665 mm et 114 jours de précipitations par an contre par exemple 772,8 mm et 119 jours de précipitations à Mulhouse.
- L'ensoleillement est en moyenne de 1 692 heures par an (soit 59 jours de bon ensoleillement) contre 1 783 heures à Mulhouse (soit 61 jours de bon ensoleillement).

Normales annuelles sur la période 1981-2010 – station de Strasbourg

Température minimale	Température maximales	Hauteur de précipitations	Nombre de jours avec précipitations	Durée d'ensoleillement	Nombre de jours avec bon ensoleillement
6,6 °C	15,3°C	665,0 mm	114,9 jours	1692,7 heures	59,75 jours

Source : Météo France

Les records mesurés à Strasbourg sont les suivants :

- Température la plus élevée : 38,7°C le 07 août 2015 (précédent record : 38,5°C le 09 août 2003)
- Température la plus faible : -23,6°C le 23 janvier 1942
- Précipitations les plus élevées : 811,1 mm en 1987 et 139 jours avec précipitations en 1965
- Précipitations les plus faibles : 392,6 mm en 1949 et 75 jours avec précipitations en 1971
- Ensoleillement le plus élevé : 2 197,9 heures soit 95 jours de bon ensoleillement en 2003
- Ensoleillement le plus faible : 1 456 heures en 1993

Wittisheim connaît un climat de transition de type semi-continental atténué. Les influences océaniques et continentales se combinent en permanence.

Les écarts thermiques sont importants. Les hivers sont froids (-1,4 °C en moyenne en janvier) et les étés chauds (26,1°C en juillet)². La moyenne annuelle des températures mesurée à la station de Colmar-Meyenheim, la plus proche de la commune, de 1981 à 2010 est de 10,9 °C.

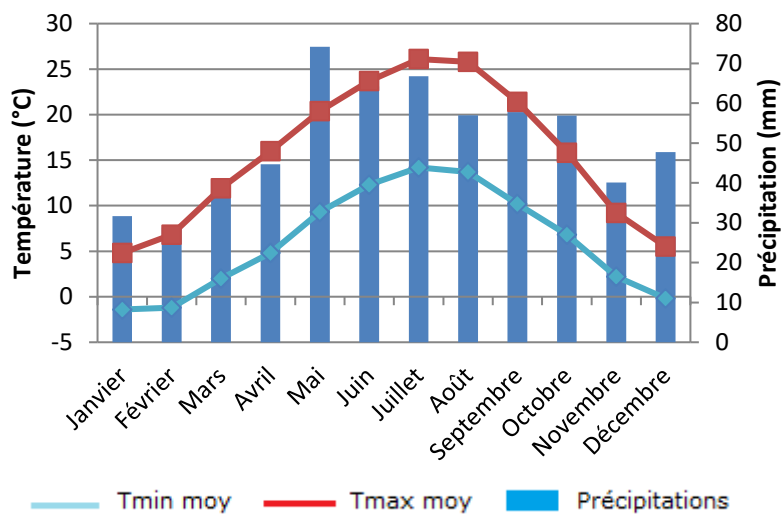
La moyenne annuelle des précipitations, mesurée à la même station pour la période 1981-2010, est de 607,3 mm. Les mois de mai, juin et juillet sont les plus arrosés, avec des moyennes respectives de 74,2 mm, 64,2 mm et 66,8 mm. Le mois de février est le plus sec avec une moyenne de 28,8 mm. La moyenne annuelle des précipitations est un peu plus importante à Wittisheim, de l'ordre de 750 mm³.

La plaine est peu ventée, avec une vitesse moyenne annuelle de 3,1 m/s enregistrée à Colmar Meyenheim. Canalisés par le fossé rhénan, les vents y sont principalement orientés Nord-Est Sud-Ouest.

² Température minimale et maximale moyenne d'après les normales 1981-2010 de la station de Colmar-Meyenheim.

³ Source : modele Reklip

Diagramme ombrothermique d'après les normales 1981-2010 de la station de Colmar



2- PAYSAGE ET OCCUPATION DES SOLS

2.1- L'unité paysagère Plaine et Rieds

Selon l'Atlas des Paysages d'Alsace, Wittisheim fait partie de l'unité paysagère Plaine et Rieds. Cette unité paysagère s'étend de la basse vallée de la Bruche à Colmar et regroupe plusieurs agglomérations telles que Molsheim, Obernai, Sélestat, Colmar, et se caractérise par :

- Une plaine cadrée par de longs reliefs montagneux
- Un paysage de grandes cultures vaste, tendu et ouvert
- L'intimité des rieds
- Une dualité subtile entre ried et plaine
- L'eau, révélatrice du ried
- Une diversité paysagère locale
- Une plaine régulièrement habitée
- Des agglomérations à l'interface du piémont
- Une orientation privilégiée des voies majeures



Plus au Sud, la ville de Sélestat occupe le débouché du Val de Villé et de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, sur un axe de passage vers le Rhin (route de Marckolsheim).

Les grands enjeux sur cette unité paysagère sont les suivants :

- Maintenir une diversité dans les paysages de grandes cultures
- Préserver l'ambiance et la diversité des rieds
- Valoriser la présence de l'eau et les canaux
- Soigner la qualité des bâtiments agricoles et de leurs abords
- Maitriser les extensions villageoises, soigner le tour des villages
- Mettre en valeur les espaces publics, affirmer les entrées
- Mettre en valeur les axes routiers
- Préserver la vallée de la Bruche

2.2- Histoire de la commune

Le village est cité depuis 832, mais son existence est probablement un peu antérieure. Le territoire de Wittisheim recèle des témoignages d'une présence humaine ancienne, comme un tumulus de l'époque celtique, mais ils ne sont pas significatifs d'une occupation permanente. Deux localités se sont momentanément disputées le territoire : Hermoltzwy, disparue à la fin du XVe siècle, et Nifftratzheim, victime de la guerre de Trente ans (1618-1648).

La commune a connu une certaine prospérité au XIXe siècle en pratiquant le tissage à domicile et le travail de la soie. Sa population a atteint un premier pic en 1900 avec 1267 habitants. Le desserrement urbain et la croissance démographique d'après-guerre sont à l'origine d'une forte croissance depuis 1960.

Plusieurs évolutions ont profondément modifié l'aspect du territoire de Wittisheim au cours du dernier demi-siècle : la disparition de la voie ferrée mise en service en 1909 pour relier Sélestat à Sundhouse, le remembrement des années 1960 qui a ouvert la porte à la culture du maïs, le gonflement de l'enveloppe bâtie et la forte extension du maïs au détriment des prairies, notamment dans la basse plaine rhénane.

2.3- Le grand Paysage

Le grand paysage est celui d'une plaine humide agricole et forestière à habitat groupé, dont les principales caractéristiques sont :

- une topographie parfaitement plane,
- un premier horizon constitué par les lisières de boisements feuillus (les limites de la clairière d'essartage sont encore partiellement visibles),
- un second horizon, bleu, constitué par la montagne vosgienne.

La prairie de fauche occupait de larges parties de ce territoire, donnant à ce paysage sa dimension riedienne. Ces surfaces en herbe ont largement cédé la place aux cultures saisonnières.

Les boisements jouent un rôle essentiel dans la structuration visuelle de ce territoire, dont ils contribuent à accroître la dimension perçue. Ils délimitent des espaces rarement intimes, parfois exempts de manifestations urbaine et technologique.

Carte d'Etat-major de la deuxième moitié du XIXe siècle.

Les prairies sont représentées en vert foncé.



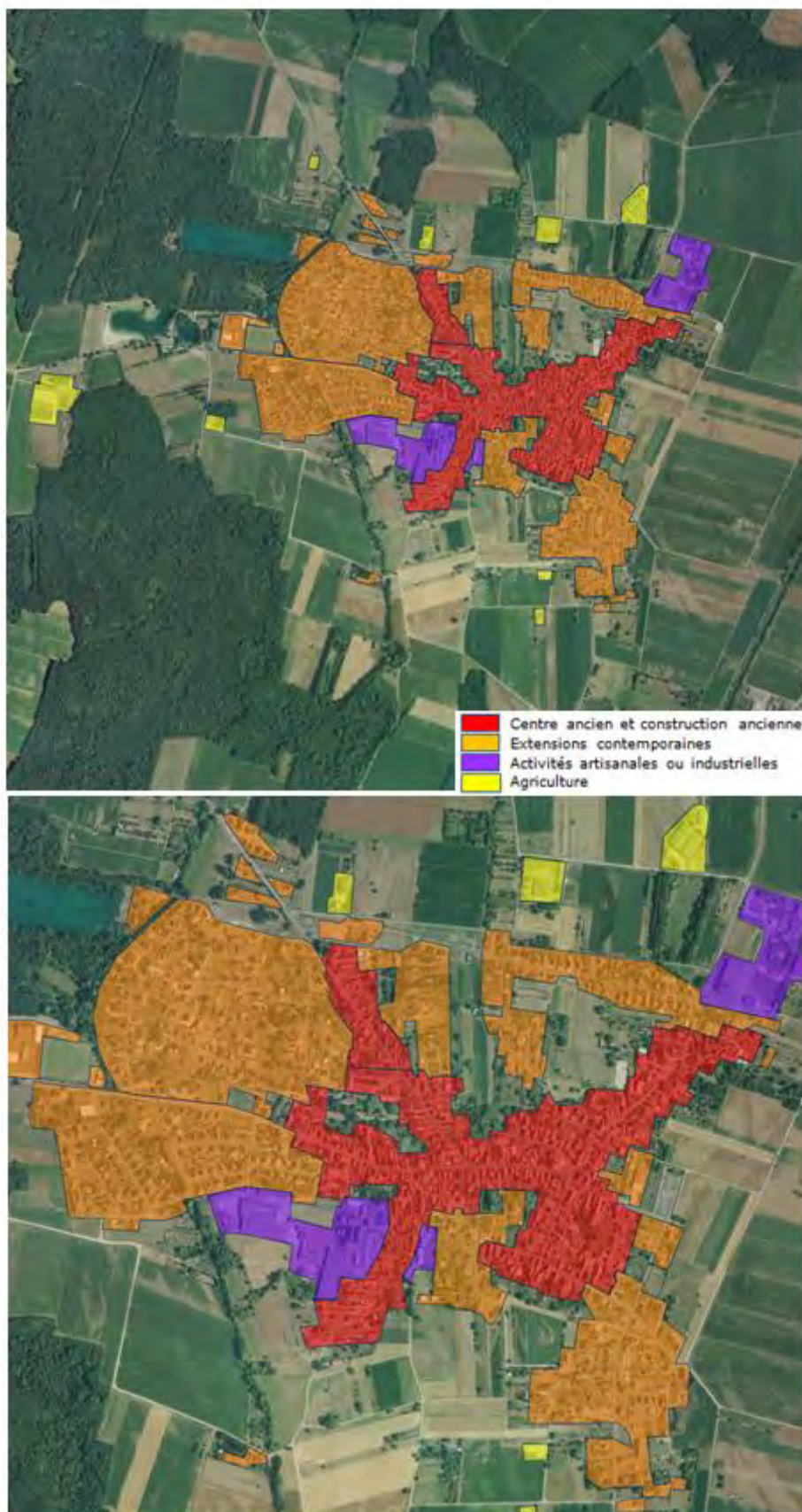
Le village de Wittisheim à la fin du XIXe siècle avec sa petite ceinture de vergers.

2.4- Les unités visuelles

Les boisements partagent le territoire en 8 unités visuelles répondant à 6 types de paysages :

1. de grandes clairières cultivées ouvertes sur les plaines des territoires voisins de Muttersholtz (8) et Schwobsheim (4), dont les agglomérations ne sont guère perceptibles ;
2. de grandes clairières cultivées complètement délimitées par la forêt : unités 1 et 2, cette dernière étant traversée par une ligne électrique haute tension ;
3. un ensemble de deux petites clairières herbeuses au caractère intime : unité 7 ;
4. une vaste plaine cultivée marquée par une ambiance de basse plaine rhénane, entièrement consacrée à la prairie de fauche voici un demi-siècle, à peu près entièrement occupée aujourd'hui par le maïs ; bien que traversée par une ligne électrique haute tension, un sentiment d'espace se dégage de cette unité ;
5. une unité village (3), grand espace cultivé où s'étale l'agglomération dont les limites tendent à se diluer en un tissu bâti délité ;
6. le canal déclassé du Rhône au Rhin, plan d'eau rectiligne encadré par un boisement linéaire de berge.





L'évolution de la tache urbaine s'est faite par un ensemble d'opérations groupées, pas toujours jointive avec le tissu ancien, et autant de constructions isolées. De nombreux espaces sont restés vides au sein même de l'enveloppe urbaine. Ces espaces n'ont pas tous vocation à être urbanisés : certains participent à la qualité du paysage urbain.



Des vergers au cœur du village



La basse plaine rhénane, un vaste espace cultivé avec les Vosges pour horizon



Le Heulachgraben, facteur d'animation dans la basse plaine rhénane

Les routes départementales accompagnent 4 entrées de ville, dont une est « correcte » (RD12 en venant de Sundhouse et Schwobsheim), deux sont « banales » (RD21 depuis Muttersholtz et RD210 depuis Hilsenheim) et une « altérée » (RD82 depuis Bindernheim).



Les entrées de ville

- Cohérente
- Banale
- Altérée
- Front bâti cohérent

Elément d'altération

- Mur
- /// Dispersion
- Ponctuel

Elément d'intégration

- /// Verger
- Haie

2.5- Les tendances évolutives

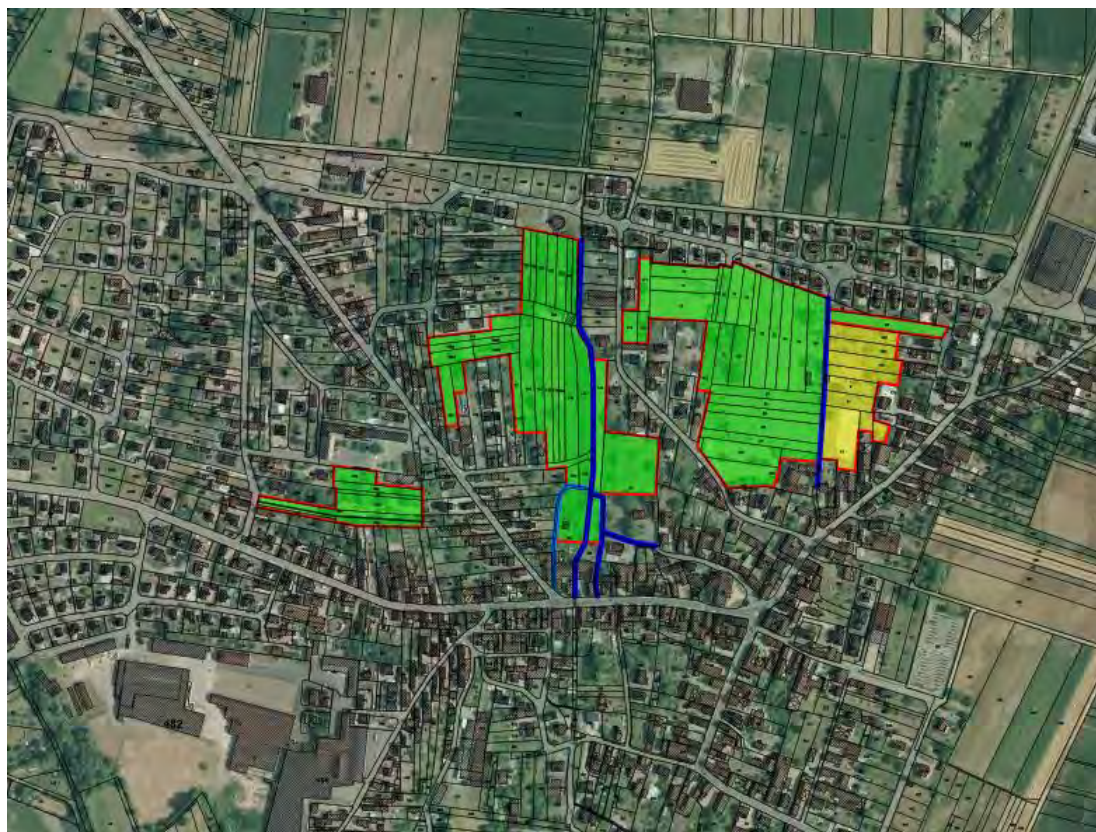
Les évolutions agricole et démographique qui ont profondément modifié le visage de la commune ont peut-être atteint leur terme. Il s'agit, aujourd'hui, de préserver ce qui subsiste d'animation et de valorisation du paysage et surtout de conforter la cohérence d'agglomération du village.

Les discordances d'aspect dans le bâti résidentiel sont rares, mais les sollicitations à s'affranchir du code architectural régional sont en hausse.

En se développant, l'urbanisation a respecté des îlots de vergers et de jardins dans l'enveloppe urbaine. La tendance est à l'urbanisation de ces « vides » dans un souci de densification. Mais, ces espaces sont aussi des respirations dans le tissu bâti et un apport à la biodiversité villageoise. Des sentiers traversent ces vides : ils constituent un patrimoine.

Vides dans le tissu bâti

(en vert les vergers, en jaune des jardins à l'arrière des maisons, en bleu les cheminements)





2.6- L'occupation des sols

La superficie du territoire de Wittisheim est de 1 147 hectares.

Les surfaces agricoles en couvrent un peu plus de la moitié (53,6%), soit 614,5 hectares.

Les herbages, prairies de fauche, pâturages et friches, sont réduits à 3,6% du territoire, soit 41,6 hectares.

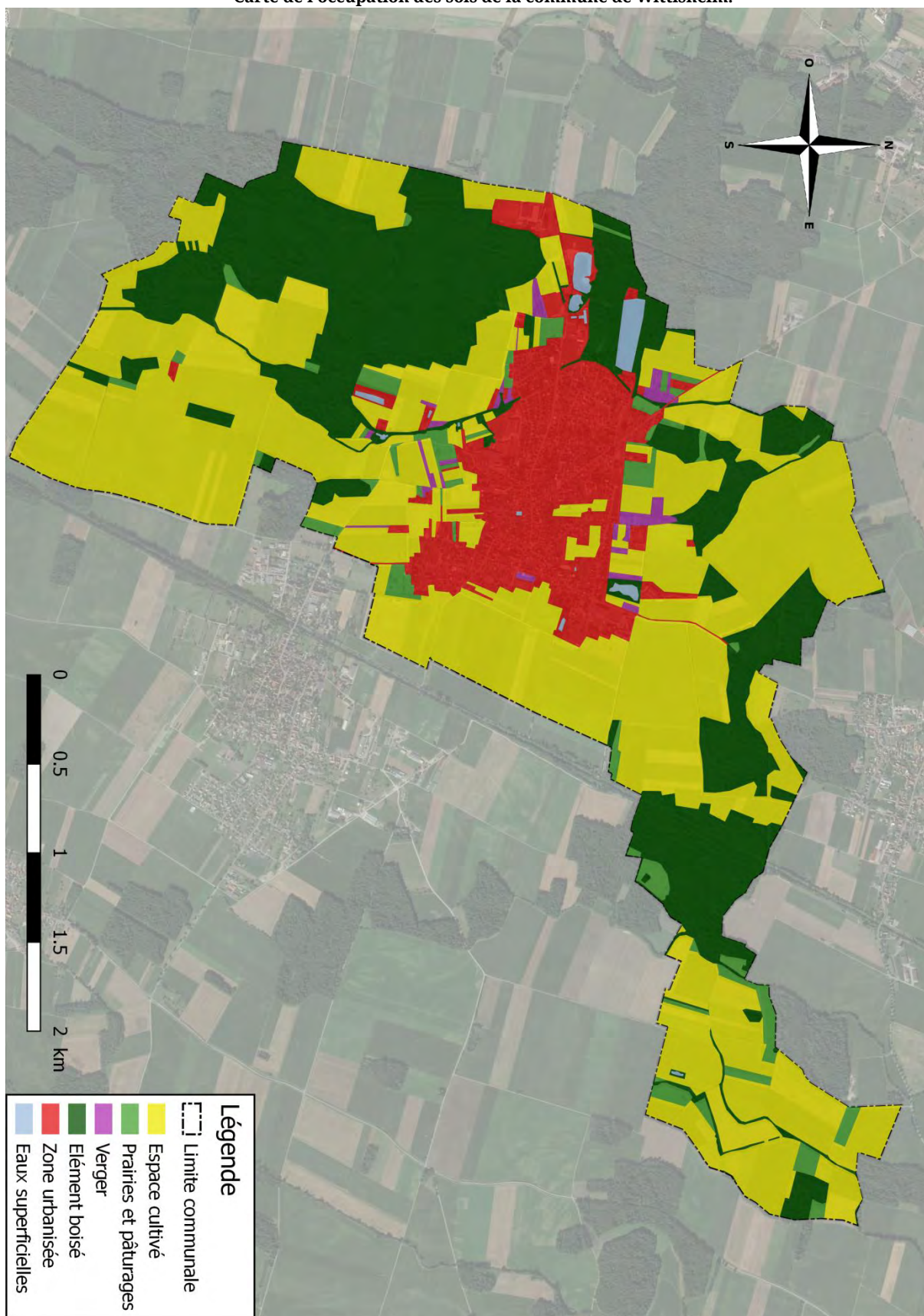
Les zones boisées, regroupant les forêts, les bosquets, les ripisylves, les haies et les alignements d'arbres couvrent une superficie de 324,6 hectares, soit 28,3% du ban.

Le reste, soit environ 166 hectares, est occupé par des zones urbanisées (146,4 ha ; 12,8% du territoire), des vergers (10,7 ha ; 0,9% du territoire) et des eaux superficielles (9,2 ha ; 0,8% du territoire).

Occupation des sols sur la commune de Wittisheim.

	Superficie ha	Proportion %
Zone cultivée	614,5	53,6
Zone enherbée (prairies, pâturages, friches...)	41,6	3,6
Elément boisé (forêts, bosquets, ripisylves, haies, alignements d'arbres...)	324,6	28,3
Verger	10,7	0,9
Zone urbanisée (bâtiments, jardins, voirie principale, terrains de sport...)	146,4	12,8
Eaux superficielles (mares et étangs)	9,2	0,8
TOTAL	1 147	100

Carte de l'occupation des sols de la commune de Wittisheim.



3- ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITE

3.1- Trame verte et bleue

1) La trame verte et bleue régionale identifiée par le SRCE de l'Alsace

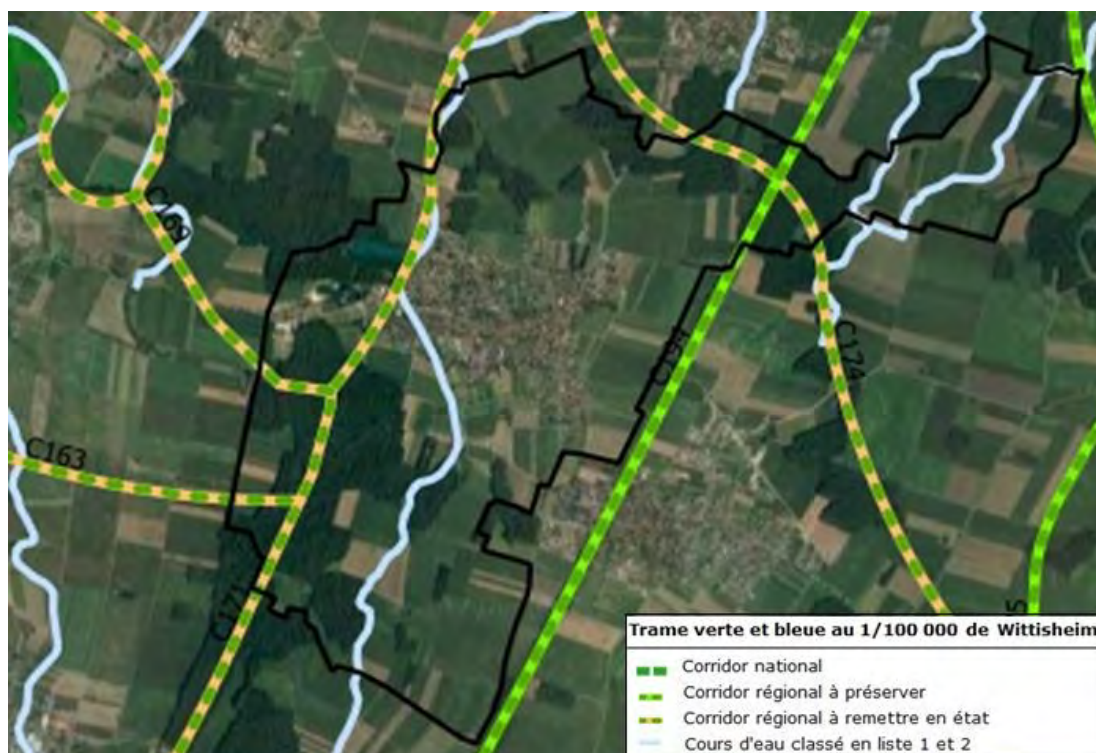
Le schéma régional de cohérence écologique d'Alsace adopté le 22 décembre 2014 identifie 5 corridors régionaux à Wittisheim :

- le corridor aquatique C163 pour l'Azuré des paluds et l'Azuré de la sanguisorbe ;
- le corridor mixte C169 pour l'Azuré des Paluds et l'Azuré de la sanguisorbe ;
- le corridor mixte C171 pour l'Azuré des Paluds, l'Azuré de la sanguisorbe et la Chevette ;
- le corridor forestier C174 pour le Gobemouche noir ;
- le corridor aquatique C194 correspondant à l'Ancien canal du Rhône au Rhin.

Le Heulachgraben, le Muhlbach de Gerstheim et le Hanfgraben sont classés en liste 1.

Trame verte et bleue issue du SRCE d'Alsace

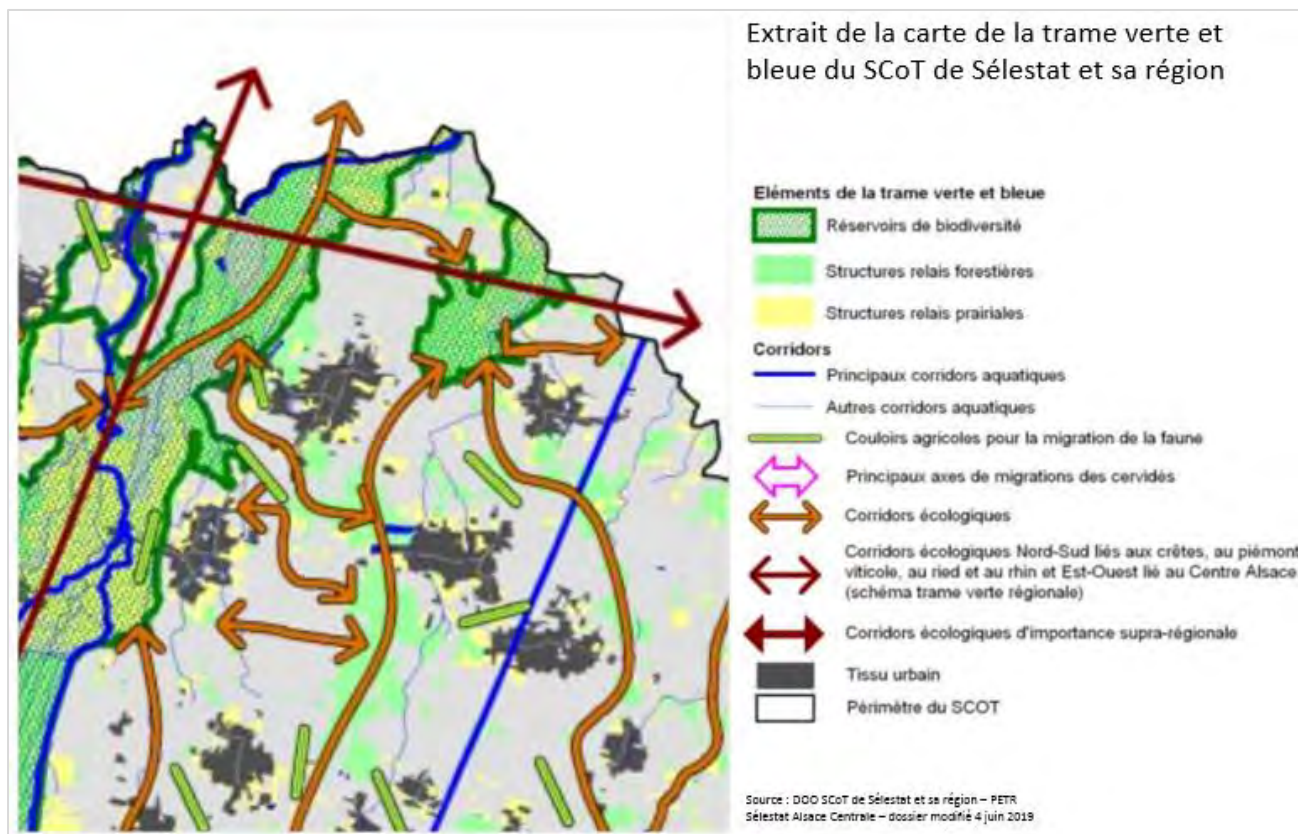
(source : cabinet A.Waechter, QGIS 2.14.2, DREAL Grand-Est, Data gouv)



2) La trame verte et bleue régionale identifiée par le SCoT

Le territoire de Wittisheim est concerné par :

- Des corridors écologiques (à l'ouest du village)
- Un corridor aquatique principal (le canal du Rhône au Rhin)
- Des structures relais forestières (moitié l'ouest du territoire)
- Des structures relais prairiales (en périphérie de l'espace bâti du village)
- Des couloirs agricoles pour la migration de la faune (entre Wittisheim et Sundhouse ainsi qu'entre Wittisheim et Bindernheim)



3.2- Zones humides

Les « milieux humides » sont des portions du territoire, naturelles ou artificielles, qui sont ou ont été en eau (ou couverte d'eau), inondées ou gorgées d'eau de façon permanente ou temporaire, qu'il s'agisse d'eau stagnante ou courante, douce, salée ou saumâtre.

La notion de milieu humide regroupe 3 ensembles :

- Les zones humides au sens de la convention de Ramsar ;
- Les zones humides au sens de l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié ;
- Les autres milieux humides.

Certains milieux humides sont susceptibles de correspondre à la définition de « zones humides » selon les critères de définition et de délimitation de l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié.

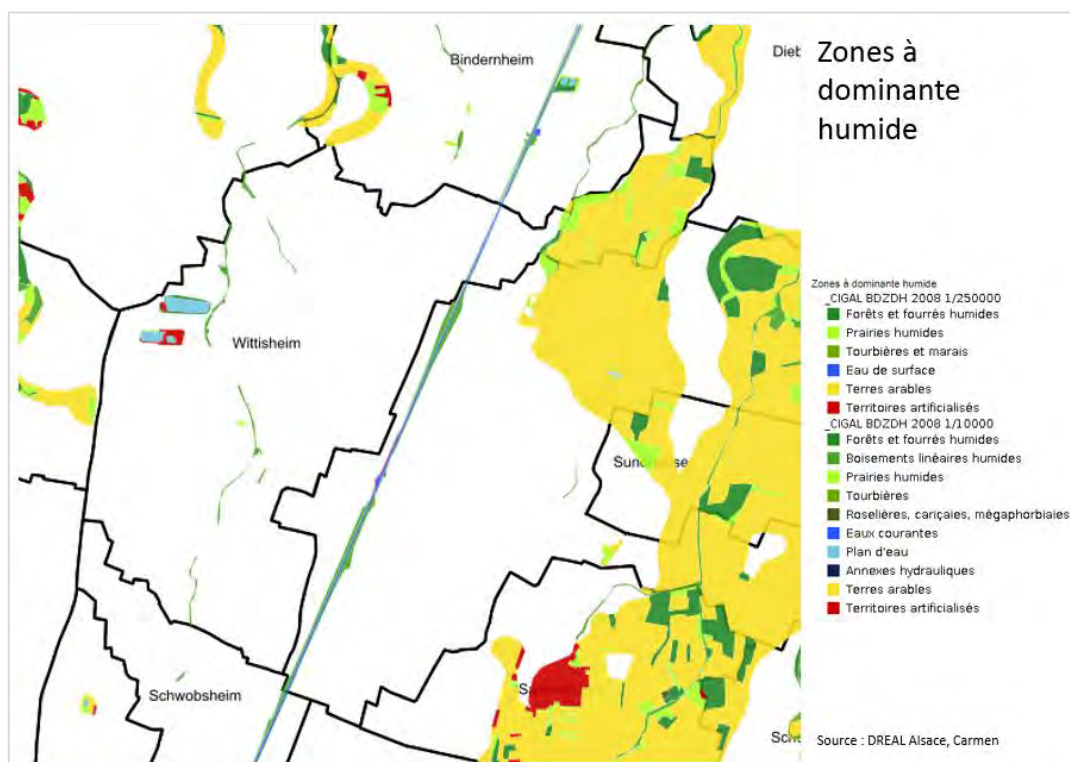
Le code de l'environnement définit les zones humides comme "les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année" (article L211-1). Cette définition constitue la définition officielle en droit français.

Ces zones humides offrent une végétation abondante qui permet d'assurer un équilibre au sein même de ces milieux. On trouve, plus secondairement, une végétation caractéristique du bord des eaux tels que les saules et les aulnes. Les ripisylves accompagnant les cours d'eau ponctuent les prairies inondables et pâtures. Les zones humides sont une priorité pour le patrimoine écologique et la biodiversité et elles jouent un rôle primordial dans le cycle de l'eau (alimentation et protection des nappes, soutien d'étiage, écrêtement des crues, etc.)

L'inventaire des zones humides de la DREAL Alsace

Le territoire de Wittisheim n'est pas concerné par la présence de zones humides remarquables mais est concerné par la présence de « zones à dominante humide » :

- Aux abords du Hanfgraben, du canal et des plans d'eau
- Sur les espaces agricoles situés au nord-est du territoire



3.3- Site Natura 2000

Le territoire de Wittisheim n'est pas directement concerné par le réseau Natura 2000, aucun site n'interfère avec le ban communal.

Des sites Natura 2000 sont néanmoins situés à quelques kilomètres :

- Site FR4201797 « Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch, Bas-Rhin » - directive Habitats
- Site FR4212813 « Ried de Colmar à Sélestat, Bas-Rhin » - directive Oiseaux
- Site FR4211810 « Vallée du Rhin de Strasbourg à Marckolsheim » - directive Oiseaux



3.4- Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)

Une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est une portion de territoire particulièrement intéressante pour sa faune, sa flore et ses milieux naturels. Il existe deux types de ZNIEFF.

- Les ZNIEFF de type 1, secteurs d'une superficie en général limitée, se caractérisent par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional. Elles abritent des milieux riches et variés et des espèces rares, en voie de disparition.
- Les ZNIEFF de type 2 sont des grands ensembles naturels (massif forestier, vallée, plateau...) riches ou peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques intéressantes.

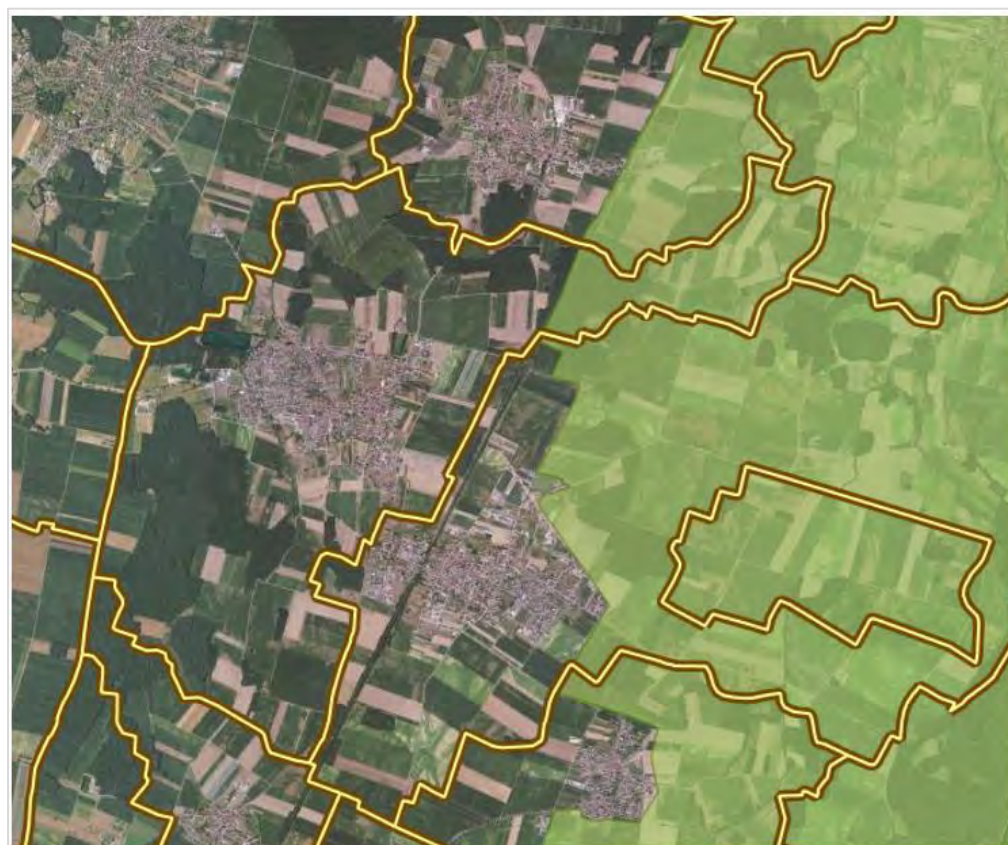
Le territoire de Wittisheim est concerné, dans sa partie nord-est, par la ZNIEFF de type 2 suivante :

- ZNIEFF 420014529 « Ancien lit majeur du Rhin de Village-Neuf à Strasbourg »

Cette ZNIEFF s'étend sur 22 900 ha le long du Rhin.

Les critères d'intérêt relevés par l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) sont les suivants :

- Critères d'intérêts patrimoniaux : écologique, faunistique et floristique
- Critères d'intérêts fonctionnels : fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales, fonctions de régulation hydraulique, ralentissement du ruissellement, corridor écologique, zone de passages et zone d'échanges, étapes migratoires, zones de stationnement et d'ortoirs.
- Critères d'intérêts complémentaires : paysager



Zone naturelle
d'intérêt
écologique
faunistique et
floristique

ZNIEFF de type 2
420014529
« Ancien lit majeur du
Rhin de Village-Neuf à
Strasbourg »

Source : Géoportail

3.5- Plans d'action

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des documents d'orientation non opposables visant à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées afin de s'assurer de leur bon état de conservation.

Lorsque les régions possèdent de forts enjeux de conservations pour des espèces dotées d'un PNA, une déclinaison régionale des plans peut être mise en œuvre. C'est le cas en région Grand Est, par exemple pour 3 espèces d'amphibiens : le Crapaud vert, le Pélobate Brun et le Sonneur à ventre jaune.

En Alsace, 16 espèces particulièrement menacées font l'objet de plans régionaux d'action (PRA).

La DREAL élabore des cartes d'enjeux (voir pages suivantes) relatives à chaque espèce :

- Les enjeux forts : territoires avec présence permanente de l'espèce
- Les enjeux moyens : territoires avec présence régulière ou ponctuelle de l'espèce
- Les enjeux faibles : territoires avec présence potentielle ou historique de l'espèce

1) PNA en faveur du Grand Hamster

Le hamster commun (*Cricetus cricetus*), ou grand hamster ou hamster d'Europe ou marmotte de Strasbourg, est une espèce protégée en France depuis juillet 1993, et par l'arrêté du 23 avril 2007 qui protège aussi son habitat. Il est inscrit sur la liste rouge de la faune menacée en France, dans la catégorie « rare ». Il s'agit également d'une espèce protégée en Europe (annexe II de la convention de Berne sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe) et dans la communauté européenne (annexe IV de la Directive européenne N°92/43 " Habitats, faune, flore ").

L'objectif général du plan national d'actions (PNA) en faveur du hamster commun et de la biodiversité de la plaine d'Alsace 2019-2028 est de fédérer l'ensemble des actions, des acteurs œuvrant à la protection de cette espèce emblématique de la plaine d'Alsace. Ce plan s'appuie sur les actions conduites dans les précédents PNA en faveur de cette espèce. Il a une ambition renouvelée car outre le hamster, il s'ouvre sur la prise en compte de la biodiversité inféodée aux grandes cultures présentes en plaine alsacienne. Préserver une espèce dite parapluie, clé de voute, comme le hamster commun, et son habitat contribue aussi à la préservation de toute une biodiversité située dans les mêmes milieux.

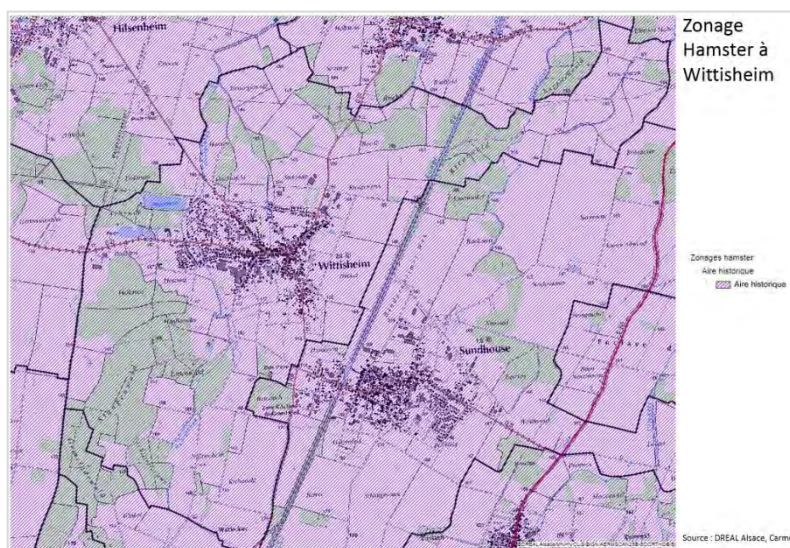
Les grands enjeux de ce nouveau PNA sont les suivants : atteindre la population minimum viable, améliorer l'état de conservation, se servir du hamster en tant qu'espèce parapluie (espèce dont l'habitat est commun à d'autres espèces différentes et qui est particulièrement sensible aux modifications apportées à son habitat, cette espèce peut donc faire office d'indicateur de la qualité d'accueil du milieu).

Le hamster est une espèce inféodée à des milieux naturels ouverts qui a trouvé des milieux de substitution dans les cultures fourragères (luzerne, trèfle) et les céréales d'hiver (blé, orge), situés à basse altitude, avec des terrains profonds stables (loess) non inondables, permettant la construction des terriers.

Le territoire de Wittisheim, dans sa totalité, se situe dans « l'aire historique » du hamster.

L'aire historique concerne 301 communes en Alsace où la présence de hamster est attestée sur la base de données historiques actualisées.

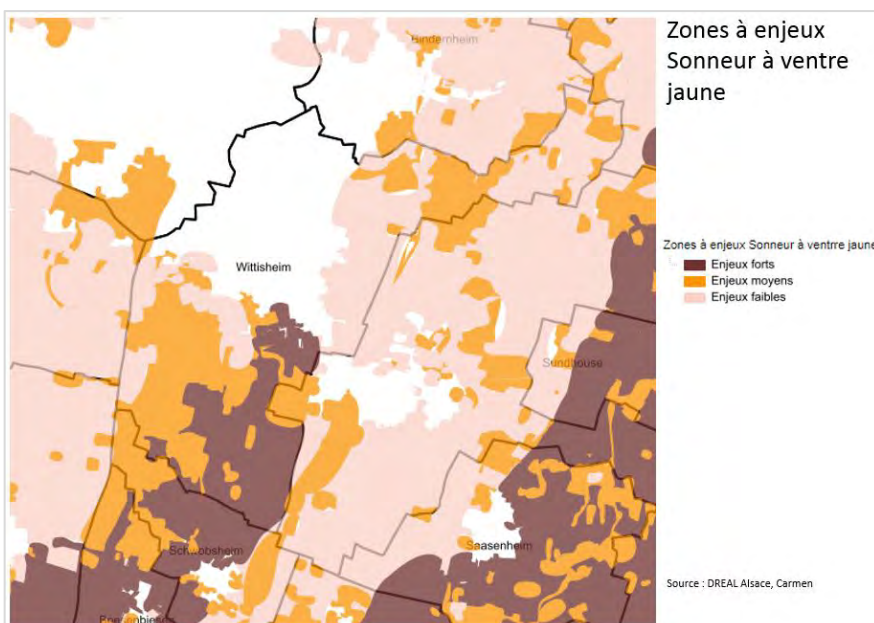
Localement, le territoire communal est identifié comme défavorable pour l'habitat du Grand Hamster et ne fait pas partie de la zone de reconquête de l'espèce.



2) PRA en faveur du Sonneur à ventre jaune

Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est une espèce considérée comme vulnérable sur la liste rouge nationale des Amphibiens (UICN 2015). Elle est également inscrite à l'annexe 2 de la Directive européenne « habitats-faune-flore » contribuant ainsi à la définition du réseau Natura 2000. Cette espèce se reproduit dans des zones humides temporaires (ornières, bras mort, mares) où le niveau d'eau varie considérablement au cours de l'année, pouvant aller jusqu'à un assèchement complet.

Le territoire de Wittisheim est concerné par des zones à enjeux « faibles », « moyens » et « forts » concernant le Sonneur à ventre jaune. Les zones à enjeux forts se situent essentiellement au sud du territoire.

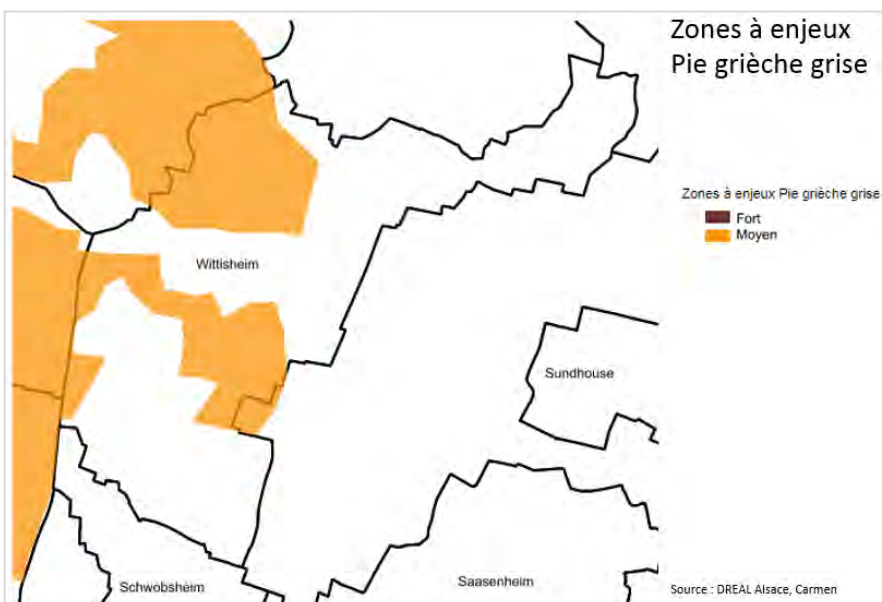


3) PRA en faveur de la Pie grièche grise

La pie grièche grise (*Lanius excubitor*) est un migrateur partiel, dont la population la plus importante niche en Europe du Nord et qui est quasiment sédentaire en Alsace. Elle fréquente les milieux semi-ouverts composés de prairies, pâturage, bosquets et vergers et construit son nid aussi bien dans des buissons que dans des arbres de haute taille. Son régime alimentaire se compose quasi-exclusivement de micromammifères tels que les campagnols.

L'espèce est protégée par l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (abrogation de l'arrêté ministériel modifié du 17 avril 1981) et est inscrite en annexe 2 de la convention de Berne. En Alsace, elle figure sur liste rouge dans la catégorie « rare ».

Le territoire de Wittisheim est partiellement concerné par des zones à enjeux « moyens » concernant la Pie grièche grise. Ces zones sont situées au nord et au sud de l'espace urbanisé du village.



3.6- Les formations végétales

1) Les milieux ouverts

- Les cultures saisonnières

Code Corine : 82.11

Les principales espèces cultivées sont les céréales, maïs (majoritairement) et blé.

La plante cultivée forme un peuplement dense, limitant la possibilité de développement des espèces messicoles. Adaptées aux conditions particulières de ce milieu instable, ces espèces présentent une vie courte et un mode de reproduction visant à maximiser leur dispersion. En effet, leur existence est annuelle et leur mode de dispersion s'appuie sur une grande abondance de semences, résistantes et facilement emportées par le vent, les animaux ou les activités anthropiques.

Les champs de maïs à phénologie décalée, sont pauvres en plantes compagnes. Les céréales à paille tel que le blé sont un peu plus favorables. L'utilisation d'herbicides et le degré de sélection des semences contribuent à la pauvreté spécifique de ces milieux.

- Les vergers

Code Corine : 83.151

LR des habitats d'Alsace

Les vergers de hautes tiges sont éclatés et réduites à de petites superficies.

- Les herbages

L'évolution de l'agriculture du dernier demi-siècle, à la suite du remembrement des années 1960, se traduisant par la maîtrise de l'eau et l'accroissement de la fertilisation des prairies de fauche, s'est accompagné d'un fort recul appauvrissant considérablement la richesse floristique du territoire communal.

La flore originelle des prairies des Rieds est très variée et richement colorée ; elle est le résultat de facteurs complexes du milieu tel que la microtopographie, la nature des sols, les variations de la nappe phréatique ...

- Les prairies de fauche à Fromental

Arrhenatherion W. Koch 1926 s.s.

Code Corine : 38.22

LR des habitats d'Alsace ; annexe 1 de la directive Habitats

La prairie mésophile à Fromental ou arrhénathéraie est la prairie de fauche typique des plaines et de l'étage collinéen. Elles se développent sur des terrains frais, bien drainés ou légèrement humides, à bonnes réserves hydriques et riches en substances nutritives.

La formation herbeuse est dense et régulièrement fauchée. Elle est caractérisée par le Fromental (*Arrhenatherum elatius*) associé au Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), à la Flouve odorante (*Anthoroxanthum odoratum*), à la Fétuque des prés (*Schedonorus pratensis*) et à la Houlque laineuse (*Holcus lanatus*). Les graminées constituent l'essentielle de sa biomasse (et 35% des espèces de la prairie).

Une gestion extensive permet l'expression d'une grande richesse floristique. Ainsi le pré se colore notamment par la présence d'espèces telles que la Knautie des champs (*Knautia arvensis*), la Renoncule âcre (*Ranunculus acris*), la Campanule étalée (*Campanula patula*), la Grande Berce (*Heracleum sphondylium*), la Vesce commune (*Vicia sativa*), le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), la Carotte sauvage (*Daucus carota*), la Crépide bisannuelle (*Crepis biennis*), la Picride fausse épervière (*Picris hieracioides*), le Gaillet commun (*Galium mollugo*), le Grand boucage (*Pimpinella major*), l'Oseille (*Rumex acetosa*), le Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*), la Centaurée Jacée (*Centaurea jacea*), la Silène enflée (*Silene vulgaris*), la Luzerne cultivée (*Medicago sativa*) et le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*).

En revanche, une fauche précoce avant la montée en épiaison, provoque l'effondrement de la biodiversité en favorisant les graminées au détriment des espèces à fleurs.



Cette formation, la plus commune, n'est éligible à Natura 2000 que si elle présente une forte typicité, aujourd'hui très rarement réalisée.

- **Les pelouses du Mesobromion alluvial**

Festuco-Brometalia

Code Corine : 34.324

LR des habitats d'Alsace ; annexe 1 de la directive Habitats

Les prairies relevant du Mesobromion se développent sur de microélévations du terrain, sur des sols à faible réserve utile en eau.

Elles sont caractérisées par la présence d'espèces de prés secs, telles que l'Épiaire droite (*Stachys recta*), la Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*), l'Ail à pétales carénés (*Allium carinatum*), l'Œillet des Chartreux (*Dianthus carthusianorum*) et le Brome dressé (*Bromopsis erecta*).

Des espèces compagnes moins exigeantes sont associées à ces dernières, telles que le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), la Fétuque rouge (*Festuca rubra*), le Pâturin des prés (*Poa pratensis*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), ainsi que des espèces de milieux frais comme la Laiche flasque (*Carex flacca*), la Cardamine des prés (*Cardamina pratensis*) et le Lychnis fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*). Ces pelouses peuvent également comporter des Orchidées, telles que l'Ophrys araignée (*Ophrys aranifera*), l'Orchis brûlé (*Neotiea ustulata*) et l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*).

La richesse spécifique de ces prairies peut être très importante, elle traduit la succession de périodes humides et sèches auxquelles elles sont soumises. Mais elles sont aujourd'hui très rares à Wittisheim.

2) Les milieux boisés

- **La tillaie rhénane à Laïche blanche**

Carici-albae Tiliatum cordatae

Code Corine : 41.26

LR des habitats d'Alsace ; annexe 1 de la directive Habitats

Cette formation végétale est caractérisée par le Chêne rouvre (*Quercus petraea*), le Tilleul à feuilles cordées (*Tilia cordata*) et la Laïche blanche (*Carex alba*).

Les strates arbustives et herbacées sont riches en espèces, avec notamment la Viorne lantane (*Viburnum lantana*), l'Épine vinette (*Berberis vulgaris*), le Cornouiller mâle (*Cornus mas*), le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), le Muguet (*Convallaria majalis*), la Laiche Pied-d'oiseau (*Carex ornithopoda*), la Violette hérissée (*Viola hirta*), le Brachypode pennée (*Brachypodium pinnatum*) et la Mélisse penchée (*Melica nutans*).

Ce type d'habitat propre à la plaine rhénane se développe sur les sols sableux et dérive parfois de la maturation de frênaies-peupleraies blanches à *Carex alba* suite à la baisse de la nappe phréatique.

- **La chênaie-charmaie à Stellaire**

Stellario-Carpinetum betuli (Oberd. 1957) Rameau 1994 s.l.

Code Corine : 41.24

LR des habitats d'Alsace ; annexe 1 de la directive Habitats

Forêts subatlantiques et médio-européenne sur des sols méso-oligotrophes, plus ou moins hydromorphes, constituant les chênaies-charmaies dominantes des régions rhénanes.

Le peuplement est caractérisé par une strate arborescente composée du Chêne pédonculé (*Quercus robur*), du Chêne rouvre (*Quercus petraea*) et du Charme (*Carpinus betulus*), associés à l'Erable champêtre (*Acer campestre*), au Peuplier tremble (*Populus tremula*) et au Tilleul à feuilles cordées (*Tilia cordata*).

La strate herbacée est faite de Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), en compagnie du Maïanthème à deux feuilles (*Maianthemum bifolium*), de la Stellaire holostée (*Stellaria holostea*), du Pâturin de Chaix (*Poa chaixii*), du Gaillet des bois (*Galium sylvaticum*), de la Renoncule des bois (*Ranunculus nemorosus*) et de la Potentille faux fraisier (*Potentilla sterilis*).

- **L'aulnaie-frênaie à Cerisier en grappe**

Pruno padi-Fraxinetum Oberd. 1953

Code Corine : 44.331

LR des habitats d'Alsace ; annexe 1 de la directive Habitats, formation prioritaire

Habitat d'Europe centrale des rivières à cours lent, installé dans la partie inondable lors des crues (lit majeur), en plaine alluviales plus ou moins larges ; sur les terrasses inférieures inondées l'hiver ou au printemps.

Le peuplement est dominé par le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) accompagné du Cerisier à grappes (*Prunus padus*), de l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), de l'Aulne blanc (*Alnus incana*), de l'Orme blanc (*Ulmus laevis*), pus rarement de l'Orme de montagne (*Ulmus glabra*), de l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) et du Charme (*Carpinus betulus*).

La strate arbustive est très fournie avec notamment la Viorne obier (*Viburnum opulus*), le Noisetier (*Corylus avellana*), le Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*).

La strate herbacée est très colorée au premier printemps par la Ficaire (*Ficaria verna*), l'Epière des bois (*Stachys sylvatica*), le Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*), le Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*), le Compagnon rouge (*Silene dioica*), la Renoncule à têtes d'or (*Ranunculus auricomus*) et la Circée commune (*Circaea lutetiana*).

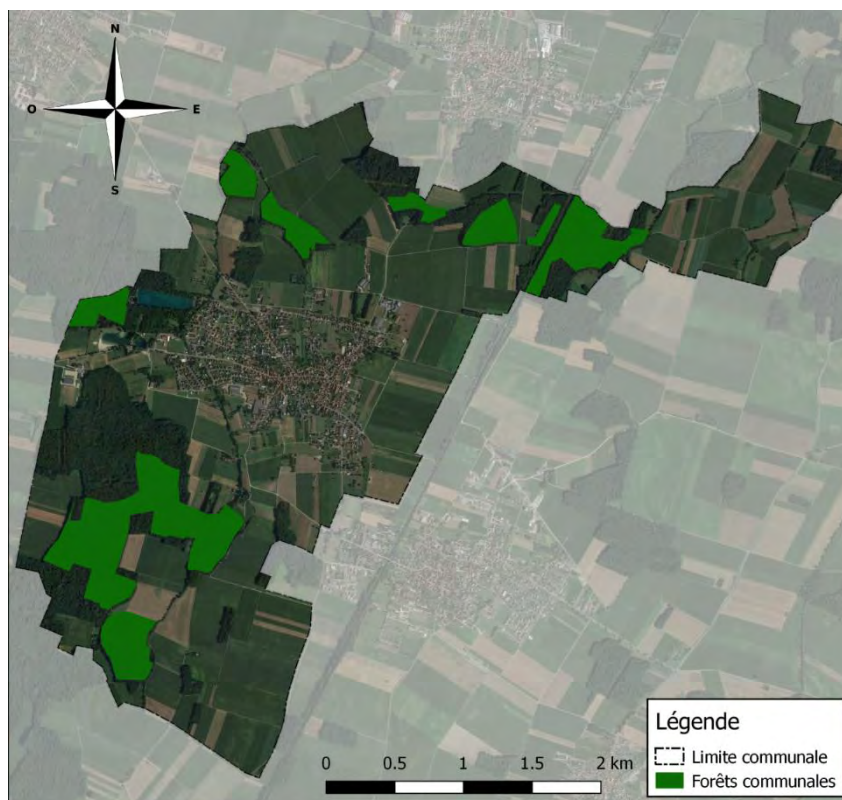
- **Les haies**

Code Corine : 84.1

LR des habitats d'Alsace (uniquement au sein des Rieds)

La composition des haies de Wittisheim est variée. Les essences les plus fréquentes sont le Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et le Charme (*Carpinus betulus*). Selon les conditions du milieu, s'y ajoutent le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), en station fraîche, l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et les Saules (*Salix alba*, *S. fragilis*, *S. x rubens*) dans les stations plus humides et argileuses, le Noisetier (*Corylus avellana*)...

Carte des forêts communales de Wittisheim.



Les boisements communaux soumis au régime forestier, couvrent 136 hectares, soit 41,2% de la superficie forestière du ban communal.

3.7- Le peuplement animal

Les Oiseaux, qui constituent un excellent descripteur du milieu naturel, permettent de distinguer trois principaux habitats significatifs pour la faune et trois habitats accessoires par la surface occupée : la steppe céréalière, la futaie feuillue, le village, le verger, le bocage herbeux à mailles fermées, le bocage cultivé à larges mailles.

La plaine céréalière

La plaine céréalière, qui couvre une grande partie du territoire de Wittisheim, est très pauvre lorsqu'il s'agit de maïs, un peu moins lorsqu'il s'agit de blé. La seule espèce s'y reproduisant est l'Alouette des champs. Les céréales à paille pourraient accueillir la Caille et la Perdrix grise, mais ces espèces paraissent avoir disparu. La grande faune, Chevreuil et Sanglier, s'aventure dans les cultures à partir des lisières forestières. Après la récolte, plusieurs espèces peuvent y chercher une nourriture : Vanneau huppé, Grande aigrette, Cigogne blanche.

La futaie feuillue de chênes, frênes, érables, tilleuls

La forêt est la couverture végétale naturelle du territoire de Wittisheim depuis la fin de la dernière période glaciaire. C'est pourquoi, la faune est majoritairement composée d'espèces d'origine forestière. La Sittelle torchepot, le Pic épeiche, le Pic mar, le Pic épeichette, le Grimpereau des jardins sont des éléments caractéristiques de cet habitat. Le Pic noir fait partie des oiseaux remarquables de ce cortège spécifique. Le domaine vital du Chevreuil et du Sanglier est centré sur la forêt. Le Renard et le Blaireau y ont leur terrier.

L'habitat forestier n'est cependant pas homogène : ses capacités d'accueil biologique sont élevées en présence d'une vieille futaie avec des prés en lisière, elles sont nettement plus faibles en présence d'une plantation ou d'un perchis environné de champs de maïs.

La taille du boisement est essentielle. Un bosquet isolé de moins de 40 hectares n'accueille pas les espèces strictement sylvoicoles, le Pic noir, la Sittelle, le Bouvreuil, la Martre, l'Ecureuil....

Le village

Le village abrite une faune spécifique, souvent commune parce qu'accompagnant l'humain à peu près partout : Fouine, Hérisson, Tourterelle turque, Rouge-queue noir, Moineau domestique, Hirondelle rustique, Hirondelle de fenêtre, Choucas des tours, Chouette effraie, Cigogne blanche... auxquels s'ajoutent les ubiquistes des milieux arborés et les oiseaux du bocage, introduits dans le village par la présence d'arbres, de prés, de pâturages et de potagers : Verdier, Pic vert, Linotte mélodieuse, Serin cini, Pie bavarde, Pic épeiche, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Pouillot véloce, Fauvette à tête noire.... A Wittisheim, le village est une oasis de biodiversité dans un environnement agricole pauvre.

Des îlots de jardins potagers, parfois associés à une maison, accueillent une partie de ce peuplement.

Le bocage cultivé à larges mailles

Nous désignons sous le terme de « bocage » l'association d'une haie ou d'une lisière feuillue avec un espace herbacé, cultivé ou prairial. La haie ou la lisière forestière introduisent les Oiseaux les moins exigeants (Mésanges, Pinson des arbres, Fauvette à tête noire, Pouillot véloce, Rouge-gorge...), de petits Mammifères (Mulot gris, Campagnol roussâtre, Musaraigne carrelet, Taupe), quelques Lépidoptères et quelques Orthoptères. Par contre, les mailles elles même sont très pauvres, de sorte que le bilan global est plutôt faible.

Le bocage herbeux à mailles fermées

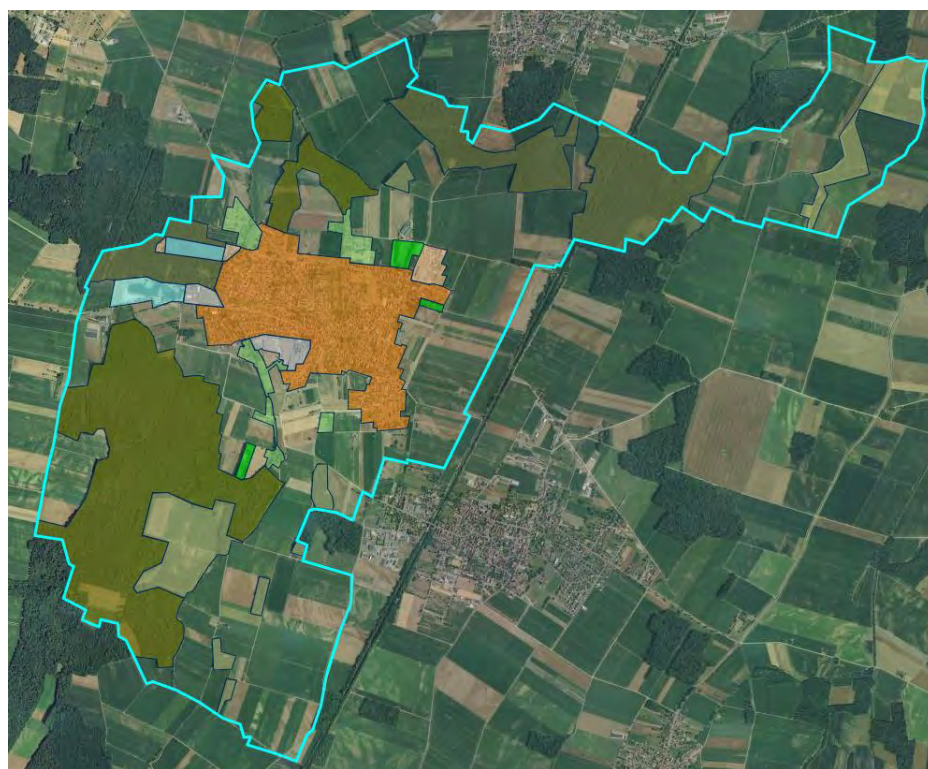
Trois propriétés sont encloses de fortes haies et deux d'entre elles comportent en outre une mare. Ce type de milieu peut accueillir les oiseaux ubiquistes des milieux arborés, les oiseaux des lisières denses, comme le Rossignol, et des Batraciens, comme la Grenouille verte et le Crapaud commun. La faible dimension de ces îlots réduit néanmoins sensiblement leur capacité d'accueil biologique. Par contre, de nombreuses espèces peuvent s'en servir comme relais éphémère.

Les plans d'eau

La faible profondeur de la nappe phréatique a facilité la création de mares et de plans d'eau à finalité récréative dans l'environnement du village. L'environnement forestier pour l'un et le traitement des berges pour l'autre ne sont pas favorables aux espèces qui pourraient s'implanter dans cet habitat. De fait, les enjeux naturalistes sont très faibles.

Enjeux comparés des différents habitats

Habitat	Niveau de biodiversité	Enjeux patrimoniaux	Niveau d'enjeu global
Plaine céréalière	(+)	0	0
Bocage cultivé à larges mailles	++	+	+
Bocage herbeux à mailles étroites	++	+	+
Futaie feuillue	++++++	+++	+++++
Village centre ancien	+++++	++	++++
Village quartiers récents	+	0	+
Canal déclassé du Rhône au Rhin	++++	+	+++
Plans d'eau	+	0	+



Plaine céréalière : enjeu très faible	Village : enjeu fort
Bocage cultivé : enjeu faible	Quartier à enjeu faible
Bocage herbeux à mailles étroites : enjeu moyen	Espace stérile
Futaie à chênes, frênes, érables, tilleuls : enjeu fort	Jardin verger : enjeu moyen
	Plan d'eau à enjeu très faible

4- RESSOURCES ET ENERGIES

Définitions

Energie produite	Electricité	Chaleur	Carburant
Filières dites « classiques »	Nucléaire (centrales)	-	Extraction de pétrole
	Incinération des déchets (part non renouvelable)		-
	Hydraulique par pompage (non renouvelable)	-	-
Filières dites « renouvelables »	Eolien	Filière bois-énergie (production de bois-énergie par la filière forêt bois)	Agrocarburants (carburants produits à partir de biomasse agricole)
	Hydraulique renouvelable (grande, petite et micro-hydraulique)	Pompes à chaleur aérothermiques (extraction de la chaleur de l'air pour diffusion dans bâtiment)	-
	-	Pompes à chaleur géothermiques (PAC individuelles) (extraction de la chaleur de la Terre pour diffusion dans bâtiment)	-
	Géothermie très haute énergie (production d'électricité par géothermie profonde)	Géothermie basse à haute énergie (production de chaleur renouvelable par les PAC géothermiques collectives)	-
	Biogaz (injecté dans le réseau de gaz naturel)		-
	Incinération de déchets (part renouvelable, incinération de la part biodégradable des déchets)		-
	Photovoltaïque (production d'électricité des panneaux photovoltaïques mise sur le réseau)	Solaire thermique (production de chaleur des chauffe-eau solaires collectifs et individuels)	-
	Cultures énergétiques (production de cultures énergétiques (ex : miscanthus) ayant vocation à être valorisées énergétiquement)		
	Source : Observatoire Atmo Grand Est – « Atmo Grand Est Invent’Air V2020 »		

4.1- Géothermie

Géothermie haute, moyenne et basse énergie

Le potentiel est localisé en Alsace du nord et nécessite, pour être exploitable, un captage en profondeur et dans une zone faillée.

Géothermie très basse énergie

Globalement, l'Alsace est particulièrement favorisée par la présence de la nappe alluviale rhénane qui est l'une des plus importantes réserves en eau souterraine d'Europe.

De par l'accessibilité de sa ressource et par les débits de pompage élevés dans les alluvions, la Plaine d'Alsace, où se situe notamment Wittisheim, avec la nappe alluviale rhénane, correspondant géologiquement au Plio-Quaternaire du Fossé rhénan (en bleu clair sur la carte ci-dessous), se dégage comme le potentiel majeur pour l'exploitation géothermique sur aquifère.



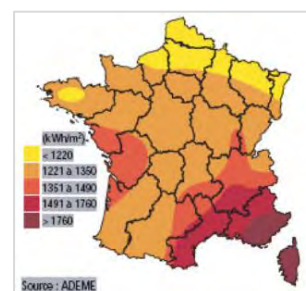
Aquifère : formation géologique, continue ou discontinue, contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement ou par exploitation.

4.2- Photovoltaïque

Le coefficient d'ensoleillement est relativement faible en Alsace (inférieur à 1 200 kWh/m²) mais la filière photovoltaïque a connu une forte croissance ces dernières années.

A l'échelle de Wittisheim, certaines constructions disposent de panneaux photovoltaïques sur leur toiture.

Ci-contre, carte du gisement solaire en France – Source ADEME

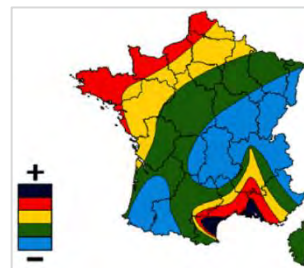


4.3- Eolien

Comme l'indique la carte ci-contre, en comparaison avec d'autres régions françaises, le potentiel éolien est relativement faible en Alsace.

Toutefois, d'après le Schéma Régional Eolien (SRE) d'Alsace de 2012, Wittisheim fait partie de la liste des communes considérées comme « favorables » au développement de l'éolien.

Ci-contre, carte du potentiel éolien en France – Source ADEME



4.4- Hydraulique

L'énergie hydraulique permet de fabriquer de l'électricité, dans les centrales hydroélectriques, grâce à la force de l'eau. Cette force dépend soit de la hauteur de la chute d'eau (centrales de haute ou moyenne chute), soit du débit des fleuves et des rivières (centrales au fil de l'eau). Une centrale hydraulique est composée de 3 parties : le barrage qui retient l'eau, la centrale qui produit l'électricité et les lignes électriques qui évacuent et transportent l'énergie électrique. C'est une énergie qui n'émet pas de gaz à effet de serre, elle est utilisable rapidement grâce aux grandes quantités d'eau stockée et c'est une énergie renouvelable très économique à long terme.

Aucune centrale hydraulique n'est installée sur le territoire de Wittisheim.

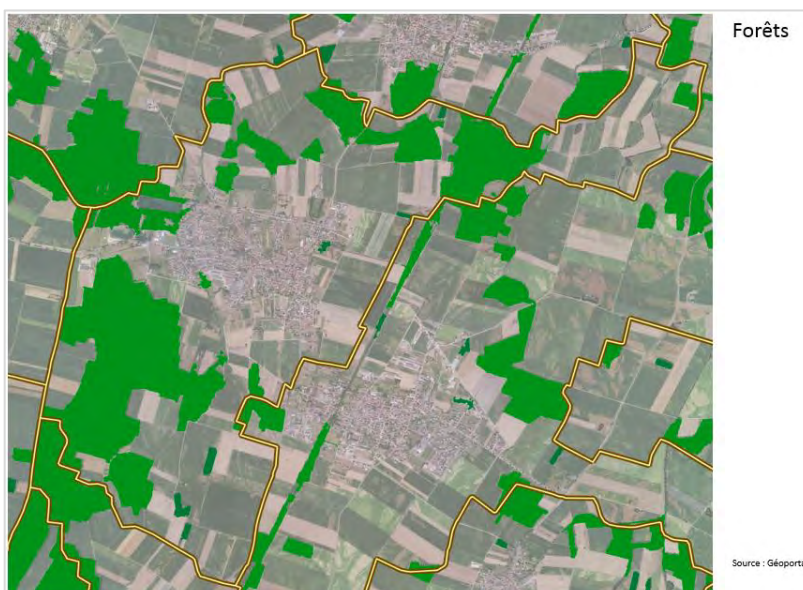
4.5- Bois énergie

Les massifs forestiers constituent une ressource énergétique et un patrimoine économique, écologique et social. Une gestion raisonnée permet à la forêt de produire un matériau noble et renouvelable tout en assurant la protection des sols, des eaux (action d'infiltration et lutte contre l'érosion) et des paysages. Le bois peut notamment servir de matériau de construction et de système de chauffage. Il est également utilisé dans l'industrie de l'ameublement et l'industrie papetière.

La région Grand Est est une des régions françaises les plus boisées, avec un taux de boisement de 33%. Le hêtre et les chênes dominent très largement. Sapin et Epicéa occupent les zones de moyenne montagne, et les peupliers les vallées alluviales. La région compte 794 000 ha de forêts pour 310 900 propriétaires environ (46 000 ha et 56 500 propriétaires environ pour le Bas-Rhin) (source CNPF). La région Grand Est est la deuxième région en termes de poids économique de la filière bois (première région pour la récolte du bois d'œuvre feuillu et du bois énergie, deuxième pour le bois de trituration, troisième pour le peuplier, quatrième pour le bois d'œuvre résineux, 55 000 emplois). Enfin, la région est identifiée comme la plus importante en termes d'augmentation potentielle de la récolte (pour l'essentiel les forêts privées). Le « Programme National de la Forêt et du Bois » indique une disponibilité supplémentaire envisageable pour la Région Grand Est de 2,7 Mm³.

En Alsace, le bois destiné aux chaufferies domestiques, collectives et industrielles produit représente 500 000 tonnes par an en 2016 (source Forestiers d'Alsace).

Le territoire de Wittisheim est partiellement couvert de boisements dont une partie correspond à une forêt publique (forêt communale de Wittisheim).



4.6- L'espace comme ressource

L'espace est une ressource limitée, support de la biodiversité lorsqu'il s'agit de milieux naturels, et de la production alimentaire lorsqu'il s'agit de terres agricoles. L'économie de cette ressource est au cœur des démarches de planification.

Le ban communal de Wittisheim a une superficie de 1147 hectares : en 2014, l'enveloppe bâti du village couvre 107,3 hectares, soit 9,4 % de cette superficie. Il ne s'agit pas là de l'espace artificialisé (constructions et voies de circulation), mais du périmètre dans lequel s'inscrivent les habitations, les services et les entreprises. Cet espace ne participe pas à l'activité agricole.

La consommation d'espace par habitant (2 063) s'établit ainsi à 519 m², valeur habituelle en milieu rural alsacien.

Le Guide des sols d'Alsace distingue deux catégories de sols. Les bonnes terres se situent au Sud-Ouest et surtout au Nord-Est de la commune. Le village est bâti sur les sols limono-argileux, caillouteux, calcaires, formation spatialement dominante du terroir de Wittisheim.

Classe de qualité des sols de Wittisheim

N°	Type de sols	Région pédologique	Qualité agronomique
16	Limon argilo-sableux, caillouteux, calcaire sur alluvions caillouteuses du Rhin	Ried brun caillouteux	Mauvaise : fortes contraintes liées aux cailloux et à la faiblesse des réserves utiles en eau
17	Limon argilo-sableux, profond, calcaire sur alluvions sableuses du Rhin	Ried brun profond	Très bonne

4.7- La consommation énergétique globale à Wittisheim

Les principaux postes de consommation d'énergie à Wittisheim sont le transport motorisé, le chauffage résidentiel et les usages de l'électricité (robots ménagers, éclairage, informatique).

Selon EDF, la consommation annuelle d'électricité est de 5 571 MWh, soit 7 000 kWh par foyer et par an. Le chauffage fait appel au gaz naturel pour 48,8%, au fioul pour 33,1%, à l'électricité pour 17,8% et au gaz en citerne pour 0,3%. La consommation de bois énergie n'est pas renseignée.

Selon l'INSEE (2014), le parc automobile compte 898 véhicules individuels. Les déplacements sont imposés par la distance séparant l'habitation des services et des commerces, ainsi que des sites d'emplois. La commune est bien pourvue en services et en commerces. 22,6% des actifs ayant un emploi travaillent à Wittisheim, 77,4 % rejoignent un pôle d'emplois, situé pour la majorité d'entre eux à moins de 20 kilomètres. L'automobile est le mode quasi exclusif de transport pour ces déplacements pendulaires habitat-travail.

Distance entre le centre de Wittisheim et les services, commerces et pôles d'emplois.

Services, commerces, sites d'emplois	Distance (km)	Localité la plus proche
Epicerie	5,4	Muttersholtz
Boulangier	0	Wittisheim
Supermarché	2	Sundhouse
Garage	0	Wittisheim
Médecin généraliste	0	Wittisheim
Pharmacie	2	Sundhouse
Poste	0	Wittisheim
Banque	0	Wittisheim
Ecole primaire	0	Wittisheim
Collège	3	Sundhouse
Lycée	9,9	Sélestat
Pôle d'emplois de Sélestat	10	



Pôle d'emplois de Benfeld	11
Pôle d'emplois de Marckolsheim	18
Pôle d'emplois d'Erstein	19
Pôle emplois de Colmar	34
Pôle emplois de Strasbourg	39

4.8- Le potentiel énergétique local

Le solaire photovoltaïque est le potentiel le plus valorisé localement. Plusieurs bâtiments, essentiellement agricoles, ont leur toiture d'exposition Sud couverte de panneaux, 14 au total, pour une puissance installée de 0,481 kW et une production annuelle de l'ordre de 651 MWh, soit environ 5,1% de la consommation locale d'énergie, toutes énergies confondues.

Les autres sources potentielles sont la géothermie de surface, la géothermie profonde (sous réserve de développer un réseau de chaleur dans le cadre d'une cogénération) et le bois énergie (sous réserve de respecter les autres fonctions de la forêt). Mais, les gains les plus sérieux relèvent des énergies économisées, soit par l'isolation des bâtiments, soit par le développement du covoiturage et des déplacements doux. La gare la plus proche est située à Sélestat, soit à une dizaine de kilomètres de Wittisheim.

5- RISQUES ET NUISANCES

5.1- Risque d'inondation

D'après la base de données Géorisques, le territoire de Wittisheim n'est pas concerné par le risque d'inondation.

5.2- Coulées de boues

La commune de Wittisheim dispose d'un porté à connaissance spécifique au risque de coulées d'eaux boueuses, datant du 15 octobre 2010.

A ce titre, la commune fait partie des zones à risques de coulées d'eaux boueuses "ceb 1, 1 bis, 2 ou 3" définies dans le dossier départemental des risques majeurs (DDRM) du Bas-Rhin révisé.

Les catégories ceb 1, 1 bis et 3 signifient que la commune a connu au moins un événement caractéristique d'une coulée d'eaux boueuses reconnu par arrêté ministériel comme catastrophe naturelle. La catégorie ceb 2 signifie que la commune est soumise au risque de coulée d'eaux boueuses en raison de la présence d'un bassin versant situé en amont ou alimentant un cours d'eau qui rend une zone urbaine sensible. La catégorie ceb 3 signifie que la commune a connu au moins une coulée d'eaux boueuses identifiée depuis 2008 mais non reconnue en état de catastrophe naturelle.

5.3- Risque de mouvements de terrain

Les mouvements de terrain concernent l'ensemble des déplacements du sol ou du sous-sol, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique. Parmi ces différents phénomènes observés, on distingue :

- *Les affaissements et effondrements de cavités*
- *Les chute de pierre et éboulements*
- *Les glissements de terrain*
- *Les avancées de dune*
- *Les modifications des berges de cours d'eau et du littoral*
- *Les tassements de terrain provoqués par les alternances de sécheresse et de réhydratation des sols*

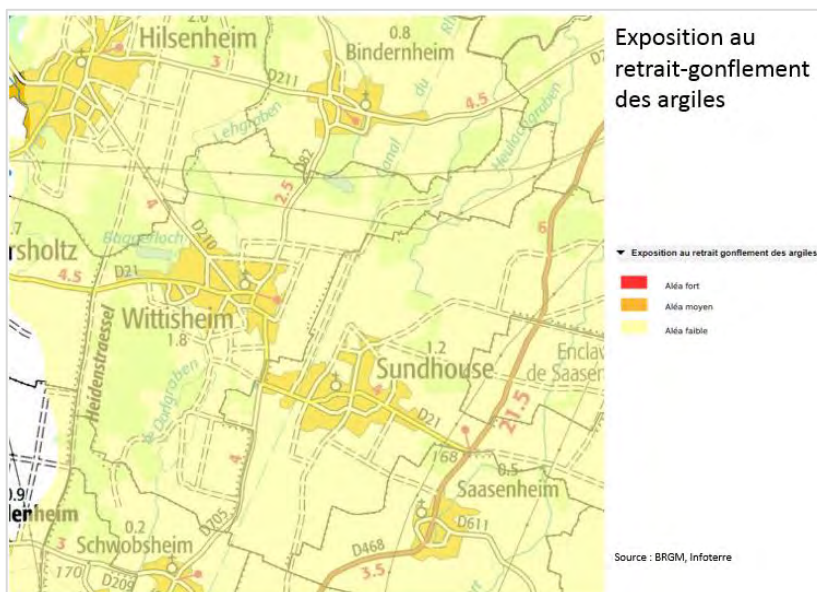
Les mouvements de terrain peuvent être regroupés en deux catégories :

- *Les processus lents et continus tels que les affaissements, tassements, etc.*
- *Les événements rapides et discontinus tels que les effondrements, éboulements, chutes de pierres, etc.*

Aléa retrait-gonflement des sols argileux

Le retrait-gonflement des sols argileux concerne la France dans son ensemble. Il s'agit tout de même du deuxième poste d'indemnisation aux catastrophes naturelles qui affectent les maisons individuelles après les inondations. Les matières argileuses se modifient en fonction de la teneur en eau passant d'un état dur et sec à une texture plus molle et plastique. Ceci induit des variations de volume des sols avec une amplitude plus ou moins importante. Le phénomène est lié au fait que sous les maisons le sol est protégé de l'évaporation gardant une certaine humidité constante. La différence en teneur d'eau est donc rapidement très différente entre ces sols protégés et ceux à l'air libre. Se produisent ainsi des phénomènes de mouvements différentiels au niveau des murs porteurs. Les dégâts observés sur les constructions sont des fissures des façades des décollements entre éléments jointifs ou encore des dislocations de dallages. La légèreté générale des maisons individuelles et le manque d'études géotechniques préalables les rend particulièrement vulnérables.

Le territoire de Wittisheim est, dans sa totalité, concerné par une exposition au retrait-gonflement des sols argileux qualifiée de « faible ».



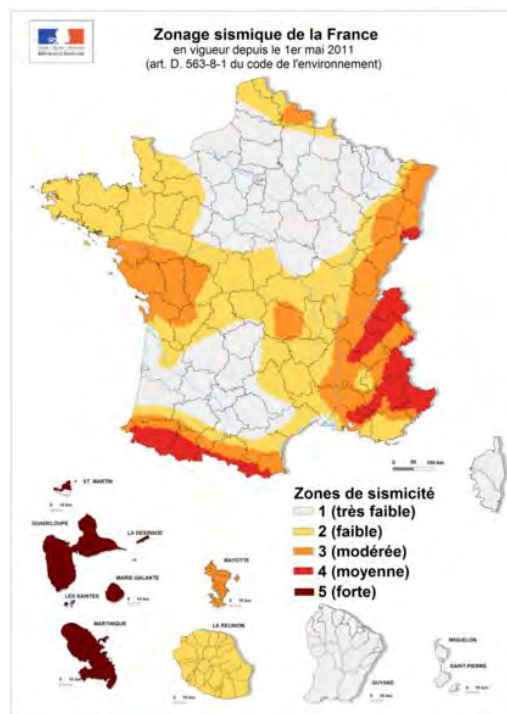
5.4- Risque sismique

Depuis le 1er mai 2011, une nouvelle réglementation parasismique est entrée en vigueur. Elle acte un nouveau zonage sismique ainsi que de nouvelles règles parasismiques pour les bâtiments. La réglementation française a été révisée notamment pour répondre aux exigences du nouveau code européen de construction parasismique. La carte de zonage sismique a été élaborée en tenant compte des progrès scientifiques en sismologie. Ainsi, ce zonage divise la France en cinq zones de sismicité :

- la zone de sismicité 1 où il n'y a pas de prescription parasismique particulière pour les bâtiments à risque "normal" (l'aléa sismique est qualifié de très faible)
- les zones de sismicité 2 à 5, dans lesquelles les règles de construction parasismique sont applicables à certaines catégories de bâtiments neufs et aux bâtiments anciens dans des conditions particulières.

Toutes les communes du département du Bas-Rhin sont situées en zone 2 ou 3.

La commune de Wittisheim est située en **zone de sismicité 3** correspondant à un **risque modéré**.



Zones de sismicité	Risque correspondant
1	Très faible
2	Faible
3	Modéré
4	Moyen
5	Fort

5.5- Arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles

La commune est concernée par **trois arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles**, notamment en lien avec des phénomènes d'inondations et de coulées de boues ponctuels (en 1982 et 1983) et la tempête de décembre 1999 qui a touché une grande partie du territoire national.

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1				
Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
67PREF19990548	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue : 2				
Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
67PREF19830517	22/05/1983	27/05/1983	20/07/1983	26/07/1983
67PREF20170747	08/12/1982	31/12/1982	11/01/1983	13/01/1983

Source tableau : Géorisques - 2020

5.6- Sites industriels et ICPE

La base de données sur les sites industriels et activités de service (BASIAS) permet d'informer sur une possible pollution des sols du fait des activités industrielles présentes ou passées.

Cinq sites sont répertoriés par la base de données BASIAS à Wittisheim.

Identifiant BASIAS	Désignation	Localisation	Etat
ALS6706228	L'Aluminium du Bas-Rhin (fabrique d'articles de ménage en aluminium)	Route de Baldenheim	nc
ALS6706229	EKS International SAS (ex EKS France SAS et ex BAUMLIN SA) (fabrique de pèse-personne et de balances ménagères)	3 rue de la Fabrique, 12 rue de Baldenheim	En activité
ALS6706230	Alsace Création SARL (préservation du bois)	236 rue des Vergers	Activité terminée
ALS6706231	SCHWEITZER Pierre (serrurerie)	nc	Activité terminée (devenue menuiserie implantée à Bindernheim)
ALS6791090	Dépôt de déchets	nc	nc
Source : BASIAS + informations transmises par la municipalité de Wittisheim			

Une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) est une installation fixe dont l'exploitation présente des risques pour l'environnement.

Selon la base des installations classées, la société BAUMLIN (aujourd'hui déclarée en cessation) était identifiée comme ICPE.

5.7- Sites et sols pollués

La base de données BASOL concerne les sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif.

Les secteurs d'information sur les sols (SIS) sont des terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et la mise en place de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.

Un site est répertorié par la base de données BASOL sur le territoire de Wittisheim : EKS International SAS. Cet établissement est également répertorié comme secteur d'information sur les sols (SIS).

Désignation	Localisation	Commentaire
EKS International SAS (ex Baumlin SA)	12 rue de Baldenheim	Les activités, réglementées par AP du 2 juillet 1991 complété par arrêté du 8 juillet 2004, nécessitent le stockage et la manipulation de produits toxiques ou polluants pouvant éventuellement nuire à la qualité de l'eau de la nappe phréatique en cas de contamination. La société exploitait une installation de traitement de surfaces par phosphatation qui utilisait les des produits tels que des dégraissants ou acides. Une surveillance de la qualité des eaux souterraines est prescrite par AP. La fréquence est annuelle et les analyses sont faites grâce à un piézomètre situé en amont de l'usine et un puits incendie en aval. Les paramètres suivants sont analysés : pH, Conductivité, Phosphore total, Chlorures (CL), Nitrates (NO3), Sulfates (SO4), Benzène, Toluène, Trichloroéthylène (TCE), Tétrachloroéthylène, Hydrocarbures totaux. Les résultats de l'analyse hydrogéologique du 11/04/2011 montrent : - Pour les hydrocarbures : des teneurs en hydrocarbures inférieures aux limites de quantification de l'analyse au droit des 2 points de prélèvement Pz amont et Puits aval. - Pour le Benzène et Toluène : des teneurs supérieures aux limites de quantification de l'analyse sont observées sur les deux points de prélèvements, cependant les concentrations mesurées restent faibles et inférieures aux valeurs limites de référence de l'OMS. - Pour le TCE : des teneurs supérieures aux limites de quantification de l'analyse sont

		observées sur les deux points de prélèvement. - Pour le tétrachloréthylène et les hydrocarbures totaux : des teneurs inférieures aux limites de quantification de l'analyse sont observées sur les deux points de prélèvement. - Pour les sulfates, chlorures et nitrates : des teneurs inférieures à la valeur limite de référence sont observées sur les deux points de prélèvement. La présence de phosphore a été détectée aux deux points de prélèvement, avec des teneurs inférieures aux limites de quantification de l'analyse. Avis émis dans le rapport d'analyse : Mis à part la détection de toluène et de benzène dans des quantités faibles au droit des deux ouvrages contrôlés, l'ensemble des résultats sont du même ordre que ceux observés lors de la campagne de prélèvement effectuée courant février 2010. La société EKS INTERNATIONAL SAS est toujours soumise à une surveillance de la qualité de ses eaux souterraines de façon annuelle, même si les dernières analyses tendent à montrer une stabilisation de la situation. A noter, qu'en 2018, des travaux de réhabilitation de la lagune ont été réalisés. Ils ont conduit à l'excavation et au traitement des boues polluées de la lagune.
Source : BASOL et commune		

Il existe également deux anciennes décharges sur la commune de Wittisheim.





5.8- Transport de marchandises dangereuses

Le territoire de Wittisheim est traversé par des voies routières sur lesquelles le transport de matières dangereuses (produits hautement toxiques, carburants, gaz, engrais) est autorisé. Par conséquent, il est soumis au risque consécutif à un accident qui pourrait survenir lors du transport de tels produits. Il est également concerné par le transport de matières dangereuses par canalisations (passage de deux canalisations de transport Hydrocarbure à l'ouest du ban communal exploitées par la Société du Pipeline Sud-Européen)

Risque de transport de matières dangereuses sur le territoire de Wittisheim	
Par voie routière	Oui
Par voie ferrée	Non
Par voie fluviale	Non
Par canalisations	Oui

5.9- Itinéraire de transports exceptionnels

Le transport exceptionnel concerne la circulation en convoi exceptionnel de marchandises, engins ou véhicules dont les dimensions ou le poids dépassent les limites réglementaires et sont susceptibles de gêner la circulation ou de provoquer des accidents. Ce transport est soumis à une autorisation préalable et à des conditions strictes.

Le territoire de Wittisheim n'est pas directement concerné par un tel itinéraire mais la RD 468 située à proximité, constitue un itinéraire de transports exceptionnels de 1ère catégorie (réseau « 72 tonnes »).

5.10- Lignes électriques à haute tension

La commune de Wittisheim est traversée au Nord par une ligne électrique à haute tension, la « LIT 63kV NO 1 RHINAU-SELESTAT ». Le risque réside ici dans la chute de câbles, la formation d'arc électrique et dans l'émission de champs électromagnétiques 50Hz potentiellement dangereux pour la santé des habitants dont l'habitation se situerait sous les câbles. Ces lignes génèrent des servitudes.

La largeur de cette zone est de 22 mètres au niveau des pylônes et de 30 à 33,60 mètres aux points équidistants entre deux pylônes dont les écartements varient de 302 à 345 mètres suivant les portées.

5.11- Nuisances

1) Nuisances sonores

Afin de se prévenir contre de nouvelles expositions au bruit, lors de la construction de nouveaux bâtiments (habitation, hôtel, établissement d'enseignement, de soin et de santé) à proximité des voies existantes, des prescriptions d'isolement acoustique, définies par l'arrêté du 30 mai 1996 modifié par l'arrêté du 23 juillet 2013, doivent être respectées par les constructeurs (maîtres d'œuvre, entreprises de construction, etc.). Ces dispositions ne visent pas à interdire de futures constructions ni à réglementer leur implantation, mais à faire en sorte que celles-ci soient suffisamment insonorisées.

La commune de Wittisheim est traversée par trois axes de circulation : les routes départementales 21, 82 et 210. Aucun de ces axes n'est concerné par l'arrêté préfectoral du 31 décembre 1992 hiérarchisant les voies de circulation en fonction de leurs nuisances sonores.

La RD21 a fait l'objet de deux calculs de bruits distincts, un premier pour le tronçon reliant Wittisheim à Sundhouse et un second pour le tronçon reliant Wittisheim à Muttersholtz. Les niveaux sonores associés à ces deux tronçons sont respectivement 58,3 dB(A) et 54,8 dB(A) sur l'isophone.

Les routes départementales 82 et 210 reliant Wittisheim aux communes de Bindernheim et Hilsenheim présentent respectivement des niveaux sonores de 56,4 dB(A) et 55 dB(A).

Ces niveaux correspondent à des ambiances modérées.

Trafic journalier moyen et niveau sonore associé pour les principaux axes de circulation de la commune de Wittisheim.

(source : trafic routier 2016 ; inforoute67)

	Trafic journalier		Isophone routier Leq6h-22h en dB(A) ⁴
	Véhicules légers	Poids lourds	
D21 _a	3490	360	58,3
D21 _b	2180	140	54,8
D82	1140	90	56,4
D210	2450	250	55

^a Portion de la D21 reliant Wittisheim à Sundhouse

^b Portion de la D21 reliant Wittisheim à Muttersholtz

5.12- Radon

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle. Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans la croûte terrestre. Certains types de roches, notamment le granit, en contiennent davantage.

Le radon est présent en tout point du territoire et sa concentration dans les bâtiments est très variable : de quelques becquerels par mètre-cube (Bq.m-3) à plusieurs milliers de becquerels par mètre-cube.

Parmi les facteurs influençant les niveaux de concentrations mesurées dans les bâtiments, la géologie, en particulier la teneur en uranium des terrains sous-jacents, est l'un des plus déterminants. Elle détermine le potentiel radon des formations géologiques : sur une zone géographique donnée, plus le potentiel est important, plus la probabilité de présence de radon à des niveaux élevés dans les bâtiments est forte. Sur certains secteurs, l'existence de caractéristiques particulières du sous-sol (failles, ouvrages miniers, sources hydrothermales) peut constituer un facteur aggravant en facilitant les conditions de transfert du radon vers la surface et ainsi conduire à modifier localement le potentiel.

Le potentiel radon fournit un niveau de risque relatif à l'échelle d'une commune, il ne présage en rien des concentrations présentes dans une habitation, celles-ci dépendant de multiples autres facteurs (étanchéité de l'interface entre le bâtiment et le sol, taux de renouvellement de l'air intérieur...).

La commune de Wittisheim présente un **potentiel radon de catégorie 1 (faible)**.

Les communes à potentiel radon de catégorie 1 sont celles localisées sur les formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles. Ces formations correspondent notamment aux formations calcaires, sableuses et argileuses constitutives des grands bassins sédimentaires (bassin parisien, bassin aquitain) et à des formations volcaniques basaltiques (massif central, Polynésie française, Antilles...). Sur ces formations, une grande majorité de bâtiments présente des concentrations en radon faibles. Les résultats de la campagne nationale de mesure en France métropolitaine montrent ainsi que seulement 20% des bâtiments dépassent 100 Bq.m-3 et moins de 2% dépassent 300 Bq.m-3.

⁴ L'isophone routier est le niveau moyen de bruit atteint à 30 mètres du bord de la voie et à 10 mètres de hauteur, ici pour la période de 6 heures à 22 heures. Calcul selon la méthode du guide du bruit édité par les ministères en charge de l'environnement et du bruit, pour des vitesses de 50 à 90 km/h et des circulations de type continu et pulsé non différencié.

6- SANTE PUBLIQUE

6.1 - Qualité de l'eau potable

L'eau distribuée sur le territoire de Wittisheim (est conforme aux exigences de qualité en vigueur.

ANNEXE 4


Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire

Mai 2020

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA)
Périmètre du Ried de Marckolsheim
Périmètre de SUNDHOUSE-WITTISHEIM

ORIGINE DE L'EAU

Le secteur de Sundhouse-Wittisheim (3877 habitants)⁽¹⁾ du SDEA - Périmètre du Ried de Marckolsheim est alimenté en eau par 1 forage. Cette ressource en eau a été déclarée d'utilité publique le 06 mars 2003 et dispose de périmètres de protection.

L'eau est distribuée sans traitement. Les prélèvements d'eau sont réalisés au captage, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) Population au 01/01/2019 (donnée INSEE)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

18 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 16 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 24,4 °f (degré français)
- pH : 7,5

Eau dure (calcaire) et incrustante.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 12,5 mg/l
- Teneur maximale : 20,0 mg/l

La teneur en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l*

- Teneur moyenne en chlorures : 18,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 12,3 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,08 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propres à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA - Périmètre du Ried de Marckolsheim, dans le secteur de Sundhouse-Wittisheim, est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.

Votre fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression ni ajout. Dans les documents collectifs, elle doit être diffusée à l'identique sans modification.

6.2 - Qualité de l'air

Les sources de pollution de l'air sont la production d'énergie, les transports, l'industrie, les secteurs résidentiel et tertiaire, l'agriculture, les déchets.

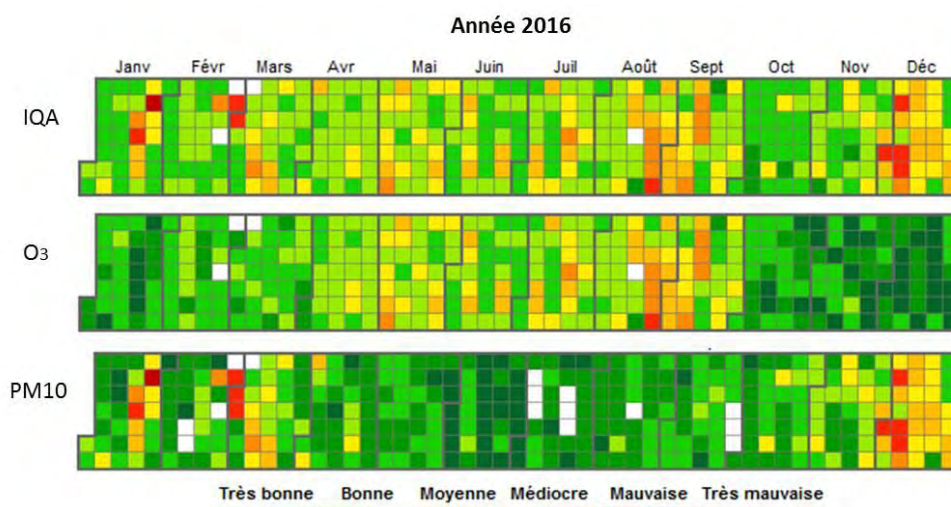
Les particules fines proviennent de nombreuses activités humaines (chauffage notamment au bois, combustion de matières fossiles, incinération de déchets, centrales thermiques, trafic routier, agriculture, procédés industriels tels que carrière, cimenterie, aciérie, fonderie, chimie fine...) et provoquent des irritations. Les particules les plus fines pénètrent profondément dans les voies respiratoires et leur toxicité est accentuée du fait qu'elles peuvent transporter des composés nocifs.

Chaque année, le Bas-Rhin est concerné par plusieurs jours (consécutifs ou non) de pics de pollution à l'ozone.

L'association pour la surveillance et la protection de l'air en Alsace (Atmo Grand Est – ASPA) ne disposant pas de station de mesure sur la commune de Wittisheim, la qualité de l'air est évaluée par extrapolation des données collectées par la station la plus proche, soit Colmar.

De manière générale cette qualité est bonne, voire très bonne une grande partie de l'année. Les principaux facteurs de dégradation sont l'ozone (O3) en période estivale (mai - septembre) et les particules fines (PM10) en période hivernale (décembre - février). Ces dernières sont néanmoins moins présentes en milieu rural (Wittisheim) qu'en milieu urbain (Colmar).

Evolution des indices de qualité de l'air (IQA), d'ozone (O3) et de particules fines (PM10) enregistrés par la station de Colmar en 2016.



Entre 2013 et 2015, l'ASPA a mené une enquête visant à évaluer les produits phytosanitaires présents dans l'air en Alsace. Cette étude a été réalisée sur cinq stations reflétant les situations viticole, arboricole, de grande culture et urbaine. La station d'Ohnenheim, site de grandes cultures, a mis en évidence la présence de 14 molécules, dont sept herbicides, deux insecticides et cinq fongicides. Les plus hautes concentrations détectées correspondent aux herbicides durant la période estivale.

La commune de Wittisheim présentant une proportion importante de cultures et étant située à environ 13 km de la commune d'Ohnenheim, nous pouvons raisonnablement penser que ces mesures sont également représentatives de l'état de l'air à Wittisheim.



6.3 - Risques sanitaires liés au moustique tigre

Le réchauffement climatique et le développement des échanges internationaux favorisent la dispersion d'espèces exotiques envahissantes (plantes, animaux, insectes...). telles que le moustique tigre qui peut être le vecteur de maladies transmissibles à l'Homme (dengue, chikungunya, zika...). Ce moustique s'implante progressivement en France depuis quelques années. Le département du Bas-Rhin est classé par arrêté interministériel du 20 novembre 2015 parmi les 30 départements au niveau "albopictus 1" où le moustique est considéré comme présent.

Une faible quantité d'eau stagnante permet au moustique de se reproduire. L'urbanisation et les modes de vie actuels favorisent le développement des gîtes larvaires : terrasses sur plot, miroir d'eau non entretenu, récupération des eaux pluviales, gouttières, siphons, regards, bondes, rigoles, avaloirs et évacuations mal conçus ou difficiles d'entretien, etc.

Les projets d'aménagement doivent donc intégrer ce nouveau risque sanitaire à travers de meilleures techniques empêchant ou limitant les eaux stagnantes (pentes plus importantes, terrasses carrelées, mise hors d'eau, moustiquaires, traitement des eaux stagnantes, curage des plans d'eau...)

6.4 - Risques d'exposition aux produits phytosanitaires

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 a prévu l'application de mesures renforcées afin de protéger les personnes vulnérables lors de l'application de produits phytopharmaceutiques. En vertu de l'article L.253-7-1 du code rural et de la pêche maritime issu de cette loi, "en cas de nouvelle construction d'un établissement mentionné au présent article à proximité d'exploitations agricoles, le porteur de projet prend en compte la nécessité de mettre en place des mesures de protection physique". Il s'agit notamment des établissements scolaires, crèches, aires de jeux pour enfants, jardins et espaces verts ouverts au public, établissements de santé...

Dans les zones à vocations d'habitation existantes ou projetées dans le cadre du PLU contigües aux zones agricoles, des mesures de protection comme des haies anti-dérive par exemple, peuvent être prévues.



VB Process, une société de la marque Territoire+
Conseil auprès des collectivités territoriales en urbanisme
réglementaire et pré-opérationnel

Responsable Secteur Est : **Thibaud De Bonn**

06 88 04 08 85

thibaud.debonn@territoire-plus.fr

www.territoire-plus.fr